TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9582

16 PAGES DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 12 NOVEMBRE 1975

CRISE CONSTITUTIONNELLE EN AUSTRALIE

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U. S. A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

Les Nations unies assimilent le sionisme à une forme de racisme

UNE DÉCISION NÉFASTE

En décidant d'assimiler le sionisme à « une forme de racisme et de discrimination raciale », l'Assemblée générale des Nations unies a illustré en même temps, une nouvelle fois, la force que peut donner dans cette enceinte le contrôle d'une « majorité automatique » et la faiblesse qui s'attache, de ce fait même, aux décisions unilatérales et partiales prises à l'encontre d'un de ses membres. Car la signification implicite de ce vote est claire : en condamnant une doctrine qui sert de fondement à l'existence d'Israël, les pays arabes, dont certains d'entre eux au moins semblaient prêts à s'accommoder de la présence de l'Etat juif en Palestine, reviennent sur cette acceptation par un biais en apparence doctrinal.

Après l'admission, l'an dernier, de l'O.L.P. en qualité d'observateur à l'Assemblée générale, cette décision ne peut qu'encourager Israël dans l'idée qu'il n'y a désormais plus rien à attendre d'une organisation qui a formellement approuvé sa création et prétend rester, jusqu'à nouvel ordre, le lieu privilégié du règlement des litiges internationaux.

Certes, le sionisme ne peut être accepté sans nuances. Comme toute doctrine nationaliste, il établit entre les hommes une distinction souvent contestable, d'autant plus que la qualité de juif repose sur des critères divers et complexes (ethniques, religieux ou culturels) que les autorités de Jérusalem elles-mêmes ont quelque mal à apprécier. Surtout, il prévoit l'immigration, en principe illimitée, dans une région que les Arabes considèrent comme leur, d'hommes généralement imprégnés d'une culture européenne, apportant avec eux une technique occidentale qui aggrave l'écart entre l'Etat juif et ses voisins. Même dans l'hypothèse, malheureusement encore lointaine, d'un règlement politique intervenant dans la région, les pays arabes resteront méfiants à l'égard d'une idéologie qui porte en germe, à leurs yeux — et l'expérience des dernières années n'a pas pu les rassurer sur ce point, — des tendances expansionnistes.

Le vote de l'ONU n'en reste pas moins regrettable pour des raisons à la fois morales et politiques. Sur le plan moral, il est particulièrement choquant de voir condamné comme « raciste » le peuple qui a le plus souffert de cette aberration, et cela par une coalition où voisinent l'Arabie Saoudite, qui diffuse les faux antisémites les plus grossiers ; l'Ouganda, dont le chef a fait l'apologie de Hitler ; certains pays de l'Est, enfin, qui, après avoir contribué à créer l'Etat d'Israël, dissimulent trop souvent sous l' « antisionisme » un antisémitisme latent. La France s'est honorée en refusant, avec les pays de la Communauté européenne, de rejoindre ce groupe, dont sont d'ailleurs restés absents divers pays africains — Côte-d'Ivoire, République Centrafricaine, Zaïre, Togo et Kenya, notamment — pourtant favorables à la cause arabe.

Politiquement, ce vote est sans doute encore plus néfaste, puisqu'il ne pourra qu'encourager les « faucons » israéliens dans leur intransigeance et leur rallier beaucoup d'hésitants et de juifs non sionistes.

En un mot, l'ONU vient de rendre la négociation — et les nécessaires concessions israéliennes — plus difficiles. C'est sans doute ce que cherchaient certains des auteurs de la résolution, mais est-ce l'intérêt de la « communauté internationale » ?

La France et la plupart des Occidentaux ont voté contre la résolution

Par 72 voix contre 35, dont la France et la plupart des pays occidentaux, avec 32 abstentions, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 novembre, la résolution stipulant que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ». *Le vote a été vivement condamné par Israël et par M. Moynihan (Etats-Unis), qui a parlé d'* « infamie ». *Après la décision de principe prise, le jeudi 6 novembre, par les Etats-Unis de se retirer de l'Organisation internationale du travail dans deux ans, on s'attend que le Congrès prendra des mesures de rétorsion concernant la contribution américaine à l'ONU.*

Dans la soirée, l'Assemblée avait aussi demandé que « l'O.L.P. soit invitée à participer sur un pied d'égalité avec les autres parties à tous les efforts, délibérations et conférences sur le Proche-Orient » *et avait décidé la création d'un comité* ad hoc *pour favoriser* « l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ».

A la veille de ces votes, Moscou avait demandé, dans un message à Washington, la reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient avec la participation « sur un pied d'égalité » *de l'Egypte, de la Syrie, de la Jordanie, de l'O.L.P. et d'Israël ; l'Union soviétique et les Etats-Unis devant assurer la coprésidence.*

Le département d'Etat s'est refusé dans l'immédiat à tout commentaire sur cette démarche. M. Kissinger a toutefois réaffirmé lundi que les Etats-Unis refuseront de négocier avec l'O.L.P. tant que celle-ci ne reconnaîtra pas l'existence d'Israël et les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — Lundi 10 novembre dans la soirée, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, par 72 voix pour, 35 voix contre et 32 abstentions, une résolution affirmant que le sionisme est *« une forme de racisme et de discrimination raciale »*. Ce vote faisait suite à l'adoption, le 17 octobre dernier, par la commission sociale de l'Assemblée générale, d'un texte selon lequel *« l'Assemblée générale décide que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale »*. Cette première résolution avait été adoptée en commission par 70 voix pour, 29 contre et 27 abstentions.

Tous les pays arabes, les pays musulmans, les pays communistes, sauf la Roumanie, qui n'a pas pris part au vote, et un certain nombre de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont approuvé la résolution. En revanche, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la plupart des pays occidentaux ont voté contre.

Au préalable, l'Assemblée générale s'était prononcée sur une proposition visant à ajourner à l'année prochaine le débat sur la résolution concernant le sionisme. Cette motion d'ajournement devait être présentée originellement par le groupe des pays scandinaves. Lundi matin, en dernière minute, la tâche fut finalement confiée aux pays du Marché commun, dans l'espoir que leur prestige pourrait renforcer les chances de cette initiative.

PHILIPPE BEN.

(Lire la suite page 2.)

Deux Républiques se disputent l'Angola

LE M.P.L.A. CONTINUE A CÉDER DU TERRAIN

Devenu indépendant le mardi 11 novembre à 0 heure, l'Angola a été aussitôt doté par les mouvements rivaux, dans les portions du territoire qu'ils contrôlent, de deux régimes antagonistes : la « République populaire », que M. Neto, président du M.P.L.A. (soutenu par l'U.R.S.S.), a assuré vouloir transformer un jour en « démocratie populaire », et la « République populaire et démocratique », pour laquelle le F.N.L.A. et l'UNITA (soutenus par le Zaïre) créent un « Conseil de la révolution » commun.

La guerre civile, qui oppose ces mouvements nationalistes, a été marquée par de nouveaux revers du M.P.L.A. aux environs de la capitale, désormais privée d'eau.

● A LISBONNE, un conseil des ministres extraordinaire, tenu dans la nuit de lundi à mardi, a publié un communiqué. Ce texte, qui préconise la coopération des deux peuples « indépendamment des contingences menaçant momentanément ou compromettant provisoirement l'espoir général de voir un Angola uni », condamne vivement les « ingérences étrangères qui ont contribué à lancer des Angolais contre d'autres Angolais ».

Quelques heures après la création d'une République populaire de l'Angola, à Luanda, par le M.P.L.A., une République populaire et démocratique de l'Angola a été proclamée, lundi 11 novembre à zéro heure, par M. Holden Roberto, président du F.N.L.A., à Ambriz, à 150 kilomètres au nord de Luanda, tandis qu'à Nova-Lisboa, siège de l'UNITA, la *« torche de l'indépendance »* était allumée par M. Jonas Sawimbi, président de ce mouvement. Le F.N.L.A. et l'UNITA ont décidé de constituer ensemble un Conseil national de la révolution de vingt-quatre membres. Les représentants des deux mouvements ont signé lundi soir à Kinshasa un *« acte constitutionnel »*, aux termes duquel le F.N.L.A. désignera le président du Conseil de la révolution, et l'UNITA le premier ministre du gouvernement. Un organisme paritaire dit commandement national de défense est également créé. L'ancienne Nova-Lisboa, rebaptisée Huambo, sera la capitale provisoire de la nouvelle République.

Sur le terrain, le F.N.L.A. a annoncé lundi la prise de Novo-Redondo et la poursuite de l'offensive vers le nord en direction de Dondo. Des combats auraient lieu, d'autre part, dans l'enclave de Cabinda et à 25 kilomètres au nord de Luanda.

(Lire la suite page 5.)

Liesse dans une capitale assiégée

De notre envoyé spécial

Luanda. — M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., a proclamé, dans la nuit du 10 au 11 novembre, la naissance du nouvel Etat : la République populaire de l'Angola. La cérémonie a été sobre : un peu après minuit, M. Neto est monté sur une estrade, tandis que déferlaient les vivats de plusieurs dizaines de milliers de Luandais venus acclamer l'indépendance. Les jeunes pionniers défilaient, les Africains dansaient. Parmi les quelques invités de la tribune d'honneur, figuraient plusieurs militaires cubains en tenue de combat et porteurs de leurs armes.

Au milieu des rafales tirées par les soldats en liesse, le nouveau drapeau angolais s'est élevé dans le ciel : roue dentée et étoile jaune sur fond rouge et noir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 5.)

LE TRIBUNAL NE VOULANT PAS SE PRONONCER

Les médecins restent seuls juges du cas de Karen Quinlan

Karen Quinlan est, selon les définitions légale et médicale, vivante. Il est donc exclu que le tribunal ordonne ou permette, comme l'avaient demandé ses parents, que la réanimation artificielle qui la maintient en vie végétative depuis six mois soit interrompue. « Cette décision est d'ordre médical et doit être prise par les médecins traitants en fonction de données médicales. » *Tel est l'essentiel du jugement rendu le 10 novembre par M. Robert Muir, juge du tribunal de grande instance de Morristown.*

La décision du juge du New-Jersey ne saurait surprendre. L'état de Karen Quinlan ne répondait à aucun des critères exigés pour la reconnaissance de la mort cérébrale, critères identiques dans tous les pays et tous les états américains qui les ont adoptés.

Les enregistrements de l'activité électrique cérébrale de la jeune Américaine montrent que son cerveau souffre de très importantes lésions, vraisemblablement irréversibles, comme l'ont indiqué tant les médecins traitants que les professeurs de neurologie Korein et Diamond appelés comme témoins. Mais si l'électro-encéphalogramme est profondément perturbé, il n'est pas « *plat* » comme le requièrent les règlements ou législations. Karen Quinlan n'a donc plus depuis six mois qu'une vie végétative, à la suite d'un arrêt respiratoire prolongé, provoqué, semble-t-il, par l'absorption d'un mélange de somnifère et de tranquillisants dont on peut se demander si l'objectif n'était pas suicidaire.

Les moyens techniques actuels permettent de maintenir en vie de tels malades, grâce en l'occurrence à une alimentation et une respiration artificielles.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

LA LISTE

En ce jour où l'on commémore les victimes de toutes les guerres, songeons avec reconnaissance à ceux qui ne mourront pas au Sahara occidental, avec désespoir à ceux qui vont mourir en Angola.

Cette fête de la joie qu'était le silence des armes, nous l'avons transformée en une sorte de constat de notre impuissance à maîtriser la guerre : l'appel des morts n'est qu'un inventaire sinistre qui s'allonge de génération en génération.

Imprudents survivants de 1918, qui croyaient avoir mis fin à la dernière des guerres et entreprenaient de transmettre à la postérité le bilan de leurs deuils. Pour contenir l'interminable liste, les mémoires sont trop souvent trop courtes et les murs trop petits.

ROBERT ESCARPIT.

Le Portugal dans la bataille de l'enseignement

Dix-huit mois après le coup d'Etat du 25 avril, l'Université portugaise n'a pas davantage que le reste du pays trouvé son équilibre. La crise de l'institution était, il est vrai, flagrante bien avant que soit renversé l'ancien régime. Aujourd'hui, si des problèmes déjà anciens sont encore en suspens — sélection, continuité et rigidité des études, — d'autres, plus neufs, ont surgi : enseignants et étudiants (environ cinquante mille) se trouvent, en effet, plongés dans le débat politique et une bataille se livre à l'Université pour s'en assurer le contrôle.

I. — L'UNIVERSITÉ : un enjeu politique

De notre envoyé spécial GUY HERZLICH

Lisbonne. — Dans l'inquiétude et l'instabilité politiques du Portugal, les universités de Lisbonne, Porto et Coïmbra ne sont sûrement pas l'endroit le plus fiévreux. Dans la capitale, les grands bâtiments modernes au style froid de la cité universitaire, au nord de la ville, comme le palais baroque et rose de l'Institut des sciences sociales (ex- « d'outre-mer »), près du Tage, sont encore peu fréquentés. Dans le hall de la *reitoria*, on fait la queue pour s'inscrire ; les amphithéâtres solennels sont le plus souvent vides. A l'extérieur, sur les marches et les parois de marbre, les slogans défraîchis, rouges ou noirs (révolution oblige), ne renvoient que l'écho des combats de l'an passé. Le pouls de l'agitation bat ailleurs : sur les places, dans les casernes, les entreprises ou les syndicats.

Qu'en sera-t-il dans quelques jours ? Dans son discours du 13 octobre, l'amiral Pinheiro de Azevedo dénonçait déjà « *les étudiants* (qui) *n'étudient pas, les professeurs* (qui) *n'enseignent pas* ». Simple avertissement : ce sont les difficultés matérielles d'organisation qui ont retardé la rentrée dans de nombreux établissements secondaires, et non l'agitation politique. Dans l'enseignement supérieur, aujourd'hui, tout le monde demande la reprise des cours.

Mais rentrer comment ? Les inscriptions, elles-mêmes, butent déjà sur le conflit du service civique. Les nouveaux étudiants doivent normalement suivre une « *année vestibulaire* » associant un travail d'utilité sociale, sur le terrain, pendant plusieurs mois, et un enseignement propédeutique — sans doute à distance. L'objectif est à la fois de mettre les candidats à l'université, d'origine bourgeoise pour leur grande majorité, au contact de la *réalité portugaise* » et de mieux orienter une masse mal motivée. Le travail ne pourra commencer qu'en janvier prochain : il ne sera pas facile de trouver des tâches « *pratiques* », « *concrètes* » et utiles pour les vingt à vingt-cinq mille étudiants nouveaux attendus cette année et de mettre sur pied les enseignements d'orientation. Facultatif cet été, ce service civique a été d'une efficacité douteuse.

Surtout, il rencontre une forte opposition parmi les étudiants. Des comités de lutte commencent à se former, sur le thème : « *A bas le service civique, admission immédiate de tous les étudiants à l'université* ». Les mouvements d'extrême gauche dénoncent « *une ruse de la bourgeoisie* », pour rétablir une sélection honnie et « *fournir une main-d'œuvre gratuite, au moment où des milliers de travailleurs cherchent un emploi.* » De fait, les syndicats s'inquiètent d'une concurrence possible. Mais, pour beaucoup de jeunes gens, il s'agit simplement de jouir des privilèges de l'enseignement supérieur.

(Lire la suite page 9.)

Élu directeur général

M. SAOUMA VEUT « RÉNOVER » LA F.A.O.

(Lire page 14.)

DANS LE VENT DE NEWPORT

Le « rock » et la « salsa »

« Newport 75 » a fini comme il avait commencé : devant un public de connaisseurs, de discophiles, moins dense qu'aux jours de pointe où le Théâtre de Chaillot affichait la musique de Mingus ou de Bo Diddley. Il faut comprendre le succès éminent de l'un et de l'autre par des motifs très différents. Bo Diddley, qui n'était pas venu à Paris depuis une dizaine d'années, a beaucoup d'amis dans les cercles du jazz et, très au-delà d'eux, chez les « rockers », chez ces jeunes qui, dans les quartiers populaires et dans les villes de la couronne, avec fébrilité, attendent un genre de concert très rare en Europe et, longtemps à l'avance, s'y préparent.

Mingus, dont chacun sait la stature et le rôle dans le bop et l'après-bop, bénéficie en outre d'une sympathie qui déborde dans le domaine artistique. Sa lutte contre l'oppression blanche, ses prises de position contre le racisme d'un Faubus — dont les *Fables* sont devenues *Fables of Nixon*, — lui concilient l'attention de ceux qui s'imaginent qu'il incarne en toutes choses l'esprit de révolution alors qu'en musique il paraît bien s'en tenir, au contraire, à un glorieux passé. Ne dit-il pas, n'écrit-il pas : « *J'estime que, depuis la mort de Parker*, personne *n'a rien donné* d'important, *à l'exception de ses contemporains : Monk, Roach, Rollins, Bud Powell et quelques autres... et qu'il n'y a rien de nouveau dans ces histoires de* forme libre... » Quoi que le contrebassiste déclare ou joue, le personnage attire, outre les auditeurs de Dizzy, ceux de Cecil Taylor, ceux d'Ornette ou ceux de Shepp.

Comme Shepp, au demeurant, Mingus place peut-être au-dessus de tout l'art de Duke et ne manque jamais de l'évoquer. Ce fut le cas, avec *For Harry Carney* et cette pièce toute nouvelle encore : *Ellington's sound of love*. D'un orchestre de bonne qualité, mais dont le passage, jeudi, ne comptera pas parmi les inoubliables, on retiendra surtout le ténor George Adams et le drummer Danny Richmond.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 11.)

DIPLOMATIE

LES NATIONS UNIES ET LE SIONISME

LES SCRUTINS

(Suite de la première page.)

En fait, la proposition a été rejetée par 67 voix contre 55 et 15 abstentions. Il s'agissait au fond du vote décisif. Certains pays qui, par la suite, ont voté pour la résolution antisioniste, tels que le Mexique et le Portugal, s'étaient au préalable prononcés en faveur de l'ajournement.

Outre la résolution condamnant le sionisme, deux autres résolutions concernant l'une l'*apartheid* en Afrique du Sud et l'autre « *la décennie contre le racisme* » commencée à la fin de 1973 et dont une manifestation importante doit se dérouler à Accra (Ghana) en 1978 ont été présentées par la même commission sociale. Certains pays occidentaux, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la R.F.A. et les pays scandinaves, ont voté également contre ces deux textes, afin de marquer leur opposition formelle à la résolution antisioniste.

Expliquant leur vote, alors que dans le passé des résolutions identiques étaient adoptées aux Nations unies à la quasi unanimité et par acclamation, certains représentants des pays de l'Ouest ont annoncé qu'à l'avenir ils ne fourniront plus de contribution au financement de la « *décennie contre le racisme* ». Le représentant de la France, qui avait voté en faveur des deux résolutions contre l'*apartheid* et pour la décennie, a, par la suite, après l'adoption de la résolution condamnant le sionisme, demandé une rectification de son vote de manière à être compté parmi les abstentionnistes.

Le débat tout entier et les votes successifs se sont déroulés dans une atmosphère de très grande passion. La plupart des délégués estimaient qu'il s'agissait de la séance la plus importante de l'actuelle session. Des porte-parole occidentaux n'ont pas hésité à mettre en garde l'Assemblée, affirmant que les Nations unies pourraient bien ne pas survivre à ce vote. Ils ont fait remarquer que l'ONU ne pourrait plus couvrir ses dépenses si le Congrès des Etats-Unis mettait à exécution sa menace de ne pas voter les crédits correspondant à la contribution américaine. Cette contribution équivaut, en effet, à environ un quart de toutes les dépenses des Nations unies et de leurs organismes spécialisés.

Les représentants des pays arabes et de certains pays du tiers-monde se sont cependant, catégoriquement, opposés à tout ajournement du débat. Ils ont défendu la résolution et dénoncé le sionisme, affirmant qu'il constituait bel et bien, à leurs yeux, une forme de racisme. L'Assemblée générale, comme on l'a vu, devait les suivre.

PHILIPPE BEN.

TROIS DÉFINITIONS DU SIONISME...

« Doctrine visant à l'établissement du plus grand nombre possible de juifs dans une communauté nationale autonome en Palestine. »

(Petit Larousse illustré.)

« Mouvement politique et religieux visant à l'établissement, puis à la consolidation, d'un Etat juif (la Nouvelle-Sion) en Palestine, avant la création de l'Etat d'Israël. »

(Petit Robert.)

« Mouvement idéologique et politique, qui établit un lien objectif entre la « nation juive » (comme on disait en Europe aux dix-septième et dix-huitième siècles) et Sion. »

(Encyclopaedia Universalis.)

... ET DU RACISME

« Système qui affirme la supériorité d'un groupe racial sur les autres, en préconisant, en particulier, la séparation de ceux-ci à l'intérieur d'un pays (ségrégation raciale) ou même en visant à l'extermination d'une minorité (racisme antisémite des nazis). »

(Petit Larousse illustré.)

« Théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres. (...) Ensemble de réactions qui, consciemment ou non, s'accordent avec cette théorie. »

(Petit Robert.)

« Valorisation, généralisée et définitive, de différences biologiques, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression. »

(Encyclopaedia Universalis.)

Quatre déclarations

Le délégué des États-Unis : un acte d'infamie

« Les Etats-Unis déclarent devant cette Assemblée, et à la face du monde, qu'ils ne reconnaissent pas cet acte d'infamie et ne s'y conformeront pas », a déclaré lundi soir, après l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution assimilant le sionisme au racisme, le représentant des Etats-Unis, M. Daniel Moynihan.

Le délégué américain a déclaré que cette résolution était « *plus que répugnante, car l'antisémitisme s'est vu conférer un semblant de consécration internationale* ».

L'Assemblée générale, a ajouté M. Moynihan, « *vient de donner une amnistie symbolique — et davantage — aux assassins de six millions de juifs européens. Le mensonge hideux qui a été proféré à l'ONU aujourd'hui aura de terribles conséquences, et un dommage peut-être irréparable a été causé aux droits de l'homme* ».

M. Herzog : la haine et le mensonge

Dans un plaidoyer passionné, le représentant d'Israël à l'ONU, M. Haïm Herzog, a rappelé que cette résolution a été présentée à l'Assemblée, le 10 novembre, trente-septième anniversaire de la célèbre « *nuit de cristal* », le 10 novembre 1938, pendant laquelle le régime hitlérien lança ses sections d'assaut à l'attaque des synagogues et des foyers juifs de l'Allemagne, en un dramatique prélude aux catastrophes qui allaient ravager l'Europe.

« *Je ne suis pas venu ici pour défendre les valeurs morales et historiques du peuple juif*, a dit M. Herzog. *Elles n'ont pas besoin de défense... Je viens ici dénoncer les deux grands fléaux qui menacent la société humaine : la haine et l'ignorance.*

» *Pour nous, juifs, cette résolution est imprégnée de haine, de mensonge et d'arrogance, elle n'a aucune valeur morale ou légale.* » A ces mots, l'ambassadeur d'Israël a déchiré le document qu'il tenait à la main et a quitté la tribune.

M. de Guiringaud : une manifestation particulièrement déplacée

Le représentant de la France, M. Louis de Guiringaud, avait déclaré que sa délégation prononcerait « *un non catégorique et définitif* ». « *Elle ne se laissera pas abuser*, a-t-il dit, *par la confusion des mots et des esprits ni entraîner dans le jeu insignifiant des amalgames, et elle espère que de nombreuses délégations adopteront la même attitude responsable. Elle considère que l'initiative qui a été prise constitue une manifestation particulièrement déplacée, puisqu'elle est dirigée contre ceux qui ont été, il n'y a pas si longtemps, les victimes de la forme la plus odieuse du racisme.*

» *Je tiens à réaffirmer que la France partage, au même titre que ceux qui souffrent le plus directement de ce fléau, le légitime souci d'éliminer le racisme et d'en extirper toutes les racines. Mais comment ne pas regretter que les Nations unies soient freinées, par des initiatives hors de propos, dans les actions qu'elles ont engagées pour combattre ce mal ? Il est malheureusement clair que l'adoption du projet de résolution affaiblirait la lutte de notre organisation contre l'* « *apartheid* » *et la discrimination raciale, en détournant l'attention, en dispersant les efforts et en diminuant la volonté de participation. Compte tenu des défections auxquelles il faudrait alors s'attendre, le succès de la conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui doit se tenir à Accra en 1978 et qui doit constituer la manifestation centrale de la décennie, apparaîtrait dès maintenant comme bien compromis.*

» *Sur un plan plus général, la résolution soulèverait des doutes sur l'impartialité des Nations unies, diminuant ainsi l'autorité morale dont elle jouit à travers le monde. A l'intérieur de l'Organisation, elle constituerait un ferment de division inutile et dangereux, comme l'ont déjà démontré les débats acrimonieux de la troisième commission — où le projet n'a d'ailleurs été approuvé que par moins de la moitié des Etats membres.* »

M. Waldheim : une situation critique

Réagissant — ce qu'il ne fait pratiquement jamais — à une décision de l'Assemblée générale, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a déclaré que l'Organisation se trouvait à nouveau « *dans une situation critique de son histoire* ».

« *Je suis profondément conscient de la gravité de cette situation, qui reflète*, a dit M. Waldheim, *une division profonde et amère entre les membres de l'Assemblée à un moment où la coopération sur un grand nombre de questions extrêmement importantes est plus nécessaire que jamais.* »

En rappelant aux Etats membres « *combien l'ONU peut perdre avec la discorde et l'affrontement* », le secrétaire général a déclaré : « *Les problèmes débattus ont suscité des débats passionnés de tous côtés. Le fait est que ceux-ci ne cesseront pas et que les divisions ne seront pas surmontées avant que des progrès urgents puissent être réalisés dans la recherche d'une solution satisfaisante à la question du Proche-Orient sous tous ses aspects.* » « *Il est indispensable*, a dit M. Waldheim, *que nous conservions cet objectif fondamental fermement devant nos yeux.* »

M. Gaston Thorn, chef du gouvernement luxembourgeois et président de l'Assemblée générale, a de son côté déploré le vote de la résolution.

JÉRUSALEM : une plate-forme idéale pour la propagande anti-israélienne et anti-juive

De notre correspondant

Jérusalem. — Les votes de l'Assemblée générale des Nations unies n'ont pas surpris les Israéliens. La « *majorité automatique* », dont disposent les pays arabes et leurs alliés, ne permettait aucune illusion et l'opinion était préparée à ces décisions. Le choc n'en est pas moins sévère.

Le premier à réagir à Jérusalem a été le chef du gouvernement, M. Rabin, qui a publié dès lundi soir après le vote de la résolution sur les Palestiniens, un communiqué rejetant en termes vigoureux la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève. Considérant cette résolution comme « *dépourvue de toute valeur morale* », le premier ministre a déclaré qu'Israël n'en tiendra aucun compte.

Les résolutions de New-York pourraient, estiment de nombreux Israéliens, être largement exploitées par les ennemis d'Israël. L'O.L.P., qui réclame la création d'un Etat palestinien « *laïc et démocratique* » à la place d'Israël, dit-on à Jérusalem, reçoit une nouvelle consécration à l'Organisation des Nations unies qui, en même temps, qualifie le sionisme de « *mouvement raciste* ». « *On ne peut rêver meilleure plate-forme pour la propagande anti-israélienne et anti-juive, et cela est très grave* », nous a-t-on déclaré.

On peut, bien sûr, s'interroger sur la valeur que peuvent encore avoir les résolutions 242 et 338, adoptées respectivement après les guerres de 1967 et de 1973, et sur lesquelles se fondent tous les efforts entrepris actuellement pour une solution. Ces résolutions recommandent des règlements basés sur la négociation « entre Etats » et préservent la souveraineté de tous les pays mêlés au conflit. Le 10 novembre, l'Assemblée générale des Nations unies, disent les Israéliens, a remis en question ces deux résolutions.

Il est vrai que, de toute façon, c'est en dehors de l'Organisation internationale que des résultats concrets ont été obtenus jusqu'à présent ; aussi, pour Jérusalem, tout dépend finalement de la signification réelle que les Etats arabes — et d'abord l'Egypte — donneront aux résolutions du 10 novembre.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *L'ambassadeur des Etats-Unis en Arabie Saoudite, M. James Akins*, a présenté sa démission, et le président Ford l'a acceptée, a annoncé lundi la Maison Blanche.

M. Akins, ambassadeur à Djeddah depuis septembre 1973, avait été accusé par le département d'Etat d'être favorable aux thèses des pays exportateurs de pétrole en matière de hausse des prix. — *(A.P.)*

L'Assemblée générale réaffirme les « droits inaliénables du peuple palestinien »

Par 101 voix contre 8 (les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, Israël, le Costa-Rica, le Honduras, les Pays-Bas et le Nicaragua), l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, lundi 10 novembre, une résolution qui demande notamment que l'O.L.P., « *représentant du peuple palestinien, soit invitée à participer à tous les efforts, délibérations et conférences sur le Proche-Orient, qui ont lieu sous les auspices de l'ONU, sur un pied d'égalité avec les autres parties...* ».

Vingt-cinq pays se sont abstenus : Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bolivie, Canada, Danemark, République Dominicaine, Salvador, France, Guatemala, Haïti, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Malawi, Nouvelle-Zélande, Norvège, Paraguay, Suède, Swaziland et Uruguay.

Immédiatement après ce vote, l'Assemblée générale a adopté par 93 voix contre 18 (Etats-Unis, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Canada, Costa-Rica, Danemark, Salvador, Fidji, Haïti, Honduras, Islande, Israël, Norvège, Nicaragua, Swaziland) et 27 abstentions (Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Bolivie, Chili, Colombie, République Dominicaine, Equateur, Ethiopie, Finlande, France, Gabon, Guatemala, Irlande, Italie, Côte-d'Ivoire, Japon, Lesotho, Libéria, Malawi, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Portugal, Sierra-Leone, Suède et Uruguay) une résolution qui, notamment, porte création d'un comité de l'Assemblée générale de vingt membres « *pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien* ».

Le Brésil n'a pas participé aux votes sur les deux résolutions concernant la question de Palestine. La Chine, ainsi que l'Irak et la Libye n'ont pas participé au scrutin sur la première des résolutions adoptées.

Après l'adoption des deux résolutions, le représentant d'Israël, M. Herzog, a déclaré que son pays « *rejetterait les recommandations, ne participerait pas à des négociations avec l'O.L.P. et ne coopérerait d'aucune manière* » avec le comité qui vient d'être créé « *pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien* ».

« *Il devrait être évident que l'adoption d'une résolution qui est manifestement destinée à appliquer un diktat de l'O.L.P. doit gravement compromettre la cause de la négociation et de la paix* », a dit M. Herzog.

Il a réitéré par ailleurs l'intention du gouvernement israélien de continuer à coopérer sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et du cadre que celles-ci fournissent à la conférence de Genève. — *(A.F.P., U.P.I.)*

LE DÉCOMPTE DES VOTES

Les trente-cinq pays qui ont voté contre la résolution assimilant le sionisme au racisme sont les suivants : Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Canada, République Centrafricaine, Costa-Rica, Danemark, République Dominicaine, Salvador, Fidji, Finlande, France, République fédérale d'Allemagne, Haïti, Honduras, Islande, Irlande, Israël, Italie, Côte-d'Ivoire, Libéria, Luxembourg, Malawi, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Swaziland, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis, Uruguay.

Les trente-deux pays qui se sont abstenus sont les suivants : Argentine, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Birmanie, Chili, Colombie, Equateur, Ethiopie, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Jamaïque, Japon, Kenya, Lesotho, Maurice, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Sierra-Leone, Singapour, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Haute-Volta, Venezuela, Zaïre, Zambie.

La Roumanie était absente lors du vote.

UN MOIS AVANT M. GISCARD D'ESTAING

Une délégation de l'U.D.R. est reçue au Caire par le président Sadate

A l'invitation du parti de l'Union socialiste arabe, une délégation de l'U.D.R. effectue du 12 au 20 novembre une visite officielle en Egypte sous la conduite de M. Jean de Lipkowski, ancien secrétaire d'Etat, délégué national de l'U.D.R. chargé des relations internationales.

Diplomate de formation, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères du 19 juillet 1968 au 5 juillet 1972, puis du 5 avril 1973 au 27 mai 1974 (1), M. de Lipkowski entretient des relations personnelles et anciennes avec M. Giscard d'Estaing, qui envisagerait de le faire entrer prochainement au gouvernement, si l'on en croit certains des jeunes députés de la majorité qui avaient été reçus à déjeuner à l'Elysée le 29 octobre.

Lorsqu'il appartenait au gouvernement l'ancien député U.D.R. de Charente-Maritime avait fait de nombreux voyages au Proche-Orient, région où il avait précédemment occupé divers postes diplomatiques. Enfin, il connaît bien et depuis longtemps le président Sadate.

Ce dernier recevra d'ailleurs le président de la délégation U.D.R. au cours du voyage. D'autres entretiens sont prévus avec le premier ministre, M. Mamdouh Salem, avec le ministre des affaires étrangères M. Fahmi, et avec le président de l'Assemblée nationale, M. Mareil. M. de Lipkowski remettra à ses hôtes divers messages d'amitié tant de la part du secrétaire général de l'U.D.R. que du premier ministre et du président de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a reçu le président Sadate à Paris le 26 octobre, sur la route de son voyage aux Etats-Unis, doit se rendre en visite officielle au Caire dans la première quinzaine du mois de décembre. — A.P.

(1) Gouvernement Couve de Murville, gouvernements Chaban-Delmas, deuxième et troisième gouvernement Messmer.

Dans la presse hebdomadaire

LIBAN : la fin d'un équilibre

Un bilan approximatif des affrontements au Liban fait état de sept mille morts, sans compter les civils qui ont fui devant la violence des combats de rues. Le gouvernement libanais ne parvenant pas à faire respecter des cessez-le-feu successifs, une médiation étrangère est envisagée.

Claude Bonjean, envoyé spécial du *POINT*, constate sous le titre « *Liban : la poudrière* », que « *ce n'est pas une guerre qui déchire le Liban, mais deux à la fois. Et quand l'une faiblit, l'autre la relance. La première, appelons-la révolution, puisque la gauche veut abattre les privilèges politiques et parfois sociaux d'une communauté chrétienne avantagée par un système conçu du temps où elle était majoritaire. La seconde est un épisode du conflit israélo-arabe qui implique les Palestiniens : elle décidera sans doute définitivement de l'avenir de ce peuple chassé de ses terres par l'installation d'Israël* »

Pour Georges Montaron, dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN*, « *le confessionnalisme qui sert de couverture à un conflit social et politique se révèle comme étant de même nature que le sionisme, ses protagonistes camouflant sous un verbiage religieux un projet politique* ». Georges Montaron estime qu' « *au Liban, des hommes de foi, musulmans et chrétiens, ont l'impérieux devoir d'inventer un nouveau Liban qui répudiera le règne de l'argent et qui s'engagera dans les voies de la justice en même temps qu'il affirmera sa solidarité avec les exploités et avec les Palestiniens. Dans ce Liban-là, chacun vivra mieux une foi dégagée des idéologies et du confessionnalisme. Ici, nous devons rompre avec la droite, là-bas, nos frères doivent rompre avec la bourgeoisie paternaliste et confessionnelle. C'est le même combat* ».

Dans *ROUGE*, trotskiste, R. Brestar note qu'en s'efforçant de redéfinir les pouvoirs de chaque communauté, chrétienne et musulmane, les dirigeants négligent « *la base sociale de la mobilisation populaire* ». Après avoir souligné qu'il sera difficile à la bourgeoisie de « *biaiser* » devant des masses qui, au travers des combats menés, « *aspirent à une amélioration substantielle de leur sort* », il affirme que « *cette impasse sociale met en danger les forces réactionnaires arabes et l'impérialisme en permettant une politisation des masses et une mobilisation active sur une période prolongée.* »

Pinhas Yari, dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO*, se demande où vont conduire « *les initiatives des apprentis sorciers du Liban* ». « *Un partage du Liban ?* interroge-t-il. *Mais Israël laissera-t-il se constituer un Etat palestinien le long des quelque cent vingt kilomètres de frontières montagneuses qui le séparent du Liban ? Une intervention syrienne ? Mais Moscou, on le sait, a mis en garde le président Assad contre semblable mesure, qui provoquerait la réplique immédiate d'Israël. Un retour au statu quo ? Mais le point de non-retour a été atteint ! Et puis, s'ajoutant aux morts et aux mutilés, les départs de milliers de Libanais et d'étrangers qui représentaient la puissance économique de l'Etat, ont vidé le Liban de ses richesses. Parmi ceux qui sont partis : quelques centaines de fonctionnaires de l'ONU qui, avec leurs familles, se sont réfugiés en Israël...* »

Ce sont également des questions qui apparaissent sous la plume d'Aime Savard qui, dans *LA VIE CATHOLIQUE*, envisage toutefois d'autres éventualités :

« *L'agonie du Liban, ce pays pas-comme-les-autres, est-elle inéluctable ? Va-t-il éclater demain entre des unités plus petites encore : un Etat maronite, un Etat musulman peut-être rattaché à la Syrie, voire un morceau annexé de force par Israël ? Des observateurs sérieux le pensent et le redoutent. Mais tous les protagonistes du drame, sans exception, refusent cette solution. C'est un signe d'espoir.*

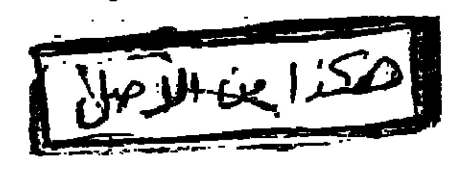
DEMOCRATIE MODERNE, hebdomadaire du Centre démocrate, se montre d'un optimisme plus nuancé en affirmant que, malgré les efforts d'hommes très influents « *pour définir les termes d'une nouvelle coexistence pacifique entre Libanais* » et « *la lassitude* » manifestée par la population devant « *les excès des uns et des autres* », le retour à la paix « *dépend avant tout du poids des pays arabes « modérés » et de leur capacité à ramener à la raison ceux qui pratiquent la politique du pire à Beyrouth, notamment le colonel Kadhafi et ses protégés palestiniens* ».

Pour Jean Jullien, les voix qui appellent à une intervention occidentale pour éviter le partage ou l'éclatement du Liban « *prêchent dans le désert* ». En effet, explique-t-il dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, organe du P.S.U., « *aucun impérialisme ne va s'enliser au Liban, surtout quand son partage, s'il se fait sans trop de conséquences militaires dans la région, c'est-à-dire si Kissinger modère les Israéliens, peut permettre de fixer les Palestiniens et de les détourner de leur lutte militaire et politique.*

» *Mais est-il encore possible de choisir la concorde nationale au Liban pour pouvoir concentrer toute l'action contre Israël ? La libération nationale ne peut pas ne pas tenir compte de la lutte de classe et des réalités de la région quelles qu'elles soient.* »

François Solchaga affirme, dans *RIVAROL* que « *la crise profitera obligatoirement à l'U.R.S.S. dans la mesure où les combats placent dans le même camp « nassériens », baasistes, nationalistes arabes et communistes. Cela ne peut qu'amener un rapide développement de l'influence communiste, tout en interdisant toute stabilisation de la situation. Or la crise libanaise bloque tout processus de paix dans la région, ce qui est un point positif pour une diplomatie russe dont les espoirs de percée politique au Moyen-Orient sont liés à la perpétuation des hostilités israélo-arabes. Les craintes syriennes d'une intervention israélienne dans le sud du Liban (qui conduirait à une nouvelle guerre, que Damas est incapable de gagner et le sait) vont dans le sens d'une accentuation de la mainmise soviétique sur le pays. Le vieil adage « A qui le » crime profite » reste d'une grande actualité en la matière...* »

C'est à un autre aspect de la crise libanaise que s'attache *LA VIE FRANÇAISE - L'OPINION*. L'hebdomadaire économique constate que, « *contrairement à leurs confrères américains, japonais ou britanniques, les industriels français hésitent à quitter le Liban* ». Même si « *le blocage de la vie économique libanaise oblige à des transferts d'activité* », l'hebdomadaire relève que « *les banquiers français s'accrochent* », considérant encore Beyrouth comme un « *appui important* ». — A. Ch.



EUROPE

Espagne

Une nouvelle vague d'arrestations vise les milieux d'extrême gauche

Madrid (*A.F.P.*, *A.P.*, *Reuter*). — De nouvelles et nombreuses arrestations d'opposants ont été opérées au cours des dernières quarante-huit heures dans plusieurs provinces d'Espagne. A Malaga, la police a annoncé, le 10 novembre, l'arrestation de cinquante-trois personnes dont trente-sept, des étudiants pour la plupart, appartiendraient à la Jeune Garde rouge et sont accusés d'avoir distribué des tracts pro-communistes et organisé des réunions illégales. Les seize autres seraient des militants du groupe Drapeau rouge, actifs parmi les travailleurs de la métallurgie et du textile.

D'autre part, cinq militants (dont trois femmes) de l'organisation ETA ont été arrêtés à Pampelune, ainsi que deux prêtres coupables d'avoir dit, le 1er novembre, à leurs paroissiens qu'il n'était pas nécessaire de prier pour la santé du général Franco. L'un des deux prêtres a été libéré après deux jours de détention, l'autre est toujours en prison.

Par ailleurs, seize avocats qui avaient protesté contre les conditions dans lesquelles un jeune Basque avait été abattu par la police, lors d'un contrôle routier près de Saint-Sébastien en 1974, ont été inculpés le 10 novembre à Burgos de « *manque de respect envers les autorités militaires* ».

A Madrid, l'association de la presse madrilène a lancé un appel au gouvernement pour protester contre un renforcement des mesures de censure, de suspension et d'interdiction qui frappent actuellement les journaux espagnols. L'association demande également au gouvernement de faire cesser « *la dangereuse vague de violences menée par des éléments incontrôlés* » contre les journalistes. Elle fait notamment état d'une augmentation inquiétante des menaces de mort adressées aux journalistes par des groupes d'extrême droite.

● *Le chef de l'Etat espagnol* a passé une nuit calme, indiquait un bulletin médical publié ce mardi 11 novembre à 7 h. 30. Bien que l'état du Caudillo, qui a nécessité l'utilisation d'un rein artificiel, demeure grave, on n'exclut pas à Madrid l'hypothèse d'un rétablissement. L'un des principaux médecins soignant le général Franco, qui a souhaité conserver l'anonymat, affirmait lundi soir : « *Nous avons l'espoir bien fondé que le général Franco peut guérir.* » Le médecin a toutefois ajouté qu'on ne pouvait écarter l'éventualité d'une nouvelle crise qui risquerait alors de précipiter une fin brutale.

DÉMENTI ET PRÉCISIONS

La présence américaine aux îles Canaries

L'ambassade des Etats-Unis à Alger nous demande de démentir l'existence de bases militaires américaines aux îles Canaries et celle de radars, également américains, à Ceuta et Melilla (*le Monde* du 30 octobre).

Nous lui donnons acte de cette démarche. Cependant, le M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien) fournit les précisions suivantes : en ce qui concerne l'archipel canarien, la NASA dispose depuis 1966 au sud de l'île de Grande-Canarie, à Mas-Palomas, d'installations pour les projets Mercury, Gemini et Apollo, qui sont également utilisées pour le contrôle des satellites espions comme le HS 303 A et le Samos, qui dépendent du Pentagone.

A l'île de Palmas, dotée de trois systèmes de radars pour la défense antimissiles, il existe une base de Sonar pour le contrôle du passage des sous-marins et des navires qui empruntent la route du pétrole.

Au cours des récentes négociations entre Washington et Madrid pour le renouvellement des bases américaines en Espagne, il aurait été question de la location aux forces aériennes américaines du grand aéroport de Granadilla, au sud de Ténériffe, terminé en avril dernier. La construction d'un port à Lanzarote susceptible d'être utilisé comme base navale aurait été également évoquée.

Les systèmes de contrôle et de radars installés dans les différentes îles de l'archipel ont un personnel dirigeant formé de militaires américains, et sont reliés à la base militaire américaine de Rota, en Espagne, par l'intermédiaire de Cadix et de la base de Kenitra au Maroc. Il en est de même des radars de Ceuta et de Melilla qui, il est vrai, sont espagnols, et non pas américains.

Enfin, le câble sous-marin qui relie Lisbonne à l'Afrique du Sud en passant par Ténériffe est utilisé par les services civils et aussi par l'OTAN et la NASA. Depuis les événements du Portugal, un câble supplémentaire relie Ténériffe aux Etats-Unis, en passant par Recife, au Brésil.

Portugal

LE GÉNÉRAL OTELO DE CARVALHO N'ASSISTERA PLUS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Interrogé par une station de radio dans la nuit du 10 au 11 novembre, le général Otelo de Carvalho, commandant du Copcon, a tenu des propos révélateurs de la crise très grave qui se manifeste, semble-t-il, au sein du Conseil de la révolution. Le chef du Copcon a justifié son absence de la réunion du Conseil, le 10 novembre, en déclarant notamment : « *J'ai perdu tout intérêt pour ces réunions ; je suis absolument décidé à ne plus y aller tant que les véritables problèmes, politiques et militaires, n'y seront pas traités. Les officiers présents passent leur temps à s'accuser mutuellement et je ne veux pas perdre de temps avec un conseil qui n'a presque rien de révolutionnaire.* »

La manifestation d'appui au sixième gouvernement et au général Pinheiro de Azevedo suscite, d'autre part, des réactions contradictoires. Selon le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), cette manifestation a cherché à obtenir « *une couverture faussement populaire pour des mesures répressives et autoritaires que le sixième gouvernement s'apprête à prendre pour imposer au pays sa politique à droite* ». Pour le parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.), le premier ministre a démontré par son discours « *un attachement clair aux forces de droite sociales-démocrates* ».

De leur côté, socialistes et centristes se félicitent d'une intervention dont ils soulignent « l'opportunité » et le « courage ». A propos des incidents survenus au cours de la manifestation, le P.S. accuse la police militaire qui, nerveuse, aurait tiré en l'air, d'en être responsable.

JOSÉ REBELO.

L'exil en Sibérie

Un témoignage d'Anatoli Martchenko

Moscou. — Comment vit un exilé politique en Sibérie, comment s'y rend-il ? Il est possible d'en avoir une idée grâce au témoignage de l'un d'entre eux, l'écrivain dissident Anatoli Martchenko, et à celui de sa femme Larissa. Martchenko a trente-neuf ans. Il a déjà passé neuf années en prison. D'abord pour avoir cherché à s'enfuir en Iran à la suite d'une rixe, puis pour avoir publié en Occident ses souvenirs de prisonnier (1). En mars dernier, il a été de nouveau condamné à quatre ans d'exil pour infraction à la loi sur l'assignation à résidence. Martchenko habitait alors Taroussa, non loin de Moscou, mais n'avait pas le droit de se rendre dans la capitale.

Aujourd'hui, Anatoli Martchenko vit en Sibérie dans une petite agglomération, Tchouna, non loin du barrage de Bratsk et du chantier du nouveau Transsibérien. Il y avait déjà vécu en 1971, à sa sortie de prison, avant d'être assigné à Taroussa. Sa femme, l'ancienne épouse de l'écrivain dissident Youli Daniel, a également vécu à Tchouna, après avoir été condamnée pour avoir protesté en 1968 contre l'invasion de la Tchécoslovaquie. Elle fait aujourd'hui la navette entre Moscou et Tchouna. C'est au cours d'un récent passage à Moscou qu'elle a rencontré quelques correspondants et leur a parlé de la vie en Sibérie. Le récit qui suit a été écrit d'après ses déclarations, ainsi que grâce à des extraits du journal que tient Anatoli Martchenko.

De notre correspondant

La moindre épreuve dans l'exil, ce n'est pas de s'y rendre. Le voyage est long entre Moscou et la Sibérie. Il se fait par train dans des wagons cellulaires, avec des étapes dans des prisons-relais. Le train suit l'unique voie qui traverse actuellement l'U.R.S.S. d'ouest en est, celle du Transsibérien. Les prisonniers et les exilés l'ont surnommé le « *Super-Goulag Express* ».

Condamné à la fin de mars 1975, Anatoli Martchenko a fait le voyage en Sibérie en avril, dans des conditions d'autant plus pénibles qu'il avait commencé une grève de la faim avant son procès. Il ne devait cesser cette grève que le 21 avril, pendant le voyage, après avoir refusé de s'alimenter pendant cinquante-trois jours.

Sur la route de l'exil, les condamnés sont traités comme des prisonniers. Une différence cependant. Chaque jour passé dans ces conditions compte pour trois jours d'exil. Si le voyage en Sibérie dure un mois, la peine totale sera réduite de trois mois.

Une prison-relais a particulièrement frappé Martchenko. Celle de Sverdlovsk, environ à mi-chemin entre Moscou et Novossibirsk, où il a passé quatre jours. « *La cellule 11, où j'ai été enfermé, mérite une description détaillée*, écrit-il dans son journal. *C'est une grande pièce de 120 mètres carrés avec un bat-flanc collectif de 10 mètres sur 4. Le reste de la pièce est occupé par une longue table avec des bancs et aussi par deux sièges de toilette. Lorsque j'y étais, la cellule contenait cent soixante-trois personnes. Le jour, ce n'était encore pas trop mal. Mais la nuit ! Il y avait des gens couchés sur le bat-flanc, sous le bat-flanc, sur la table, sous la table. Entre le mur et le bat-flanc, on ne pouvait même pas s'allonger, à peine se recroqueviller ou s'asseoir. Toutes les annonces étaient faites par haut-parleur pour couvrir les bruits permanents qui règnent dans la cellule.* »

La vie, selon Martchenko, n'est pas aisée pendant les quarante jours que dure le voyage. La nourriture n'est pas abondante, et il y a des « *rapides* » qui s'approprient la ration d'autrui. Cette ration comprend du pain, des sprats, des harengs salés et 20 grammes de sucre par jour. « *Je dois dire*, précise Martchenko, *que les rations se sont améliorées depuis cinq ans. La nourriture est plus facile à digérer et la ration de sucre a été portée de 15 à 20 grammes. Une augmentation de 30 % en cinq ans !* » Autre risque de la vie carcérale : se faire dépouiller soit au jeu, soit par la force, de ses vêtements ou de ses chaussures. « *Les chaussures sont plus importantes que les pieds*, note Martchenko avec un humour noir. *On ne peut que vous écraser les pieds, mais les chaussures, on peut vous les voler.* »

Combien empruntent ainsi la route de Sibérie ? Martchenko affirme qu'il n'en sait rien. « *Je ne sais pas*, dit-il, *combien il y a de cellules comme le numéro 11 dans la prison de Sverdlovsk, mais les prisonniers affirment que cet établissement peut contenir vingt-cinq mille à trente mille personnes. Peut-être. Il n'y a pas de statistiques officielles. C'est un secret d'Etat. Je peux simplement dire ce que j'ai vu : les prisons par lesquelles je suis passé sont toutes bondées, surtout de jeunes. Les informations officielles affirment que la criminalité diminue. Alors, pourquoi ces milliers et ces milliers de prisonniers en route vers le Pacifique ?* »

L'arrivée en exil doit apparaître comme un soulagement, d'autant plus que la vie matérielle est plus facile en Sibérie aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quelques années. « *A Tchouna*, explique Larissa Martchenko, *l'alimentation est peut-être meilleure qu'à Taroussa, à une centaine de kilomètres de Moscou. Ça s'est beaucoup amélioré depuis quatre ans. Lors de mon premier séjour, qui a duré trois ans, il n'y avait pas de viande, sauf pour l'anniversaire de Lénine, et je n'ai trouvé des œufs qu'à deux reprises. Maintenant, nous avons toujours des œufs qui viennent de Bulgarie, du lait, du fromage et de la crème, mais de mauvaise qualité. Il y a aussi de la viande de porc et parfois on vend du mouton et du bœuf. Mais la qualité de la viande est bien plus mauvaise qu'à Moscou. En cinq mois, on a aussi vendu une fois des poulets.* »

La population de Tchouna se compose, selon Larissa Martchenko, pour moitié d'exilés et d'ex-détenus russes, ukrainiens, lettons, lituaniens, et pour moitié de volontaires attirés par la promesse de hauts salaires. Mais les hauts salaires ne seraient plus versées aujourd'hui qu'à ceux qui travaillent à l'abattage des arbres dans la taïga.

Anatoli Martchenko, pour un travail de manutention dans un combinat industriel du bois, ne gagnait que 100 roubles par mois, alors que le salaire moyen est officiellement, en U.R.S.S., supérieur à 130 roubles. Certains jeunes, attirés par la promesse de hauts salaires et d'appartements confortables, sont déçus par les salaires et par les appartements qu'il faut parfois attendre deux ans. Cela n'empêche pas de nombreux Sibériens de posséder une voiture, plus facile à obtenir là-bas que dans les grands centres de Russie occidentale, où il faut se faire inscrire sur des listes d'attente.

Jusqu'à ces dernières années, la majeure partie des exilés comme des volontaires se construisaient souvent, avec des matériaux obtenus dans des conditions peu régulières, des maisons individuelles. Ils disposaient ainsi d'un grand jardin où ils cultivaient des pommes de terre et autres légumes, un appoint non négligeable. La tendance, maintenant, est de construire des immeubles d'appartements de quatre ou cinq étages avec le confort, c'est-à-dire l'eau et le chauffage. Alors que les plus anciens résidents restent attachés à la maison individuelle, les plus jeunes préfèrent, au contraire, l'appartement. En hiver, le climat est extrêmement rude ; des températures de moins 50 degrés ne sont pas rares ; dans ce cas, seuls les *valenkis* — les bottes de feutre — préservent du froid. Mais, estime Larissa Martchenko, ces températures sont supportables « *car il fait soleil dans la journée, il n'y a pas de vent en hiver et l'air est très sec* ».

Les distractions sont rares à Tchouna. On peut y écouter la radio — soviétique, mais aussi les radios étrangères — et y regarder la télévision, retransmise depuis peu à partir de Bratsk. Les livres autres qu'idéologiques ne sont pas nombreux. Outre la *Pravda* et les *Izvestia*, on peut trouver la presse locale. Le froid et l'ennui accentueraient encore les méfaits de l'alcoolisme.

« *La vie*, raconte Larissa Martchenko, *est calme le soir et la nuit, mais il arrive qu'on commette des crimes, et c'est toujours à la suite d'ivrogneries. C'est ainsi qu'un jour le surveillant d'un camp de prisonniers voisin a tué sa femme enceinte. Il a été fusillé. Très souvent, pendant les fêtes de la Révolution ou du Nouvel An, certains tombent, ivres morts, dans la rue et meurent ensuite de froid. On boit n'importe quoi. De la vodka quand il y en a, mais aussi de l'alcool presque pur et toutes sortes de* samogon *(2). En revanche, il n'y a pas de vols. Beaucoup laissent la clé sous leur paillasson. On nous a bien volé une machine à écrire et un livre de Soljenitsyne, mais c'était en 1971 et je crois qu'il s'agissait d'un acte du K.G.B.* »

La situation s'est améliorée à Tchouna pour deux raisons. L'agglomération est destinée à devenir un centre de l'industrie du bois ; elle bénéficie, d'autre part, des efforts déployés pour la construction du second Transsibérien. Si des volontaires participent à la construction du Transsibérien, il paraît évident à Larissa Martchenko, que des exilés, des amnistiés et des prisonniers participent aussi en grand nombre aux travaux.

Ainsi va la vie à Tchouna. Difficilement pour Anatoli Martchenko, qui est de santé fragile et supporte mal de travailler à l'extérieur par grand froid. Après avoir été examiné à la polyclinique de Tchouna, il séjourne depuis le 20 octobre à l'hôpital d'Irkoutsk pour des examens plus approfondis.

C'est encore lui qui dit : « *L'exil en Sibérie m'isole de mes proches et de mes amis aussi efficacement qu'un réseau de fils de fer barbelés. Ma correspondance est surveillée (malgré la loi). Et comment quelqu'un pourrait-il venir jusqu'à moi ? Il faut tant de temps et d'argent. Ils m'isolent non seulement moi-même, mais aussi ma femme quand elle vient me rejoindre. Enfin, on peut tout aussi bien vous piéger en exil que dans un camp. Les provocateurs ne manquent pas en Sibérie.* »

JACQUES AMALRIC.

(1) *Mon témoignage*. Edit. Le Seuil.
(2) *Samogon* : alcool distillé dans des conditions artisanales et clandestines à partir de différents produits (sucre, pommes de terre, etc.).

● *Un message d'André Sakharov au président Giscard d'Estaing.* — Le prix Nobel de la paix sollicite l'intervention du président français auprès des autorités soviétiques en faveur d'une amnistie des détenus politiques en U.R.S.S., condamnés « *sans avoir commis de crime dans le sens où on l'entend dans les pays démocratiques* ». Le physicien a joint à son message celui d'une vingtaine de prisonniers politiques soviétiques qui avaient demandé récemment au présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. une amnistie générale pour les personnes condamnées ou poursuivies en raison de leur idéologie, de leur activité politique ou de leurs convictions ou actions religieuses. Ils demandaient que l'amnistie soit appliquées avant tout aux femmes et aux personnes internées dans des hôpitaux psychiatriques pour leurs convictions politiques. Cette requête était signée notamment par l'écrivain Anatoli Martchenko, sa femme Larissa Bogoraz, le mathématicien, Leonid Pliouchtch, le biologiste Vladimir Boukovski et André Sakharov.

● *L'écrivain géorgien Eviad Gamsakhourdia*, qui participe aux travaux de la section soviétique de l'organisation Amnesty International, a accusé le K.G.B., dans une lettre ouverte adressée à M. Youri Andropov, son président, d'avoir tenté de l'empoisonner avec sa famille. Cette lettre, parvenue le 10 novembre aux journalistes à Moscou, avec des pièces jointes appuyant les affirmations de l'écrivain, est également adressée à M. Inaouri, président du comité de sécurité d'Etat géorgien. Elle affirme qu'un gaz toxique aurait été répandu ces derniers mois, dans la cour de sa maison, à Tbilissi, capitale de la Géorgie, où plusieurs animaux domestiques seraient morts de manière inexplicable. — *(A.F.P.)*

AUSTRALIE

CRISE CONSTITUTIONNELLE A CANBERRA

Le gouvernement travailliste et le Parlement sont dissous

Mouvements de grève en faveur de M. Whitlam

La crise constitutionnelle, qui couvait depuis cinq semaines en Australie, a éclaté mardi 11 novembre de façon dramatique. Au pouvoir depuis son triomphe électoral de décembre 1972, le gouvernement travailliste de M. Gough Whitlam a en effet été dissous ; les parlementaires sont renvoyés devant les électeurs ; M. Fraser, chef de l'opposition de droite, est nommé chef du gouvernement « ad interim ».

Cependant, M. Whitlam entend demeurer en fonctions. La campagne électorale va se dérouler dans un climat passionnel tel que l'Australie n'en a jamais connu. Déjà, mardi après-midi, des manifestants se sont massés devant le Parlement de Canberra pour demander que M. Whitlam demeure à son poste et les syndicats de marins et de dockers ont déclenché des mouvements de grève.

Le Sénat, que contrôle — à une très faible majorité — l'opposition (parti libéral et parti national agrarien), refusait, depuis plus d'un mois, de voter le budget. M. Fraser a déclaré, à maintes reprises, que la loi de finances serait approuvée uniquement si M. Whitlam acceptait de convoquer le corps électoral. Le premier ministre refusait d'obtempérer, estimant que la Chambre Haute n'était pas investie de ce pouvoir. La crise était, dans ces conditions, d'autant plus difficile à éviter que l'administration serait très rapidement hors d'état de fonctionner. Cependant, estimait M. Whitlam, aucune raison majeure ne s'opposait à ce que le gouvernement travailliste reste au pouvoir jusqu'en mai 1977, date normale des prochaines élections.

Cette guerre des nerfs ne pouvait se prolonger indéfiniment. Mardi matin, le gouverneur général, Sir John Kerr, qui venait de rencontrer M. Whitlam, déclarait qu'il était nécessaire de trouver « *une solution démocratique et constitutionnelle* » à la crise. Il ajoutait : « *En vertu des principes concernant la responsabilité gouvernementale, un premier ministre qui ne peut pas obtenir l'appui, notamment financier, nécessaire à la bonne marche de l'Etat, doit, soit recommander l'organisation d'élections générales, soit donner sa démission* ». Le parti travailliste décidait alors que des élections partielles destinées au renouvellement de la moitié du Sénat auraient lieu le 13 décembre. Peu de temps après cependant, le gouverneur général limogeait M. Whitlam.

M. Fraser étant désormais premier ministre, le Sénat votait dans l'heure le budget. Le gouverneur général décidait ensuite la dissolution du Parlement ; les élections auront probablement lieu le 13 décembre.

Une série de scandales

Prenant les élus au mot, M. Whitlam déclarait aussitôt après qu'il n'avait plus aucune raison d'être limogé : la loi de finances n'était-elle pas approuvée ? « *Il n'y a plus d'impasse. Le gouvernement est capable de gouverner. Le parti que je dirige n'a jamais été battu à la Chambre* », a déclaré M. Whitlam, ajoutant à l'adresse du président de la Chambre : « *Vous devez faire savoir au gouverneur général que le parti que je dirige dispose de la majorité à la Chambre et que je dois être appelé à former le gouvernement.* » M. Whitlam a aussi fait remarquer que M. Fraser n'avait pas la confiance des députés : une motion de défiance à l'égard du nouveau cabinet a en effet été votée mardi, par 64 voix contre 54.

La crise éclate dans les pires conditions pour le parti travailliste. L'opposition contrôle quatre Etats sur six, et ce sont les plus importants des Etats composant l'Australie. Les taux d'inflation et de chômage n'ont jamais été aussi élevés depuis la guerre. D'autre part, des scandales ont éclaboussé le gouvernement depuis le début de l'année. M. Whitlam a été contraint de se séparer à un mois d'intervalle de M. Cairns, vice-premier ministre et ministre des finances, et de M. Connor, ministre des ressources minières et de l'énergie. Ces deux responsables avaient, de façon fort imprudente et non sans naïveté, pris des contacts directs — en vue d'emprunter sur le marché des pétrodollars — avec un négociant d'origine pakistanaise, M. Tirath Khemlani. Aucune information n'avait été demandée dans les milieux financiers internationaux au sujet de ce trafiquant sans envergure.

De son côté, M. Whitlam a accusé M. Doug Anthony, l'un des dirigeants de l'opposition (parti agrarien), d'avoir travaillé de fort près avec M. Stallings, un Américain qui vivait autrefois en Australie et a aidé à l'installation de la station américaine de communications (militaires) par satellite de Pine-Cap. M. Stallings aurait travaillé pour la CIA et aurait servi de relais au financement par les services secrets américains de la droite australienne. Il est trop tôt encore pour prouver l'exactitude des allégations de M. Whitlam. Mais il est certain que le nationalisme économique du gouvernement travailliste n'a jamais été en odeur de sainteté dans certains milieux financiers occidentaux. La puissante chambre de commerce américaine d'Australie n'a pas caché ses préférences pour la droite à Canberra, et le Center for Strategic and International Studies de l'université Georgetown à Washington avait mené une enquête très poussée en Australie sur « *le défi aux investissements américains outre-mer* » (*le Monde* du 9 mai 1973).

La crise actuelle semble avoir des raisons essentiellement locales. Elle ne peut cependant pas ne pas avoir des implications internationales, en raison de l'importance de l'Australie dans la région Asie du Sud-Est-Pacifique du Sud et de sa fabuleuse richesse en matières premières.

J. D.

ASIE

Bangladesh

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LES CHEFS DES TROIS ARMES SE PARTAGENT LE POUVOIR

Les portefeuilles du nouveau gouvernement du Bangladesh ont été répartis, lundi 10 novembre, entre le chef de l'Etat, M. Sayem, ancien président de la Cour suprême, et les chefs des trois armes. M. Sayem est administrateur de la loi martiale et cumule les portefeuilles de la défense, des affaires étrangères, de la justice, du Plan, des problèmes parlementaires, ainsi que la charge du secrétariat du gouvernement. Les chefs des trois armes sont administrateurs adjoints de la loi martiale.

Le général Ziaur Rahman, chef d'état-major de l'armée de terre, et principal artisan du contre-coup d'Etat, est aussi ministre des finances, de l'intérieur, de l'industrie, du commerce intérieur et extérieur, de l'information, de la recherche scientifique et technologique et de l'énergie atomique. L'amiral Mosharaff Hussain Khan, chef d'état-major de la marine, s'est vu confier les ministères des transports, du travail, de la réforme agraire, des affaires culturelles, des forêts et de la pêche.

Enfin, le vice-maréchal de l'air, M. G. Tawab est ministre de l'aviation, du tourisme, des postes, du pétrole, des travaux publics, de la santé et de la planification familiale, de l'agriculture et de l'alimentation, du développement rural et des coopératives, ainsi que des collectivités locales. Radio-Dacca a annoncé que vingt-neuf personnes avaient été arrêtées et que d'importantes quantités d'armes et de munitions avaient été saisies au cours des derniers jours. — (*Reuter, A.F.P.*)

● UNE DELEGATION ECONOMIQUE FRANÇAISE, conduite par M. Missoffe, a rencontré, samedi 8 novembre, M. Ne Win, chef de l'Etat birman. Ce dernier doit se rendre le 11 novembre en visite officielle en Chine. — (*A.P., A.F.P.*)

L'ÉVÉNEMENT

L'accession de l'Angola

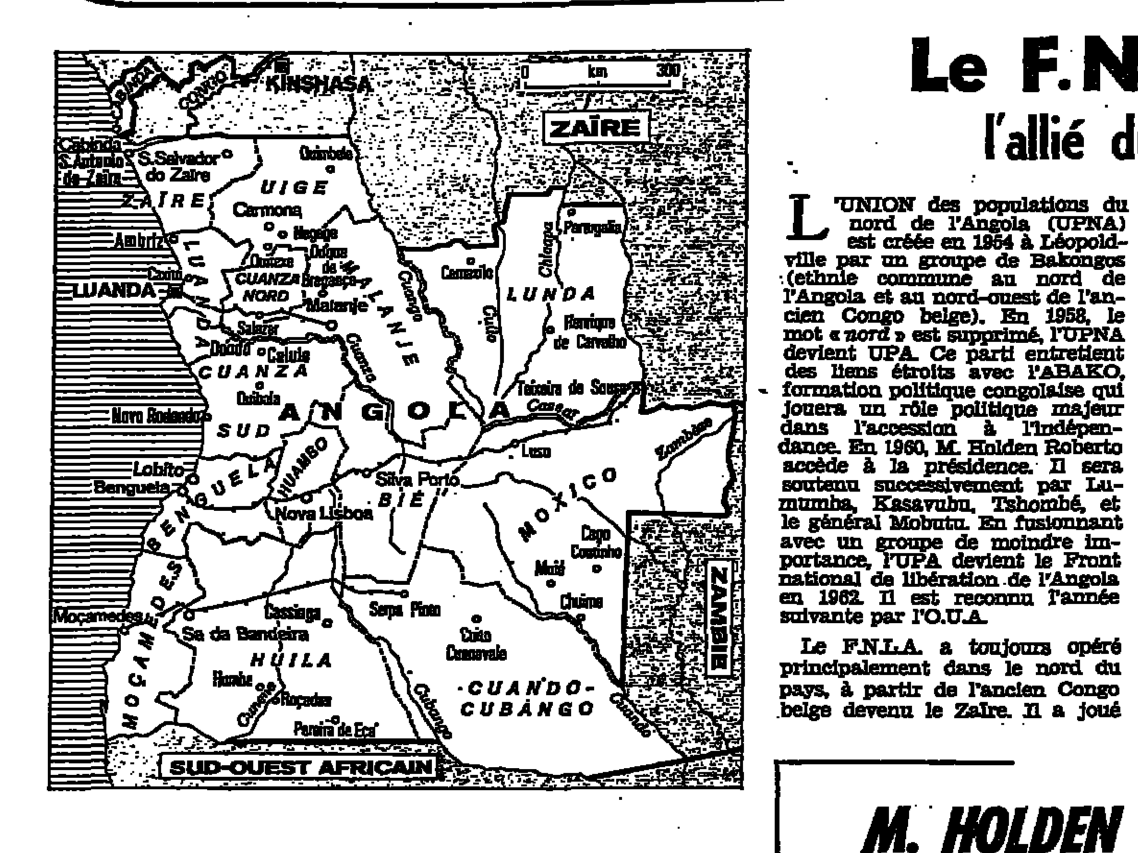
L'ANGOLA a accédé, le 11 novembre, à l'indépendance dans les pires conditions. L'accord d'Alver, passé le 10 février dernier entre les trois mouvements de libération et le Portugal, avait posé les grandes lignes d'une progression vers la souveraineté internationale, sous la caution de l'armée portugaise. Les trois mouvements promettaient d'unifier leurs forces armées et d'organiser des élections libres, prévues pour le 11 novembre.

Le gouvernement de transition mis en place par l'accord prévoyait que chaque poste ministériel serait en fait tenu par un représentant de chacun des trois mouvements, structure tripartite qui augurait mal de la possibilité de trouver un terrain d'entente sur le fond. Les incidents entre le M.P.L.A., pro-socialiste, et le F.N.L.A., rejoint en août par l'UNITA, ne tardèrent pas à éclater pour dégénérer bientôt en une guerre qui a coûté quatre mille morts et la ruine de l'économie.

L'intransigeance des parties, aggravée par les oppositions tribales, est encore avivée par la rivalité des puissances qui se disputent l' « amitié » d'un État appelé, par ses ressources naturelles et sa position stratégique, à jouer un rôle de premier plan pour l'avenir du continent africain. Le Zaïre et l'Afrique du Sud, notamment, secondés par de nombreux pays occidentaux, font tout pour empêcher l'émergence d'un Angola « socialiste ». La Chine s'emploie à contrarier l'action de l'Union soviétique, favorable au M.P.L.A.

Après une période de succès, le M.P.L.A. vient de subir une série de revers qui lui interdisent de pouvoir prétendre contrôler plus de la moitié du territoire. Nul ne saurait prévoir l'issue d'un conflit qui pourrait prendre, dans les semaines à venir, une nouvelle dimension.

OLIVIER POSTEL-VINAY.



Le F.N.L.A. : l'allié du Zaïre

L'UNION des populations du nord de l'Angola (UPNA) est créée en 1954 à Léopoldville par un groupe de Bakongos (ethnie commune au nord de l'Angola et au nord-ouest de l'ancien Congo belge). En 1958, le mot « nord » est supprimé, l'UPNA devient UPA. Ce parti entretient des liens étroits avec l'ABAKO, formation politique congolaise qui jouera un rôle politique majeur dans l'accession à l'indépendance. En 1960, M. Holden Roberto accède à la présidence. Il sera soutenu successivement par Lumumba, Kasavubu, Tshombé, et le général Mobutu. En fusionnant avec un groupe de moindre importance, l'UPA devient le Front national de libération de l'Angola en 1962. Il est reconnu l'année suivante par l'O.U.A.

Le F.N.L.A. a toujours opéré principalement dans le nord du pays, à partir de l'ancien Congo belge devenu le Zaïre. Il a joué un rôle majeur dans la guerre coloniale, depuis le soulèvement général de 1961 jusqu'à l'accord de cessez-le-feu d'octobre 1974. M. Holden Roberto n'a jamais participé lui-même à cette époque à la guérilla. En 1964 et 1972, des mutineries sont réprimées avec l'aide des troupes congolaises. En 1971-1973, l'activité militaire du F.N.L.A. a nettement diminué, pour reprendre en 1974.

Grâce à l'aide du Zaïre, de nombreux pays occidentaux, de l'Afrique du Sud et, dans une moindre mesure, de la Chine, le F.N.L.A. est parvenu à consolider ses positions dans le nord du pays et, semble-t-il, à en acquérir de nouvelles dans le Sud. De nombreux Portugais, ou Angolais d'origine portugaise, militent dans ses rangs. En février 1975, il a bénéficié de l'apport des quelque trois mille hommes de M. Daniel Chipenda, transfuge du M.P.L.A. Le F.N.L.A. s'est prononcé pour une économie de type libéral.

L'UNITA : une implantation dans le Centre et l'Est

PROCHE collaborateur de M. Holden Roberto, M. Jonas Savimbi rompt avec éclat avec lui en 1964, en l'accusant de privilégier l'ethnie Bakongo. Après avoir tenté, sans succès, de trouver un terrain d'entente avec le M.P.L.A., il s'installe à Lusaka, en Zambie (1965). L'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) est fondée l'année suivante à Muangai, à 350 kilomètres de la frontière zambienne. Le mouvement commet l'erreur de couper le chemin de fer de Benguela, qui assure l'exportation du cuivre zambien, et la Zambie lui ferme alors ses portes (1967).

Privée de tout appui extérieur officiel, l'UNITA n'en renforce pas moins son influence en pays ovimbundu et chokwe (centre et est de l'Angola). Aux attaques à l'arme blanche, comme l'opération suicide sur Texeira de Souza, de Noël 1966, succèdent peu à peu les actions de guérilla classique. En juin 1974, l'UNITA est le premier des trois mouvements à signer avec Lisbonne un accord de cessez-le-feu. Après l'accord d'Alvor entre les trois mouvements et le Portugal (janvier 1975), elle est reconnue par l'O.U.A.

Jusqu'au début d'août 1975, l'UNITA n'intervient dans la guerre civile que pour aider l'armée portugaise à séparer les combattants. Le 5 août, elle entre en conflit avec le M.P.L.A., qu'elle accuse d' « agression ». Considérée comme un mouvement mineur, elle parvient néanmoins à reconquérir, en septembre et octobre, la majeure partie du terrain perdu en août.

L'UNITA défend la thèse d'un « socialisme angolais » ouvert, dans certaines limites, aux capitaux étrangers. Plusieurs de ses membres les plus en vue, dont le secrétaire général, sont d'origine cabindaise.

Le M.P.L.A. : une inspiration marxiste

CRÉÉ à Luanda en 1956 par de jeunes intellectuels de la bourgeoisie nationaliste mbundu (ethnie de la région de Luanda), dont de nombreux mulâtres, le Mouvement populaire de libération de l'Angola s'implante dans les « muçeques » (quartiers africains) de Luanda, où un premier soulèvement a lieu en février 1961. Durement atteint par la répression, le M.P.L.A. doit établir son quartier général à l'étranger, d'abord à Kinshasa en 1962, puis, après l'échec d'une tentative de réconciliation avec le F.N.L.A., à Brazzaville en 1963. Le mouvement est d'inspiration marxiste et mène une campagne active de formation de ses militants et d'instruction idéologique des populations.

En dépit de grandes difficultés à approvisionner de Brazzaville les guérilleros de l'intérieur, le M.P.L.A. réussit néanmoins à maintenir de solides positions, notamment à l'est de Luanda. En 1967, le mouvement ouvre un nouveau front à partir de la frontière zambienne et peut développer sensiblement ses activités, qui diminuent à nouveau à partir de 1971. En décembre 1972, le M.P.L.A. obtient du Zaïre — au prix d'une reconnaissance formelle de la suprématie de M. Roberto Holden au sein du mouvement d'indépendance — qu'il lui rouvre sa frontière. Le général Mobutu ne tient pas longtemps cet engagement.

Le M.P.L.A. traverse plusieurs crises internes, notamment en 1973 (attentat manqué contre M. Agostinho Neto) et en mai 1974, date à laquelle plusieurs membres fondateurs du mouvement protestent contre le caractère « dictatorial » de la direction de M. Neto. Ces dissensions sont officiellement surmontées lors d'un congrès tenu à Lusaka en août 1974.

Le M.P.L.A. qui a su faire preuve, pendant toute cette période, d'une efficace activité diplomatique, a bénéficié de l'aide soviétique depuis le début des années 60.

Depuis l'aide du « camp socialiste » s'est considérablement accrue. Le M.P.L.A. a annoncé son intention de nationaliser les entreprises étrangères.

M. HOLDEN ROBERTO : un anticommuniste convaincu

LE portrait officiel — complet de coupe sévère, visage fermé aux lèvres minces, lunettes noires — semble répondre à la réputation que M. Holden Roberto s'est faite depuis un an en relevant le défi lancé par le M.P.L.A. : un chef militaire redoutable, et un froid politicien de droite dénué de scrupules. Ceux qui l'ont connu jeune l'ont cependant dépeint comme bouleversé par l'injustice coloniale et plus proche du président Bourguiba que du général Mobutu.

Né en 1923, M. Holden Roberto a reçu une éducation protestante, dont il garde des habitudes austères, et une réelle simplicité de manières. Mélomane à ses heures, il s'est fait installer une chaîne stéréo dans son Q.G. d'Ambriz, et demande sans doute à Mozart d'adoucir l'effet des rapports que ses lieutenants lui font chaque soir. Doué d'un grand courage physique, il a pris en main la direction de l'offensive sur Luanda, et se rend lui-même sur le front. Toutefois, ses compétences militaires sont limitées. Dépourvu de tout charisme, impulsif, il ne sait pas toujours se faire obéir.

Ses idées politiques sont simples : le communisme n'est pas fait pour l'Afrique, le profit est le moteur de la réussite économique, les capitaux étrangers sont les bienvenus. Convaincu d'être appelé à un destin national, il semble plutôt être l'instrument de forces qu'il domine mal : la volonté du général Mobutu, dont il dépend depuis dix ans ; les convoitises des grandes sociétés étrangères ; l'anticommunisme émotionnel ; la rivalité sino-soviétique ; le réflexe tribal des Bakongos. Toutes ces forces s'exerceraient dangereusement sur lui s'il accédait à la tête de l'État.

M. JONAS SAVIMBI : un intellectuel chef de maquis

« UNIQUE nègre intelligent de toute l'Afrique », cet acrostiche bâti sur les initiales UNITA par les « pieds-noirs » d'Angola révèle du moins le prestige dont bénéficiait M. Jonas Savimbi au sein de la population blanche, qui a vu en lui, pendant quelques mois, l'homme providentiel capable d'éviter le chaos et d'établir une « société multiraciale » fondée sur la tolérance et le libéralisme économique. Ses adversaires politiques le décrivent comme un opportuniste et l'accusent d'avoir, dans les dernières années de la guerre coloniale, fait cause commune avec l'armée portugaise contre le M.P.L.A.

Grand et large d'épaules, barbu, la voix tonitruante, M. Savimbi est, comme M. Agostinho Neto, un intellectuel. Ancien étudiant en sciences politiques à l'université de Lausanne, il éprouve un goût marqué pour les formules percutantes. Mais, contrairement à ses deux rivaux, qui dirigèrent la guérilla surtout depuis l'étranger, il a toujours commandé ses partisans sur le terrain et en a tiré auprès d'eux un grand prestige.

Originaire du centre du pays et de l'ethnie ovimbundu (la plus nombreuse d'Angola), il passe, après sa rupture avec le président Kaunda, une année au Caire et un voyage en Chine, six ans dans les maquis angolais (1968-1974), menant une guerre populaire, dont l'écho affaibli parvenait avec peine à franchir les frontières de la colonie portugaise.

Longtemps considéré comme maoïste, M. Jonas Savimbi est surtout un chef africain hostile aux doctrines « importées ». Agé de quarante-trois ans, il dit avoir conservé la foi protestante de son enfance.

M. AGOSTINHO NETO : un poète révolutionnaire

L'ANCIEN « assimilado » aux yeux rieurs et au verbe discret est plus l'homme des petits comités que des grandes foules. Il a toutefois le don de convaincre, et Basil Davidson, l'Occidental qui le connaît le mieux, l'a décrit comme « un fort caractère durci dans l'adversité, peu porté à s'épancher, considérant souvent les mots comme une perte de temps — même quand ils pourraient ne pas l'être, — un « assimilado » privilégié qui s'est lui-même mesuré aux tests de l'assimilation et des diplômes universitaires pour se placer au-dessus, un poète et un universitaire qui a fait de lui-même un révolutionnaire ».

L'aventure a commencé voilà trente ans pour ce mulâtre, fils d'un pasteur méthodiste, né en 1922, dans un village mbundu à l'est de Luanda. Parti faire des études au Portugal en 1947, boursier à Lisbonne et Coïmbra, il se fait bientôt connaître par ses poèmes nationalistes, et la police l'incarcère à plusieurs reprises. Il obtient son diplôme de médecin en 1958, puis regagne, l'année suivante, sa terre natale. Il est arrêté en 1960 dans son cabinet de Luanda. Transféré au Cap-Vert, puis à Lisbonne en 1962, il met à profit son nouveau régime de résidence surveillée pour s'échapper et gagner Léopoldville, où il prend la tête du M.P.L.A.

Ce mouvement est alors en difficulté. L'insurrection de 1961 de Luanda a décimé ses rangs, et il subit la concurrence du F.N.L.A. Bien qu'il soit piètre orateur, M. Neto acquiert une grande autorité morale. Le M.P.L.A., dont le siège est transféré à Brazzaville, gagne du terrain.

La guérilla reprend en 1966-1967. M. Neto se dépense sans compter. Il multiplie les voyages à l'étranger, et impose peu à peu le M.P.L.A. sur la scène internationale, au détriment du F.N.L.A. qui passe au second rang. En 1969, il est le délégué de l'Angola à la conférence de solidarité afro-asiatique réunie à Khartoum. Le pape le reçoit à Rome en 1970 et M. Chou En-lai à Pékin l'année suivante. En outre, ses cadres politiques et militaires sont les meilleurs. Prix Joliot-Curie du Conseil mondial de la paix, Agostinho Neto est soutenu par le « camp socialiste », qui le croit seul à même de modifier en profondeur la société angolaise.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Dix-neuf mois d'affrontements

1974

25 AVRIL : Le régime de M. Caetano est abattu à Lisbonne.

5 MAI : Le général Costa Gomes, chef d'état-major déclare à Luanda : « La lutte armée continuera aussi longtemps que les maquisards refuseront un règlement politique. »

13 MAI : Plusieurs milliers de soldats portugais sont envoyés en renfort dans le nord de l'Angola.

JUIN : premiers incidents graves à Luanda entre Blancs et Noirs.

11 JUIN : Le général Spinola lie l'évolution des territoires d'outre-mer à la consultation préalable des populations.

17 JUIN : Lisbonne signe un accord de cessez-le-feu avec l'UNITA.

18 JUIN : Rencontre entre le général Spinola et le président Nixon aux Açores.

JUILLET : Les heurts entre Blancs et Noirs à Luanda font quarante-trois morts. Un début d'exode se dessine. Lisbonne met en place un conseil militaire présidé par l'amiral Rosa Coutinho.

4 AOUT : Premiers incidents graves dans les « Muçeques » (quartiers africains de Luanda) entre partisans du F.N.L.A. et du M.P.L.A.

6 ET 7 AOUT : Après une manifestation favorable à l'UNITA, des troubles font vingt morts à Luanda.

10 AOUT : Lisbonne rend public son plan de décolonisation de l'Angola. Il prévoit un gouvernement de coalition comprenant des représentants de toutes les forces politiques et chargé de préparer en deux ans l'élection d'une Assemblée constituante.

5 SEPTEMBRE : L'amiral Rosa Coutinho constitue un gouvernement provisoire placé sous l'autorité du conseil militaire.

29 SEPTEMBRE : Démission du général Spinola.

12 OCTOBRE : A la suite du succès de deux opérations militaires conduites par le F.N.L.A., le Portugal signe avec ce mouvement, à Kinshasa, un accord de cessez-le-feu.

22 OCTOBRE : Le M.P.L.A. signe, à son tour, un accord de cessez-le-feu.

10 NOVEMBRE : Des troubles font vingt-cinq morts à Luanda à la suite de l'arrivée dans la capitale de dirigeants de l'UNITA.

1975

5 JANVIER : Les chefs des trois mouvements nationalistes se mettent d'accord, à Mombasa, pour négocier ensemble avec le Portugal la formation d'un gouvernement de transition.

15 JANVIER : L'accord d'Alvor prévoit que les trois mouvements seront représentés à égalité dans le gouvernement de transition et que leurs forces armées seront progressivement intégrées. Des élections sont prévues pour le 11 novembre.

28 JANVIER : Le général Silva Cardoso remplace l'amiral Coutinho, mis en cause par le F.N.L.A. et l'UNITA.

31 JANVIER : Lisbonne transfère ses pouvoirs au gouvernement de transition.

13 FEVRIER : Le M.P.L.A. détruit les bureaux de M. Chipenda, chef de faction du M.P.L.A. dite « tendance de l'Est », à Luanda et à Luso. Cette opération fait vingt morts.

14 FEVRIER : Le F.N.L.A. et l'UNITA dénoncent la tentative du M.P.L.A. de mettre en place un « pouvoir populaire ».

26 MARS : Des combats entre le F.N.L.A. et le M.P.L.A. à Luanda font plus de cent morts.

28 MARS : M. Melo Antunes signe à Luanda, avec les trois mouvements, un accord prévoyant le désarmement des civils, l'échange des prisonniers et une limitation des effectifs des trois mouvements dans la capitale. Cet accord ne sera pas respecté.

29 AVRIL AU 4 MAI : De très violents affrontements entre le F.N.L.A. et le M.P.L.A. à Luanda font sept cents morts.

20 MAI : Le général Mobutu préconise un référendum à Cabinda.

4 JUIN : Le M.P.L.A. prend le contrôle du Cabinda.

6 AU 10 JUIN : De nouveaux combats font des centaines de morts.

21 JUIN : Réunis à Nakuru, au Kenya, les chef des trois mouvements réaffirment les principes de l'accord d'Alvor.

14 JUILLET : Le M.P.L.A. chasse le F.N.L.A. de Luanda. Les derniers affrontements y ont fait trois-cents morts. Le Zaïre accuse le Portugal d'aider matériellement le M.P.L.A.

22 JUILLET : Le gouvernement portugais annonce qu'il s'opposera à la reconquête de Luanda par le F.N.L.A.

11 AOUT : L'UNITA se retire de Luanda.

FIN AOUT : Le M.P.L.A. prend le contrôle de la côte sud.

1er SEPTEMBRE : Plusieurs centaines de militaires portugais manifestent à Lisbonne contre leur envoi en Angola.

5 SEPTEMBRE : L'Afrique du Sud reconnaît avoir envoyé des troupes dans le sud de l'Angola pour protéger les installations hydrauliques.

23 OCTOBRE : Pour faire face à « l'invasion étrangère » le M.P.L.A. décide la mobilisation générale ; il repousse une offensive à vingt-cinq kilomètres au nord de Luanda mais abandonne la ville méridionale de Sa Da Bandeira et, quelques jours plus tard, le port de Moçamedes.

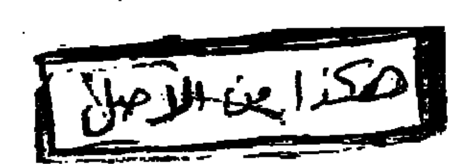
3 NOVEMBRE : L'U.R.S.S. fait savoir au président de l'O.U.A. qu'elle « ne restera pas indifférente à l'évolution de la situation ».

4 NOVEMBRE : La Chine informe le Zaïre de son « soutien résolu ».

5 NOVEMBRE : Le Zaïre accuse le Congo d'avoir « massivement envahi » le Cabinda.

8 NOVEMBRE : Le M.P.L.A. perd le contrôle de Benguela et de Lobito.

10 NOVEMBRE : Le haut commissaire portugais quitte le pays à la veille de l'indépendance.



Angola à l'indépendance

DEUX RÉPUBLIQUES SE DISPUTENT LE PAYS

(Suite de la première page.)

Le F.N.L.A. et l'UNITA affirment désormais contrôler dix des seize districts du pays, et les deux tiers de la population.

● A LISBONNE, aucun commentaire officiel n'a suivi le discours prononcé par l'amiral Cordoso avant son départ de Luanda. Selon certaines informations, le général Costa Gomes, président de la République, aurait tenté, sans succès, de faire admettre par le Conseil de la révolution le caractère exclusif de la représentativité du M.P.L.A. Une manifestation de soutien au F.N.L.A. et à l'UNITA a été organisée à Lisbonne, mais elle a été boycottée par les rapatriés et n'a rassemblé que quelques centaines de personnes. M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C. portugais, a renoncé à se rendre à Luanda pour les fêtes de l'indépendance. Un avion transportant de nombreuses délégations, dont celles de plusieurs partis communistes et de gouvernements, dont le Vietnam du Nord et la Roumanie, a dû rebrousser chemin mardi matin une heure avant d'atteindre Luanda, un avion de la Croix-Rouge ayant été atteint « *par erreur* », peu de temps auparavant, par un tir. Toutefois, selon notre correspondant à Lisbonne, les participants au voyage mettent en cause les autorités portugaises, les accusant d'avoir « rappelé » l'appareil.

● A NEW-YORK, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a lancé un appel aux trois mouvements pour qu'ils cessent les combats.

● A GENEVE, le conseil œcuménique des Eglises a lancé un appel à tous les chrétiens, les invitant à « *sommer les puissances étrangères, qui jettent de l'huile sur le feu, de cesser de fournir des armes aux différentes factions* ».

● A LIBREVILLE, où il était en visite, le ministre zaïrois des affaires étrangères a déclaré que le Zaïre s'opposera à « *l'implantation de l'impérialisme soviétique en Afrique centrale* ».

● A KAMPALA, le maréchal Idi Amin Dada, président en exercice de l'O.U.A., a adressé lundi un message de félicitations au président de chacun des trois mouvements.

● A MOSCOU, Brazzaville, La Havane, Conakry, Lourenço-Marques, les organes de presse officiels réaffirment leur soutien au M.P.L.A. L'agence Algérie Presse Service, déplorant l' « *avenir sombre* » de l'Angola, estime que « le gouvernement portugais a contribué, dans une large mesure, au pourrissement et créé les conditions d'une intervention étrangère qu'il se devait de combattre ». — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Liesse dans une capitale assiégée

(Suite de la première page.)

M. Neto, qui a été investi président de la République dans la matinée de mardi, a réclamé une minute de silence en hommage aux morts pour la patrie, avant d'annoncer « *la poursuite de la guerre révolutionnaire menée par un front uni de toutes les forces anti-impérialistes pour libérer complètement l'Angola* ».

Les festivités en resteront là. Le M.P.L.A. continue, en effet, de subir des revers sur le terrain. Lundi, en fin de matinée, ses adversaires sur le front nord — le F.N.L.A., appuyé par une unité zaïroise — ont réussi à endommager les pompes de Quifangondo, à 25 kilomètres au nord de la capitale, qui se trouve ainsi privée d'eau. On apprenait au même moment que la colonne encadrée par des mercenaires qui s'est emparée de Benguela et de Lobito la semaine dernière était en train de remonter en direction de Novo-Redondo, localité située à mi-chemin entre le port de Lobito et Luanda.

M. Neto n'a pas caché à ses partisans qu'il restait « *un long chemin à parcourir* » avant que l'Angola soit « *complètement indépendant* » et devienne l'Etat progressiste dont il leur a brossé le portrait. Face aux attaques dont il est l'objet depuis trois mois, le M.P.L.A. fait valoir les appuis dont il bénéficie : l'équipement militaire fourni par Moscou, ainsi que par plusieurs autres pays socialistes.

Comme prévu, les Portugais ne se sont pas associés à la naissance de la République populaire. Ils se sont « *retirés définitivement du continent africain* », comme l'assure une proclamation lue à des journalistes, lundi à midi, par un amiral en grand uniforme, qui se tenait raide sous les lambris dorés du palais du gouverneur. L'Angola, a-t-il dit, est devenu « *un Etat souverain, uni et indivisible* ». Aucun représentant du nouvel Etat n'était présent. Les Portugais se sont éclipsés sans tambour ni trompette.

M. Neto, en complet veston bleu marine et cravate club, n'a visiblement pas voulu commenter l'attitude de l'ancien colonisateur. « *La lutte continue* », a-t-il dit, faisant allusion aux difficultés qui attendent le jeune Etat : l'enclave de Cabinda a été attaquée à deux reprises, en deux jours, sur sa frontière méridionale. Le F.N.L.A. vient de prouver qu'il avait encore les moyens de menacer la sécurité de la capitale. L'aide de mercenaires a permis à l'UNITA de reprendre le contrôle du sud de l'Angola. Pour la jeune République, le mois de novembre s'annonce crucial.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Les négociations reprendraient prochainement entre le Maroc et l'Espagne

Le repli des volontaires de la « marche verte » sur Tarfaya, leur base de départ, commencé lundi matin 10 novembre, se poursuit à un rythme accéléré.

Sur le plan diplomatique, M. Waldheim s'est montré, lundi, satisfait de la décision du roi Hassan II de faire rebrousser chemin aux marcheurs.

Le secrétaire général de l'ONU a toutefois souligné qu'il faudra poursuivre les négociations pour aboutir à une solution pacifique satisfaisante de la question du Sahara occidental.

C'est à quoi vont s'employer les gouvernements de Madrid et de Rabat. Une délégation marocaine devait arriver ce mardi à Madrid, a annoncé l'ambassade marocaine. Elle est dirigée par M. Ahmed Osman, premier ministre, et comprend notamment M. Ahmed Laraki, ministre des affaires étrangères.

Les militaires espagnols affirment que le Front Polisario bénéficie du soutien de la population sahraoui

De notre envoyé spécial

El-Aïoun. — Le capitaine-général Ramon Cuadra Medina, chef du commandement unifié des îles Canaries et du Sahara espagnol, accompagné d'un important état-major, est arrivé à El-Aïoun lundi 10 novembre, venant de Ténériffe. Il s'est aussitôt rendu en hélicoptère sur la frontière nord, pour assister au départ des vingt mille Marocains qui campaient depuis plusieurs jours en bordure de la Sebkna-oum-Deboaa.

L'ampleur du nuage de poussière qui montait du sol, poussé par le vent du désert vers le littoral, indiquait l'importance du « décrochage », qui avait commencé sitôt le lever du soleil. Le camp du rio Agbalo, situé plus à l'est, était encore en place, mais l'agitation qui y régnait semblait indiquer que le démontage des tentes n'allait pas tarder.

Le général Cuadra Medina, dès son arrivée au P.C. du général Gomez de Salazar, gouverneur général du Sahara espagnol, a entendu le rapport du chef du secteur frontalier, le général Timon. La veille, trois Marocains avaient réussi à atteindre les premières lignes de défense espagnoles. Ils avaient demandé de la nourriture et de l'eau. Deux d'entre eux, après avoir reçu des vivres, étaient retournés vers le camp. Le troisième a été transféré à El-Aïoun. Au même moment, un lieutenant de l'aviation d'observation signalait qu'une trentaine de Marocains marchaient vers le sud, en direction du barrage miné, mais une patrouille de nomades commandée par un sous-lieutenant sahraoui leur a crié : « *Cuidado a las minas !* ». Le groupe a aussitôt fait demi-tour.

« *L'armée espagnole*, nous a dit le général Cuadra Medina, *a accompli sa mission. Elle devait protéger les frontières militaires, elle l'a fait. Elle a aussi maintenu l'ordre. Il n'y a eu aucune menace, aucune agression de part et d'autre. La légion, l'armée du contingent, la police territoriale, ont gardé leur sang-froid. Toutes nos troupes restent sur place, sur les positions définies par le haut commandement, et les barrages ne seront pas déminés jusqu'à nouvel ordre.* »

Les officiers, dans la légion comme dans l'ensemble des troupes sahariennes, se plaisent à dire qu'ils ne sont pas les représentants d'une armée coloniale, puisque l'Espagne veut remettre le sort du Sahara entre les mains des Sahraouis. Ils font confiance aux dirigeants du Front pour la libération de la Saguia-el-Hamra et du Rio-de-Oro. « *Toute la population est avec le Front Polisario* », ajoutent-ils. Quant au Parti de l'unité nationale sahraoui, le PUNS, précisent-ils encore, il ne représente pas grand-chose. Le Front Polisario, aidé par les Algériens, aurait tenu en échec les Marocains dans la partie nord-est du territoire. Si l'armée espagnole possède des garnisons à El-Aïoun, Villa-Cisneros, sur la côte atlantique, à Smara et au cœur de la Saguia-el-Hamra, le Front Polisario contrôle toute la frontière mauritanienne et a créé des groupes armés qui ont été formés par les forces nomades supplétives sahariennes récemment licenciées par l'armée espagnole à Tifarit. Ils auraient eu un accrochage avec le PUNS à Mahbes. Lors de cet engagement, le Polisario aurait utilisé des armes, fusils d'assaut et mortiers légers, procurées par l'Algérie.

LÉO PALACIO.

Nouakchott prend ses distances à l'égard de Rabat

De notre envoyé spécial

Béchar. — Le président mauritanien, M. Ould Daddah, est arrivé, le lundi après-midi 10 novembre, à Béchar, où il a eu plus de cinq heures de tête-à-tête avec le président Boumediène. « *Nous allons parler*, a-t-il dit en débarquant, *des problèmes bilatéraux et des questions concernant la région, le monde arabe et l'Afrique.* » Pour sa part, le chef de l'Etat algérien nous a déclaré, faisant allusion à la crise du Sahara : « *Vous n'ignorez pas la situation qui existe dans la région. Nous devons donc nous consulter, afin de trouver la véritable solution à ce problème qui intéresse tout le monde, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et tous les voisins et les amis ou les alliés de ces trois pays.* »

La présence de M. Ould Daddah à Béchar reflète une évolution de la position mauritanienne à la suite des récents événements. C'est un succès pour les thèses soutenues par l'Algérie, mais les responsables algériens évitent de pavoiser, de même qu'ils se sont abstenus de commenter publiquement l'ordre de repli donné par Hassan II aux participants à la « marche verte ».

L'évolution de la position mauritanienne est le résultat d'une série de désillusions éprouvées par Nouakchott à l'égard de Rabat, indique-t-on dans les milieux proches des deux présidents. C'est ainsi que, à la Cour internationale de La Haye, le délégué mauritanien avait noté, non sans irritation, que son collègue marocain ne parlait pratiquement que des droits de son pays et ne mentionnait guère ceux de la Mauritanie, alors que les deux pays avaient partie liée pour le partage du Sahara occidental.

Par la suite, lors des négociations entamées avec Madrid, la diplomatie mauritanienne avait constaté que Rabat multipliait les concessions, réduisant d'autant la part qui avait été promise à M. Ould Daddah.

Enfin, ce n'est pas sans une certaine inquiétude que la Mauritanie a constaté que son entente avec le Maroc risquait de l'isoler de deux alliés naturels, l'Algérie, qui l'a beaucoup aidée dans le passé, et la Libye, qui a de nombreuses affinités avec elle.

Ces constatations ont conduit Nouakchott à prendre des distances à l'égard de Rabat au cours des dernières semaines. C'est ainsi que le président Ould Daddah s'était abstenu d'assister au discours de Hassan II lançant la « marche verte », contrairement à ce qui avait été annoncé. En outre, il n'a pas organisé de marche à partir de la Mauritanie et n'a pas accordé de soutien logistique à celle qui était partie du Maroc, alors que le souverain le lui avait instamment demandé.

PAUL BALTA.

POLITIQUE

LES DISCUSSIONS ENTRE LES SIGNATAIRES DU PROGRAMME COMMUN

A Lille, le ton monte entre socialistes et communistes

De notre correspondant

Lille. — La pression du parti communiste auprès des socialistes lillois s'intensifie pour obtenir de ces derniers qu'ils se prononcent dès maintenant pour *« une alliance municipale entre communistes, socialistes et radicaux de gauche, ce qui est le bon sens, compte tenu du programme commun de la gauche »*. Diffusé à cinquante mille exemplaires par le comité de la ville de Lille du P.C., un tract développe ce thème. Au cours d'une interview récente, M. Pierre Mauroy, député socialiste et maire de Lille, avait déjà répondu à ce sujet : *« Nous demeurons dans la stratégie de l'union de la gauche pour les municipales ainsi que cela a été défini au congrès du P.S. à Pau. Notre proposition sera précisée au plan national par une convention. L'union de la gauche offre plusieurs éventualités. Nous les étudierons au moment opportun. La plus grande faute contre la démocratie que je pourrais commettre aujourd'hui serait de me prononcer sans que mes amis lillois soient consultés, comme il est prévu par les instances du parti. »*

La tension entre socialistes et communistes a monté d'un cran à la fin de la semaine dernière à la suite de la réunion du 7 novembre de la communauté urbaine de Lille, qui devait décider d'octroyer la concession du métro de l'agglomération à une société privée pour une période de trente années. (Lire page 13.) Les deux conseillers communistes ont reproché au président socialiste de cette assemblée, M. Arthur Notebart, député, maire de Lomme, de trahir le programme commun de la gauche en faisant voter cette concession. M. Notebart a répliqué très sèchement, refusant aux conseillers du P.C. *« le droit de s'ériger en directeurs de conscience du programme commun de la gauche »* et en faisant valoir les nécessités qui imposent, selon lui, une telle concession.

Dans une lettre ouverte à *Nord-Matin*, le P.C. s'en prend à M. Notebart :

« Il s'agit d'une volonté profondément unitaire de notre part d'agir démocratiquement avec les travailleurs pour le respect du programme commun. Nous déplorons que M. Notebart ait cru devoir rabaisser à un niveau de bas étage les problèmes sérieux soulevés par les conseillers communautaires communistes. Nous pensons que la violente et autoritaire diatribe anticommuniste utilisée par le président socialiste de la communauté urbaine est un paravent qui cache mal l'étonnant compromis avec la droite qui lui donne son poste... »

M. Fabre proteste contre un éditorial de « l'Humanité »

M. Robert Fabre a adressé une lettre de protestation à M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, à la suite de l'éditorial de Laurent Salini qui, le 6 novembre, commentait la conférence de presse tenue la veille par le président des radicaux de gauche. L'éditorialiste du quotidien communiste reprochait notamment à M. Fabre de dissocier M. Giscard d'Estaing de la politique menée par le gouvernement et de réclamer un régime présidentiel.

Le président du Mouvement des radicaux de gauche estime qu'il ne lui est *« pas possible d'admettre ce procès d'intention »*. Il ajoute :

« Le programme commun de gouvernement ne propose-t-il pas la suppression de l'article 16 et le retour à « l'arbitrage » du président de la République ? C'est ce que j'ai dit, en ajoutant, mais sans le proposer, qu'il n'y avait de choix qu'entre ce système et le système présidentiel. Il ne peut être question de rester dans l'équivoque actuelle, si l'on veut qu'à la prochaine échéance électorale, les législatives, la victoire de la gauche ne puisse être remise en cause. N'est-ce pas ce que souhaite le P.C. ?

» Enfin, j'ai rappelé notre attachement à l'union de la gauche et notre désir de voir chacune de ses formations politiques se développer, non pas au détriment de ses voisins, mais en faisant progresser l'ensemble de la gauche, accroissant ainsi ses chances de victoire.

» Il ne m'est pas possible d'admettre sur ces points de procès d'intention. Puisque votre vœu est de renforcer et d'élargir l'union, il m'apparaît utile de faire connaître à vos lecteurs ces précisions, qui leur apporteront — et vous apporteront — la certitude de « la fidélité aux engagements, de la clarté politique et de la loyauté » que manifestent les radicaux de gauche. »

L'Humanité du 10 novembre a signalé la lettre de M. Fabre et ajouté cette remarque : *« Que Robert Fabre nous laisse la liberté du commentaire. »*

● *La permanence du P.C. de Neuves - Maisons* (Meurthe-et-Moselle) a été mise à sac, dimanche soir 9 novembre, par des inconnus qui, selon des témoins, circulaient dans un car immatriculé en Moselle. M. Roland Favaro, secrétaire fédéral du P.C., a déclaré lundi 10 novembre : *« Cet acte révoltant et inadmissible est un acte politique qui nous préoccupe d'autant plus qu'il est nourri par l'anticommunisme officiel des ministres de Giscard d'Estaing. »*

AU COURS DE LEUR XIe RENCONTRE NATIONALE

Les GAM ont réaffirmé leur attachement au « socialisme autogestionnaire »

De notre correspondant

Besançon. — La onzième rencontre nationale des Groupes d'action municipale (GAM) a eu lieu samedi 8 et dimanche 9 novembre à Pontarlier (Doubs). Elle avait principalement pour objet de mettre à jour la charte nationale, dont le mouvement s'est doté en 1971, et d'en faire un « manifeste national », complété par des annexes.

Définir une doctrine commune à des groupes souvent soucieux de conserver leur personnalité propre constituait une entreprise difficile, dont l'esprit se trouvait résumé par le texte figurant sur un panneau qui accueillait le visiteur dans l'ancienne chapelle des Annonciades, où les GAM s'étaient réunis. *« Il me paraît important que la population soit associée à la vie de sa commune, qu'elle soit informée sur les projets actuels de réalisations diverses, et, qu'ainsi, elle se sente davantage concernée par tout ce qui touche à son cadre de vie actuel et futur. »*

On aurait sans doute pu entendre cette profession de foi dans la bouche d'un militant des GAM ; elle avait pourtant pour auteur le maire de Pontarlier, M. Edgar Faure... Le manifeste adopté dimanche rappelle, sous la forme d'un *« historique permanent »*, qu'un GAM naît souvent de la rencontre de personnes qui militaient à l'origine pour la satisfaction de revendications immédiates et limitées, portant en général sur leur cadre de vie. C'est peut-être parce qu'ils attendent des autres cette même démarche que les GAM ne pratiquent pas une politique d'implantation systématique : *« Nous ne regardons pas la carte en nous disant qu'il faudrait s'implanter ici ou là*, a déclaré un membre de leur secrétariat collégial. *Le besoin de créer un GAM doit venir de la base. »*

Le manifeste note à ce propos que la *« prise en charge collective des discussions d'orientation »*, la révocabilité et la rotation des responsables, le non-cumul des mandats, ne suffiraient pas à préserver les militants, et surtout les dirigeants, de la tentation du *« pouvoir personnel »*, au nom de la compétence, du dynamisme ou de l'efficacité, et qu'il leur faut donc constamment faire l'effort de s'effacer devant les autres, car *« la démarche pour le socialisme autogestionnaire concerne tous les aspects de la vie (travail, loisirs, sexualité... »*.

Si les discussions autour du manifeste ont permis aux délégués réunis à Pontarlier d'affiner un texte préparé par le collectif national, l'élaboration des annexes a donné lieu à toute une série de débats en commissions, entrecoupés de réunions communes. Par rapport au manifeste, dont ils montrent les applications pratiques, ces textes témoignent aussi de l'évolution d'un mouvement qui ne voudrait pas voir sa doctrine figée une fois pour toutes. Ces annexes devraient être publiées à l'occasion de la douzième rencontre des GAM, dont la date n'est pas fixée d'une manière précise mais qui se situera fin février ou début mars 1976.

C'est sans doute l'annexe sur la démocratie locale qui fournira aux militants des GAM le plus de matière à réflexion. Les débats de Pontarlier ont en effet montré que des conceptions divergentes s'affrontent à propos de la *« prise du pouvoir »* municipal : certains sont prêts à constituer des listes aux prochaines élections, renouvelant ainsi l'expérience victorieuse de Grenoble en 1965 ; d'autres voudraient au contraire que leur mouvement arrête officiellement le principe de ne jamais présenter de *« candidats GAM »*. — C. F.

EN BREF...

● *M. Olivier Guichard*, ancien ministre, député U.D.R. de Loire-Atlantique, s'étonne dans *l'Echo de la presqu'île guérandaise* que la majorité paraisse ménager le P.S. *« Si les petits jeux que j'observe devenaient un jeu sérieux*, ajoute-t-il, *cela voudrait dire que pour justifier le parti socialiste d'entrer dans une nouvelle majorité on couperait en deux l'ancienne. Cette hypothèse me paraît absurde, mais enfin on l'entend faire de-ci de-là. »*

M. Guichard rappelle que le président de la République vient de qualifier la majorité d'« *ensemble* » (*le Monde* du 6 novembre). « *J'espère*, conclut-il, *qu'il sera écouté et compris par ceux qui parlent sans cesse de « rééquilibrer » la majorité, au risque de lui faire perdre tout bonnement l'équilibre.* »

● *M. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat, secrétaire général du Centre Démocratie et Progrès, écrit dans le bulletin de son parti (numéro du 10 novembre) : *« Il faut que la majorité organise au mieux, à l'intérieur d'elle-même, ses propres débats. Le dialogue entre le gouvernement et les parlementaires de sa majorité doit s'intensifier, se situer le plus en amont possible des choix, des textes. (...) Une majorité bien organisée peut saisir toutes les chances du pluralisme, mais un vrai pluralisme ne doit pas se réduire en une coalition de deux leaderships, sous peine de voir se préciser des risques d'affrontement. »*

● *M. Christian Chauvel*, député non inscrit de Loire-Atlantique (ex-P.S.), qui a été exclu de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains au même titre que les dix conseillers municipaux socialistes de Nantes ayant refusé de se constituer en groupe d'opposition au sein du conseil présidé par M. André Morice (Centre républicain) (*le Monde* du 5 novembre), proteste contre cette décision, prise, selon lui, *« sans aucune procédure régulière »*. Il ajoute : *« Il semble bien que le processus antidémocratique appliqué par le P.S. deviendra la règle dans tous les organismes contrôlés par lui. »*

● *La Pensée nationale*, revue nationaliste proche de l'extrême droite, proteste dans une déclaration contre les propos récemment tenus par M. Pierre Messmer en faveur de l'indépendance du territoire français des Afars et des Issas (*le Monde* du 7 novembre). Elle estime notamment que *« prôner l'abandon d'une région stratégiquement importante pour la France relève d'une analyse irresponsable et fausse »*.

★ « La Pensée nationale », 4 bis, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris.

ARMÉE

APRÈS L'INITIATIVE D'UN GROUPE D'APPELÉS DU RÉGIMENT DU GÉNIE DE BESANÇON

Des mouvements de contestation ont pris contact avec des commissions de soldats portugais et des syndicats

Des mouvements de contestation dans l'armée, en France, entretiennent des contacts réguliers avec l'organisation clandestine d'extrême gauche, Soldats unis vaincront *(SUV), au Portugal, et ils tentent de multiplier les liens qui les uniraient, en diverses occasions, au mouvement syndical.*

C'est ainsi qu'un représentant du SUV, de passage à Paris, a rencontré, le 19 octobre, des responsables du comité antimilitariste auxquels il a lancé *« un appel à la solidarité avec la révolution portugaise »*, et il a indiqué que *« les soldats des pays d'Europe pourront compter sur le SUV pour les aider sur la base de l'internationalisme »*.

A Paris également, s'est réuni, samedi 8 et dimanche 9 novembre, le collectif national d'information pour les droits du soldat (I.D.S.), qui est à l'origine du mouvement syndical du 19e régiment du génie de Besançon et qui groupe, notamment, des militants de la C.F.D.T. et du P.S.U. Le collectif national d'I.D.S., auquel s'étaient joints des délégués de seize villes, a entendu un rapport sur l'affaire de Besançon et il rendra public les conclusions d'un militant de retour de voyage dans des casernes au Portugal.

Tant en République fédérale d'Allemagne que dans des garnisons de l'est de la France circulent, d'autre part, des « livres noirs » sur l'attitude privée, et parfois intime, de certains cadres d'active dans des unités. Ces documents, qui relatent les faits et gestes, jugés délictueux, ou les privilèges et avantages de l'encadrement, sont anonymes et ils rappellent, parfois, les dénonciations de la hiérarchie militaire par le « pouvoir des soldats » dans des casernes portugaises.

Les comités de soldats, dans certaines unités en France, ne cachent pas leur intention de s'inspirer des méthodes du mouvement SUV, qui n'entend pas limiter l'action revendicative des soldats à la seule défense de leurs intérêts matériels.

Une aide matérielle

Comme l'indique l'éditorial du dernier numéro de *Lutte antimilitaire*, *« les comités de soldats sauront se servir dans leur propre pays de l'exemple fourni par le SUV (...) et ils développeront les liens internationaux entre les soldats »*.

Dans le même temps, des comités de soldats, en France, multiplient leurs contacts, formels ou informels, avec des centrales syndicales au niveau local et départemental. Des journaux d'unités sont tirés sur les presses de sections syndicales ; des délégations syndicales demandent à visiter des casernes lors des traditionnelles « journées portes ouvertes » dans les régiments, et des responsables syndicaux participent à des commissions d'enquête civiles constituées à l'occasion d'accidents d'appelés du contingent lors de manœuvres.

Ainsi le journal *Gardavoufix, le Gaulois*, du comité de soldats du 92e régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand, est matériellement réalisé avec l'aide des unions locales C.G.T. et C.F.D.T., qui n'interviennent pas dans le contenu de la publication. A Périgueux, à Verdun, des journaux comme *la Lucarne* ou *RA le bol* sont édités avec le soutien des syndicats locaux, y compris celui de la section locale du Syndicat national des instituteurs. A Limoges, à Grenoble et à Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), des tracts ont été diffusés pour le compte de comités de soldats par des militants syndicaux.

Des visites de casernes

Le jumelage de comités de soldats avec des unions locales ou départementales de syndicats a également consisté, dans certaines garnisons, à créer des commissions *« armée »* ou *« défense nationale »* au sein des centrales. C'est le cas à Issy-les-Moulineaux, où la section locale de la C.F.D.T. *« patronne »* le comité de soldats, et dans l'est ou le nord de la France, où des militants syndicaux des P.T.T. ont apporté leur soutien à plusieurs comités de soldats.

Sur les bases de Bordeaux-Mérignac et de Tubingen, en République fédérale d'Allemagne, des délégations de la C.F.D.T. se sont rendues sur place pour constater les conditions de vie et de travail des appelés, ainsi que la sécurité des exercices.

A l'hostilité dont font preuve les grandes centrales à l'encontre d'un syndicalisme militaire, dans les circonstances actuelles, répond la méfiance, voire le refus des comités de soldats de se placer sous la tutelle des syndicats traditionnels pour mieux faire entendre leurs revendications. Certes, une collaboration existe à la base et localement, mais pour autant la plupart des comités de soldats, conduits par des antimilitaristes ou des révolutionnaires, souhaitent se démarquer des confédérations dirigées, selon eux, par des *« réformistes »*.

Se fondant sur le règlement de discipline, qui n'interdit pas à un appelé de continuer, sous l'uniforme, à appartenir — mais sans militer — à un mouvement reconnu dont il était membre avant son incorporation, les syndicats et les partis politiques ont donné pour consignes à leurs militants sous les drapeaux de rester des adhérents à part entière. Cette tactique permet de constituer des amicales de défense du contingent ou des *« parrainages »* d'unités militaires par des syndicats, qui conservent ainsi le contact avec les appelés qui le réclament.

J. I.

POINT DE VUE

Syndicat dans l'armée ou armée de métier

par CHARLES HERNU (*)

LES socialistes, à propos de l'initiative de Besançon, n'ont pas à se poser en censeurs. Ils ne sont pas responsables des promesses de libéralisation non tenues. Nous avons, en revanche, à nous demander s'il s'agit de syndicalisme ou d'expression collective et démocratique, tant pour les appelés que pour les militaires de carrière. Ce n'est pas la même chose.

Sous l'uniforme, le soldat demeure un citoyen — compte tenu d'un seuil de discipline pour le combat et l'entraînement au combat notamment, au-dessous duquel il n'y aurait plus de défense, — et il lui appartiendra de déterminer le type d'organisation qui lui convient le mieux. Les appelés de la Convention pour l'armée nouvelle ont été les seuls, jusqu'à ce jour, à exprimer à la fois leur réserve devant la syndicalisation et à souhaiter une démocratisation, grâce à des comités qui ne soient pas des groupes ultra-minoritaires dits d'avant-garde. Les revendications les plus pressantes sont la reconnaissance du droit d'élire des soldats dans diverses instances, du droit d'association des appelés, des sous-officiers (de la gendarmerie nationale, pourquoi pas ?), des officiers, grâce à une représentation réelle et non par la voie du tirage au sort, au sein du Conseil supérieur de la fonction militaire. Pourquoi ne pas admettre aussi que des représentants de l'encadrement militaire puissent siéger au Conseil économique et social, et la reconnaissance du droit d'expression, sous réserve de la protection du secret de la défense ?

Les raisons techniques d'être prudent sur la création de sections syndicales dans l'armée sont nombreuses : durée réduite du service, délais d'incorporation et de libération, variété des affectations d'un même soldat. Il faut ajouter la spécificité des missions des armées : il ne s'agit pas d'un contrat de travail entre patrons et travailleurs, mais d'un contrat moral entre citoyens-soldats auxquels la nation remet des armes pour sa sécurité. Au bout du contrat, il peut y avoir la mort. Il y a bien d'autres raisons, mais je reconnais qu'à celles-ci on peut rechercher des palliatifs. Je m'étonne, en revanche, de ne pas voir proposer au pays le vrai débat, celui qui me fait dire que Besançon a été une erreur.

La seule question est de savoir s'il faut une armée, si une armée est nécessaire. Nos interrogations sont autant philosophiques que politiques. Y a-t-il des risques de conflit ? La sécurité de la France est-elle garantie quoi qu'il advienne demain ou après-demain ? La coexistence pacifique entre les Grands, pour préférable qu'elle soit à la guerre froide, ne demeure-t-elle pas conflictuelle puisqu'elle n'est pas idéologique ? L'équilibre de la terreur les empêchera-t-il toujours de se faire la guerre par puissances interposées ? La France désarmée, neutre et se désintéressant des autres, est-elle sûre que les autres ne s'intéresseraient pas à notre sort ? La neutralité désarmée ou la neutralité armée sont-elles des hypothèses possibles pour cette presqu'île qu'est notre pays, puisque plus de la moitié de nos frontières sont maritimes ? Peut-on créer une défense européenne dans une Europe sans exécutif politique ? Veut-on réintégrer l'OTAN ? Alors quoi d'autre ?

Il ne reste pour la France des années 70 et 80 qu'une seule réponse, celle du programme commun de la gauche : une défense nationale moderne, populaire, contre tout adversaire d'où qu'il vienne. Dans le cadre des alliances existantes, c'est pour notre pays la liberté gouvernementale de décider. L'armée est l'outil de cette liberté et de la sécurité. Casser l'outil, en prendre le risque, c'est répudier l'indépendance nationale en matière de liberté de décision politique et militaire, car il ne s'agit évidemment pas de préconiser une politique autarcique, impossible en ce qui concerne l'énergie, les matières premières, etc.

Des renoncements tragiques

Or, la création de syndicats dans l'armée entraîne, déjà, des revendications qui vont, par exemple, du SMIC aux soldats à une contestation de l'armée. La C.F.D.T. ne s'y trompe pas, qui vient de déclarer qu'« *il ne s'agissait pas de mener une offensive pour détruire l'armée et créer le désordre* ». S'il y avait cent ou deux cents syndicats dans les unités, le gouvernement serait conduit à protéger l'armée en en renforçant le caractère conservateur et, avec l'apparent consensus d'une jeunesse chez laquelle on aurait cultivé l'antimilitarisme, il pourrait alors supprimer la conscription, le service national et créer une armée de métier enfermée dans des casernes-ghettos, une armée prétorienne où les travailleurs ne seront plus là pour remettre en cause le commandement.

Ignore-t-on que la plus grande partie des officiers français n'acceptent pas, aujourd'hui, l'idée d'une armée professionnelle ? Donner le SMIC aux soldats et augmenter les soldes des militaires de carrière conduit avec l'enveloppe budgétaire de la défense à des renoncements tragiques, essentiellement le non-renouvellement des matériels, des équipements, des locaux. Nous aurons une armée de poitrines nues. Ou alors, il faudrait que le budget de la défense passe des 2,9 % du P.N.B. à 4,5 %. Je ne vois personne disposé à le proclamer. Ce serait donc la solution de facilité qui s'offrirait tout naturellement au gouvernement — et certains élus de la majorité s'en sont déjà fait l'écho, — à savoir que, pour mieux avoir l'armée en main, pour mieux rétribuer des soldats et des cadres qui seraient essentiellement des combattants, le gouvernement rééquilibrerait les effectifs, c'est-à-dire qu'il organiserait le service du seul volontariat. Du même coup, le nombre des réservistes mobilisables s'effondrerait.

Il y aurait bien sûr une autre voie, celle du programme commun, avec un service minimum de six mois et des périodes de réserve pendant trois ou quatre ans pour tout le contingent. Mais le pouvoir actuel, qui se méfie du peuple, ne veut pas réellement d'une armée de mobilisation populaire. L'esprit de défense d'un pays ne dépend pas essentiellement de son armée, mais de son civisme, du consensus national, de la volonté populaire.

Une fois l'armée isolée de la nation, le pouvoir politique pourrait alors réintégrer nos forces armées dans les structures militaires de l'alliance atlantique. Le hasard, certes, fait que quarante-huit heures après l'initiative de Besançon, les ministres de la défense européens, s'adressant implicitement à la France, ont proposé que l'Eurogroupe de l'OTAN devienne une instance pour l'armement de l'Europe. L'Eurogroupe, chacun le sait, est un appendice de l'OTAN. Tout se tient. S'il est heureux que partis et syndicats étudient les conditions d'une transformation de l'armée, je souhaite, pour ma part, que l'on ne prenne pas pour point de départ la tentative de Besançon : c'est l'arbre qui cache la forêt.

C'est en analysant les rapports internationaux, les données du désarmement et de la sécurité que seront définis les impératifs de la défense et, à partir de là, les structures de telle ou telle armée. Dans l'immédiat, il ne s'agit pas de syndicaliser, mais de démocratiser, et, pour l'avenir, il faut veiller à ce que des actes irresponsables ne nous conduisent pas à la fois à l'armée de métier et à la dépendance politique et militaire.

(*) Président des Conventions pour l'armée nouvelle (CORAN), d'inspiration socialiste.

DE NOUVELLES RÉACTIONS

● *Le Front progressiste* (gaullistes de gauche) redoute que, *« dans les circonstances actuelles, la création de syndicats d'appelés dans l'armée débouche sur un affrontement irrémédiable entre les militaires de carrière et les appelés »*. Il *« condamne toute mesure de répression qui serait prise par des autorités militaires qui sont les premières responsables du malaise »*.

★ 10 bis, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

● *L'Union locale C.F.D.T. de Besançon* précise que la conférence de presse des appelés était organisée conjointement par I.D.S. et l'Union locale C.F.D.T. Les déclarations faites par Charles Piaget l'ont été au nom de l'U.L. C.F.D.T. de Besançon. Toutefois, l'union locale C.F.D.T., représentée par MM. Jussiaux et Piaget, a délimité précisément son action : soutien à la section syndicale du 19e régiment du génie. Elle n'envisage *« aucune initiative à un autre niveau et n'entend pas se substituer aux travailleurs directement concernés — les soldats — dans l'œuvre de construction d'un syndicat »*.

● *La Fédération nationale Léo-Lagrange* propose quatre mesures *« très ponctuelles, mais dont la mise en œuvre traduirait un progrès certain : élection au scrutin secret de délégués d'unités, consultation automatique des délégués avant toute sanction, suppression des tribunaux militaires, institution d'un ou plusieurs médiateurs militaires »*.

★ 21, rue de Provence, 75009 Paris.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Largement utilisé dans la construction

« Amiante : nom masculin. Silicate naturel hydraté de calcium et de magnésium, à contexture fibreuse. Ces fibres sont réfractaires et ne fondent qu'au chalumeau. On en fait des fils pour la confection de tissus incombustibles. »

Comme les autres dictionnaires, le Petit Larousse ne voit guère dans l'amiante que la combinaison des pompiers — même si l'entrée suivante du dictionnaire, « amiante-ciment », implique d'autres usages. Or, cet emploi est très marginal, au moins par le volume de production. C'est en fait le bâtiment qui utilise la majeure partie — plus des trois quarts — des quelque 4 millions de tonnes d'amiante extraites chaque année. Et même pour la fraction de l'amiante qui est tissée, elle trouve de nombreuses utilisations où la résistance à la chaleur n'est pas l'élément prédominant.

L'amiante a en effet bien d'autres caractéristiques « agréables ». Il est imputrescible (ce que signifie précisément le mot grec « amiantos »). Suivant les variétés, il n'est pas attaqué par les bases ou par les acides. Il est léger, résistant, abondant, bon marché, etc.

Cette médaille a un revers. L'amiante présente des dangers. Les fibres très fines dont il est constitué pénètrent aisément dans l'organisme et peuvent y causer des dégâts importants. Les utilisateurs d'amiante doivent s'astreindre à des précautions, et des normes précises ont été définies. Pour le grand public, il ne semble pas y avoir de danger particulier. Les concentrations en fibres d'amiante, même exceptionnellement élevées comme c'est le cas au centre universitaire Jussieu, sont au-dessous des seuils où apparaît un risque mesurable. Mais si l'emploi de l'amiante continue à se développer comme c'est le cas depuis quelques décennies, cette situation pourrait n'être que provisoire. D'où une certaine tendance à limiter l'usage de ce matériau, à le réserver aux cas où ses qualités exceptionnelles le rendent indispensable.

L'amiante, un matériau à surveiller

IL y a plusieurs sortes d'amiante. La plus utilisée (93 %) est le *crysotile* (amiante blanc) dont les producteurs principaux sont le Canada (46 %) et l'U.R.S.S. (25 %). Le crysotile a des fibres longues, dépassant 8 centimètres, et très souples. Les fibres les plus longues sont réservées au tissage de toiles incombustibles (vêtements, écrans de cinéma, couvertures antifeu). D'autres serviront à fabriquer du papier ou du carton d'amiante, excellent isolant thermique. Mais l'essentiel est mélangé à du ciment et trouve dans le bâtiment deux usages principaux : la fabrication de pièces moulées (toitures en fibro-ciment, canalisation), grâce à la grande résistance à la traction de la fibre, l'amiante jouant le rôle d'une armature à la fois solide et légère. L'autre utilisation est le flocage, projection sur les murs ou les charpentes métalliques d'une couche d'amiante-ciment qui protégera contre la corrosion et l'incendie.

Des autres variétés d'amiante, la plus notable est le *crocidolite* (amiante bleu) exclusivement produit par l'Afrique du Sud. Il n'est pas attaqué par les acides ; alors que le *crysotile*, au contraire, résiste aux bases. On substitue le *crocidolite* à ce dernier quand la résistance aux acides est importante.

La variété des utilisations de l'amiante explique le développement rapide de sa production. Elle explique aussi l'inquiétude qui se fait jour. Car la fibre d'amiante se délite facilement en fibrilles microscopiques qui flottent aisément dans l'air ou dans l'eau, et pénètrent dans les poumons ou dans le tube digestif.

Les fibres d'amiante de longueur suffisante (plus de 5 microns) provoquent dans les alvéoles pulmonaires la formation de tissu fibreux *(asbestose)* qui empêche les échanges respiratoires. L'irritation due aux fibres, en association avec d'autres causes comme poussière et tabac, facilite le cancer du poumon. Enfin, l'amiante induit spécifiquement un cancer incurable de la plèvre pulmonaire ou de la cavité péritonéale, le *mésothéliome*.

Deux fibres par centimètre cube

Comme pour d'autres polluants, on doit distinguer entre le risque professionnel, prouvé, et le risque pour la population générale, qui ne l'est pas. A la suite de diverses études, principalement britanniques, le Bureau international du travail a recommandé en 1973 que « *le niveau de deux fibres par centimètre cube (d'air) adopté par certains Etats membres soit considéré comme un objectif temporaire pour la prévention des risques pour la santé des travailleurs de l'amiante. Il a été reconnu que ce niveau s'applique aux effets fibrogènes de l'amiante, et non à ses effets cancérigènes pour lesquels aucune valeur n'existe actuellement.* »

La dernière phrase s'explique par la longue période de latence qui précède l'apparition des cancers. Ceux qu'on observe actuellement sont généralement dus à des expositions anciennes, où la concentration de fibres dans l'air, d'ailleurs fort mal connue, était vraisemblablement bien supérieure aux valeurs actuelles.

Cette recommandation du B.I.T. n'est pas encore incorporée à la réglementation française, qui n'impose pas de contraintes spécifiques aux industries de l'amiante. Elles ne sont soumises qu'aux obligations générales du code du travail et du code de la Sécurité sociale. (Les caisses régionales d'assurances-maladie ont la possibilité de recommander des mesures de protection et éventuellement d'imposer des cotisations supplémentaires). Des « dispositions générales » qui reprennent la limite de deux fibres par centimètre cube doivent être mises à l'essai par la caisse régionale de Nantes, et seront sans doute généralisées ultérieurement. La pression exercée restera faible. Les professionnels sont cependant conscients des dangers de l'amiante, et la chambre syndicale de l'amiante est équipée d'un petit laboratoire où peuvent être analysés des prélèvements faits chez ses adhérents.

Mais si ces industriels sont alertés, il n'en est pas de même des utilisateurs de produits à base d'amiante. Et cela pose le problème des dangers de l'amiante pour la population générale.

Les mesures en air urbain conduisent le plus souvent à des taux très faibles, souvent à la limite du mesurable. Une valeur typique est un milliardième de gramme par mètre cube. Il n'est pas aisé de comparer cette valeur à la norme du B.I.T. exprimée en nombre de fibres — et qui ne prend en compte que les fibres suffisamment longues, mesurant plus de cinq microns. On peut estimer que la valeur précédente correspond à 0,2 « longue » fibre par litre, soit dix mille fois moins que le niveau de sécurité défini par le B.I.T. Même dans la salle du centre universitaire Jussieu, où l'on a relevé 750 milliardièmes de gramme d'amiante par mètre cube d'air, le risque d'asbestose est nul. On ne peut, malheureusement, pas être aussi affirmatif pour le risque cancérigène, car il n'est pas certain que seules les fibres « longues » soient alors en cause. Une récente communication au symposium de Lyon sur la pollution de l'environnement et les risques cancérigènes (*le Monde* du 5 novembre) suggère que pour l'apparition de mésothéliome, « *des fibres de dix microns ou plus pourraient être nécessaires* », mais conclut que de nouvelles études sont nécessaires pour confirmer ce résultat.

Dans le doute, faut-il s'abstenir ? L'amiante ne paraît pas toujours indispensable, en particulier dans le bâtiment. La projection par flocage de quelques millimètres d'amiante-ciment est moins une garantie sérieuse en cas d'incendie qu'une technique commode et bon marché. Comme elle envoie dans l'atmosphère d'importantes quantités d'amiante, elle est fortement combattue. Diverses villes et Etats américains l'ont interdite. Et, en Grande-Bretagne, l'administration des postes vient, après d'autres administrations, d'interdire l'emploi d'amiante dans les bâtiments qu'elle fait construire.

On dispose d'ailleurs de produits de remplacement, en particulier un ciment ignifuge à base de vermiculite, variété de mica à structure alvéolaire. Mais les défenseurs de l'amiante font remarquer que l'éventuelle toxicité de tels produits est parfaitement inconnue.

L'amiante, matériau dangereux ? C'est exagéré. Mais certainement un matériau à surveiller.

MAURICE ARVONNY.

LA NAVIGATION MARITIME

Quinze zones vont être définies pour la diffusion par radio des messages urgents

Dans le courant de 1976, le système international de diffusion d'urgence par radio des informations destinées aux navigateurs devrait être complètement réorganisé. L'océan mondial sera découpé en quinze zones dont chacune sera sous la responsabilité d'un pays côtier. La France devrait ainsi prendre en charge un secteur de l'Atlantique oriental depuis la latitude de Brest jusqu'à celle de l'embouchure du fleuve Congo. Depuis plusieurs décennies, le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) installé à Brest diffuse par radio les avis urgents aux navigateurs, « AVURNAVS ». Mais, avant même qu'entre en vigueur l'accord international sur les zones, négocié de 1973 à 1975 dans le cadre de l'Organisation intergouvernementale maritime consultative (OMCI) et du Bureau hydrographique international (BHI), la Marine a déjà changé le rythme de ses bulletins radio. Depuis le 1er mars dernier, les « AVURNAVS » sont diffusés par les stations du Conquet et de Boulogne six fois par jour (au lieu de deux fois), en français et en anglais.

CETTE multiplication des diffusions ne modifie pas les attributions traditionnelles du SHOM dont la raison d'être est d'assurer la sécurité en mer aux navigateurs civils ou militaires, français ou étrangers. Mais elle montre que le SHOM, comme tous les grands services hydrographiques du monde, doit sans cesse s'adapter aux besoins nouveaux et profiter des plus récents progrès de la technique... tout en tenant compte de ses possibilités financières.

Le SHOM possédait, en 1970, un portefeuille de quelque deux mille sept cents cartes marines couvrant l'ensemble des océans. Ces cartes doivent être sans cesse remises à jour — certaines feuilles, telles celles des ports de Dunkerque et du Havre, sont ainsi révisées tous les deux ans — et toutes ces opérations de correction sont évidemment fort coûteuses. Pour diminuer ses frais, le SHOM a décidé de réduire peu à peu son portefeuille. L'an prochain, celui-ci ne comptera plus que mille neuf cents cartes, le choix des coupures dont l'édition sera poursuivie étant basé sur l'utilité de ces feuilles pour les navigateurs français et aussi, pour les régions n'étant pas sous responsabilité française, sur l'existence de cartes sérieuses établies par les services hydrographiques étrangers.

Le SHOM espère aussi accélérer la mise à jour des cartes existantes (depuis la simple correction jusqu'à la réédition) grâce au système automatique CARTAS (cartographie assistée) auquel il travaille. Toute l'information nécessaire — tracés des côtes et des isobathes, cotes des profondeurs, noms — est numérisée et mise sur ordinateur (actuellement un I.B.M. 360). La mise en place de l'information nouvelle est contrôlée sur un écran cathodique, l'opérateur pouvant à tout moment interroger l'ordinateur. Quant au dessin définitif, il sera fait, toujours automatiquement, sur une table traçante adaptée aux plus récentes techniques de la cartographie.

« COMME DES CROUTES DE FROMAGE »

Les anciennes cartes marines s'efforçaient déjà de donner le maximum de renseignements pratiques aux navigateurs. Ainsi, la « Carte nouvelle des costes de Bretagne depuis Saint-Malo jusques à l'embouchure de la rivière de Loire où l'on voit les isles voisines, tous les ports de mer, bans de sable et rochers à l'usage de sa Majesté britannique », faite à Amsterdam en 1693, donne-t-elle la description des fonds marins devant « Poelegem ou Pouquen » (Le Pouliguen) : « Sable noir fait comme des croûtes de fromage et mêlé de gros sable rouge. »

Autre sujet « moderne » auquel le SHOM s'intéresse de très près : l'acoustique sous-marine, capitale pour les marines de guerre actuelles. La vitesse et la distance de propagation dans l'eau des ondes sonores et ultrasonores dépendent de plusieurs facteurs : essentiellement de la température et, dans une moindre mesure, de la salinité et de la pression. Une des tâches du SHOM est donc de définir des zones hydrologiques saisonnières mais quasiment homogènes par leur température et leur salinité. Ces zones sont, bien évidemment, à trois dimensions puisqu'elles intéressent toute l'épaisseur de la tranche d'eau depuis la surface jusqu'au fond. A partir de ces zones hydrologiques, on calcule les champs sonores théoriques qui, pour la pratique, sont précisés par des mesures *in situ* de température et de salinité, mais aussi de la couche de diffusion profonde (phénomène de diffusion acoustique provoqué par la concentration de micro-organismes marins à des profondeurs variant selon les heures diurnes ou nocturnes) et des bruits parasites (bruits propres à la mer, au navire portant ou remorquant les instruments, aux animaux marins, bruit de la pluie tombant sur la surface de la mer..., etc.) Le but de toutes ces recherches : mettre aux meilleurs emplacements possibles les appareils d'écoute et choisir les « routes » au long desquelles les sous-marins sont indétectables.

YVONNE REBEYROL.

LIVRES

■ NOUVELLES ORIENTATIONS DES MATHEMATIQUES, par I. Yaglom, B. Trakhtenbrot, H. Ventsel, A. Solodovnikov, Editions de Moscou, 407 pages, 16,50 F.

■ QUELQUES APPLICATIONS DES MATHEMATIQUES, par Vilenkine, G. Chilov, V. Ouspenski, J. Lioubitch, L. Chor, Editions de Moscou, 278 pages, 16,50 F.

Deux petits livres assez remarquables d'initiation aux mathématiques. Chacun d'eux se compose de quatre ou cinq chapitres indépendants ; certains sont élémentaires, d'autres supposent quelques connaissances préalables. Mais tous sont aussi simples que le permet leur sujet.

Le premier ouvrage est plus sérieux, même s'il propose des éléments de la théorie des jeux. Le chapitre sur les algorithmes et les machines de Turing va très loin et introduit l'idée, si choquante pour un esprit non prévenu, de problèmes qui ont un sens et dont on sait démontrer qu'ils sont insolubles. Le second ouvrage, plus éloigné des mathématiques fondamentales, étudie la structure de la gamme musicale ; puis, renversant un usage bien établi, il fait de la mécanique un outil des mathématiques, de la cinématique un moyen de démonstration géométrique. Dans ces deux cas, il s'agit moins de démontrer que de trouver des démonstrations simples, qui n'aient pas ce défaut si répandu et si rebutant : l'introduction d'hypothèses qui se révéleront sans doute fructueuses, mais qui paraissent au départ sans rapport avec le problème posé.

Deux livres à mettre entre toutes les mains ; dans ce domaine, ils ne sont pas si nombreux.

■ PROJET RASMUSSEN « ETUDE DE LA SURETE DES REACTEURS », à la Documentation française, 141 p., 25 F.

Dans ses « Dossiers de l'énergie », le ministère de l'industrie et de la recherche publie une traduction de l'étude faite aux Etats-Unis sous la direction du professeur Rasmussen. Cette étude évalue les risques liés aux centrales nucléaires et conclut que « les conséquences des accidents des centrales nucléaires (...) ne sont pas plus importantes, et, dans beaucoup de cas, bien moindres, que les conséquences d'un grand nombre d'accidents auxquels nous sommes déjà exposés ». Elle a été maintes fois citée par les partisans de l'énergie nucléaire, et tout aussi souvent contestée par ses adversaires.

■ INTRODUCTIONS A L'ASTRONOMIE DE COPERNIC, par H. Hugonnard-Roche, E. Rosen, et J.-P. Verdet, chez A. Blanchard, 228 p., 52 F.

Ce livre présente la traduction en français de deux textes encore inédits dans notre langue, le « Commentariolus », de Copernic, et la « Narratio prima », de son disciple Rhéticus. Une longue introduction et des notes complémentaires éclairent ces textes, en particulier le très concis « Commentariolus » où, dès 1514, Copernic affirmait que « le centre de la terre n'est pas le centre du monde ».

■ INITIATION A LA BIOLOGIE, par D. G. Mackean, chez Seghers, 224 p., 59 F.

Ce livre se présente comme un manuel scolaire. Les chapitres se terminent par des questions, proposent des travaux pratiques ; il ne manque que le résumé à apprendre par cœur. Mais, comme le dit le préfacier, « la biologie, en 1975, demeure pour le grand public une inconnue ». A ceux qui veulent s'instruire, et qui ne sont pas allergiques au ton très magistral de l'ouvrage, on peut recommander ce livre dont le grand format permet d'abondantes et claires illustrations.

■ LES DETERMINANTS DE LA CONCISION, par Jean-François Vezin. Monographies de psychologie. 148 p., éditions du C.N.R.S., 42 F.

Ecrire brièvement est une qualité rare. Ce petit livre, sans chercher à donner des recettes, étudie les moyens qui permettent d'y arriver. L'auteur profite de l'expérience qu'il a acquise au cours des exercices de « résumé » qui sont, par exemple, proposés aux concours d'entrée des grandes écoles. La partie la plus originale de son travail concerne l'ordre dans lequel les diverses propositions doivent être énoncées.

■ LE TRIANGLE DES BERMUDES, de Charles Berlitz. Flammarion, 32 F.

La prière d'insérer annonce « un ouvrage des plus insolites qui captivera le lecteur assoiffé de connaissance ». En fait, le livre de Charles Berlitz qui, sous prétexte de para-science, prétend expliquer les disparitions répétées de bateaux et d'avions dans l'Atlantique occidental, est un monument de fausse science où pullulent contre-vérités flagrantes et inepties grossières.

En quelques pages, nous avons relevé une extraordinaire collection de perles, notamment :

— « le cœlacanthe [...] comportant des membres résiduels fut découvert bien vivant dans l'océan Indien en 1935. Ce poisson bleu, à quatre membres, hantait les profondeurs il y a environ soixante millions d'années. Son dernier représentant fossile [...] remontait à dix-huit millions d'années », (page 10). Le premier cœlacanthe actuel fut pêché en 1938. Ses « quatre membre » sont en fait des nageoires spécialisées bien développées qui ne sont ni des résidus ni des embryons de membres. Les cœlacanthes fossiles connus ont vécu du Dévonien (— 350 millions d'années) au Trias (— 70 millions d'années).

Ou encore : « En mai 1973, une zone de la fosse Bonin, non loin du Japon, s'est élevée de près de 2 000 mètres », (page 13). Quand on pense qu'un très violent tremblement de terre est accompagné en surface d'un déplacement relatif (de part et d'autre de la faille qui a rejoué) dépassant rarement quelques mètres, on s'étonne que les listes de séismes et de tsunamis (improprement appelés en français « raz de marée » et consécutifs à un fort séisme sous-marin) ne comportent, à l'époque citée, aucune catastrophe de ce genre. Or, un cataclysme de cette dimension aurait forcément engendré, au moins sur tout le pourtour du Pacifique, des désastres comme la Terre n'en a jamais connu.

Ces exemples, entre mille, permettent, à eux seuls, de juger de la crédibilité du « Triangle des Bermudes ». Mais, on se demande vraiment comment un éditeur réputé sérieux peut acheter les droits de traduction d'un tel livre (l'original est américain) et présenter au public (pour 32 F !) un tel tissu d'ignorance grossière.

LA BOMBE A LA PORTÉE DE TOUS

★ LA BOMBE CHEZ VOUS, OU LES CAUCHEMARS DU PROFESSEUR TAYLOR, par John McPhee. Traduit par Charles Lecourt, chez Jean-Jacques Pauvert, 233 pages, 34,50 F.

VOULEZ-VOUS faire la bombe ? La vraie, bien sûr, l'atomique. Eh bien, allez-y. Retroussez vos manches, procurez-vous dans le commerce les appareillages nécessaires, une cage à lapin et des gants de ménagère pour manipuler les produits dangereux, quelques réactifs chimiques et des explosifs classiques aisément disponibles. Allez consulter quelques livres *(les Effets des armements nucléaires, le Manuel élémentaire de Los Alamos)* disponibles dans toutes les bonnes bibliothèques. Et procurez-vous du plutonium ou, mieux, de l'uranium très enrichi. C'est la seule opération qui présente quelques difficultés et quelques risques, mais les matériaux fissiles ne sont pas si bien gardés. Une camionnette et quelques hommes décidés, et armés, devraient suffire. Le plus difficile sera sans doute de trouver un refuge sûr où bricoler à son aise sans crainte d'être dérangé par une police qui recherchera fiévreusement les auteurs du vol.

Celui qui donne ces bons conseils sait de quoi il parle. Théodore (Ted) Taylor a conçu plusieurs des bombes nucléaires et thermonucléaires américaines. Il sait que construire une bombe, c'est facile ; et il en tire la conclusion logique, sèche, implacable, sur laquelle s'ouvre l'ouvrage : « *Tôt ou tard, il y aura des explosions atomiques au cœur de nos villes.* »

L'auteur est un journaliste américain, John McPhee. Pendant plusieurs semaines, il a suivi Ted Taylor : ensemble, ils ont visité plusieurs installations nucléaires, constaté combien les problèmes d'un éventuel « constructeur » étaient simples, longuement discuté des insolubles problèmes de sécurité. John McPhee retrace cet itinéraire, entremêlé à la biographie de son héros, qui, pour une bonne part, se confond avec l'histoire de la bombe atomique. Aussi donne-t-il une trompeuse impression de diversité. En réalité, tout converge pour démontrer l'affirmation initiale de l'ouvrage.

Un tel livre pourrait être désespérant. Ted Taylor reste optimiste. Il est convaincu des ressources de l'homme, persuadé qu'il peut s'adapter à toutes les situations, vivre avec des bombes qui ne seraient plus seulement des menaces. Il pense même que « tôt » serait sans doute mieux que « tard » ; puisqu'une crise de terrorisme atomique est inévitable, plus vite elle viendra, moins grave elle sera et plus vite elle sera surmontée. Optimisme, mais glacé.

Il est possible que Taylor se trompe. Rien n'est très difficile dans la fabrication d'une bombe, mais l'accumulation de petits problèmes peut se révéler plus dissuasive qu'une seule grosse difficulté. On peut le souhaiter, il est difficile d'en être convaincu.

Publié il y a deux ans aux Etats-Unis, et sous un titre moins accrocheur *(The Curve of binding energy)*, le livre y a fait grand bruit (*le Monde* du 31 décembre 1974). Sa traduction française ne devrait pas passer inaperçue. — M. A.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le savoir et les machines

ARCHÉOLOGIE

La plus vieille ville d'Amérique

Les vestiges d'une ville ayant abrité plus de mille habitants pendant quelque huit cents ans, du troisième millénaire avant Jésus-Christ, auraient été découverts en Equateur à 100 kilomètres de Guyaquil par des archéologues américains de l'université de l'Illinois. Selon l'Agence France-Presse, qui rapporte la nouvelle, cette ville précolombienne serait l'œuvre de la civilisation « *Valdivia* » (ainsi nommée car le seul site où était jusqu'à cette découverte récente connue cette culture est proche d'un ancien village de la côte équatorienne nommé Valdivia). Jusqu'à présent, la civilisation « *Valdivia* » n'était connue que par sa céramique, la plus ancienne d'Equateur, puisqu'elle remonte à la fin du troisième millénaire.

Les archéologues américains auraient mis au jour une soixantaine de maisons ovales, assez vastes pour abriter, chacune, plusieurs familles, et rangées autour d'une place centrale dont le milieu est occupé par deux plates-formes.

Selon l'américaniste M. Henri Lehmann, professeur honoraire au Musée de l'homme, la découverte de cette ville — si elle est confirmée — serait extrêmement intéressante : la ville « *Valdivia* » serait, en effet, une des plus anciennes agglomérations fixes connues sur le continent américain. Son étude détaillée pourrait donc apporter des informations uniques sur le mode de vie et l'organisation sociale d'une population américaine ayant vécu il y a plus de quatre mille ans.

ÉVOLUTION

Un vieil homo

Mme Mary Leakey vient de présenter à Washington des restes d'hominiens (mandibules et dents) qui ont été trouvés par elle en décembre 1974 à Laetolil (Tanzanie). D'après les datations, ces fossiles semblent avoir un âge compris entre 3,75 et 3,35 millions d'années, et, en dépit de cette ancienneté, ils auraient appartenu à un type d'hominiens relativement évolué que certains paléontologistes rattachent déjà au genre *homo*.

Les trouvailles de Mme Leakey ne sont pas les plus anciens fossiles connus d'hominiens. Les petits gisements de Lothagam et de Baringo (Kenya) ont livré, en effet, quelques dents et des fragments de mandibules dont l'ancienneté est comprise entre 6,5 et 4 millions d'années, montrant ainsi que le processus d'hominisation était alors déjà en bonne voie. Mais il s'agit là de restes d'Australopithèque, c'est-à-dire de la forme la plus ancienne de la lignée des hominiens.

Homo habilis, forme nettement plus « humaine » (les spécialistes discutent encore pour savoir si on peut vraiment le mettre dans le genre *homo*, bien qu'ils soient à peu près d'accord pour en faire le lointain ancêtre de l'homme actuel), est en partie contemporaine des Australopithèques. On en a trouvé des restes à l'Omo (sud de l'Ethiopie), dans l'Afar (centre-est de l'Ethiopie), sur la rive orientale du lac Rodolphe (nord du Kenya) et à Olduval (Tanzanie). C'est même sur ce dernier site que Mme Leakey a trouvé, en 1963, le premier *homo habilis* qui a bouleversé toutes les données de la paléontologie humaine. Mais les spécimens trouvés sur tous ces sites semblent être un peu plus récents que ceux de Laetolil, puisque les plus anciens d'entre eux, découverts dans l'Afar, n'auraient guère plus de 3 millions d'années.

Les restes trouvés à Laetolil par Mme Leakey confirment donc que *homo habilis* s'est séparé relativement tôt du rameau des Australopithèques.

PHYSIQUE

La charge des quarks

Toutes les particules connues, et donc tous les objets qu'elles composent, ont des charges électriques qui sont un multiple entier de la charge d'électron. C'est là cependant une simple constatation expérimentale : les théories physiques actuelles n'exigent nullement que la charge d'un objet soit un multiple de celle de l'électron.

Quand Murray Gell-Mann et George Zweig inventèrent en 1964 les *quarks*, ils donnèrent à ces hypothétiques constituants des particules les propriétés les plus simples qui ne conduisent pas à un désaccord avec les faits expérimentaux. En particulier, ils choisirent pour le nombre de quarks le minimum admissible, soit trois. Mais une conséquence inéluctable est alors que la charge électrique des quarks est égale au tiers ou au deux tiers de la charge de l'électron.

On peut cependant donner aux quarks des charges « entières » en augmentant leur nombre, et des propositions furent bientôt faites dans ce sens. Puis, comme personne ne découvrit les quarks, la question resta pendante.

Un physicien d'Oxford, D. H. Wilkinson, vient de la reposer. Dans un article de la revue britannique *Nature* (18 septembre), il montre que, si l'on considère le neutron et le proton — les deux constituants des noyaux atomiques — comme des ensembles composites, la charge électrique des composants doit affecter la façon dont un neutron se transforme en proton et réciproquement ; cette transformation, qui se produit dans de nombreux noyaux, est usuellement nommée « *désintégration bêta* ».

Partant alors des données expérimentales nombreuses et précises sur la désintégration bêta, l'auteur montre qu'elles sont compatibles avec des quarks dont la charge représente le tiers ou les deux tiers de celle de l'électron ; elles ne le sont pas avec des quarks dont la charge égalerait celle de l'électron.

Le raisonnement de Wilkinson s'appuie sur des théories qui ne sont pas encore bien établies ; il subsiste un doute, L'important est qu'il donne un résultat, qu'il établisse une relation entre une hypothèse de physique des particules et des mesures de physique nucléaire apparemment sans aucun rapport. On constate une fois de plus que la nature ignore superbement les divisions artificielles établies par l'homme entre les diverses branches de la science.

TRANSPORTS

Comment voyageait-on hier ?

Une Bugatti type 13 de 1912 (la seule survivante d'une « série » de quatre-vingts véhicules), une draisienne de 1870 dont la roue avant est déjà agrémentée de pédales, un grand bi, un tricycle à moteur de Dion-Bouton de 1898, une motocyclette Perun de 1906, qui faisait du soixante à l'heure, une superbe trompe de cuivre en forme de gros serpent qui était réservée aux automobiles de super-luxe, des maquettes des premiers chemins de fer tchécoslovaques.

Tels sont, entre autres, les objets que l'on peut admirer au deuxième étage de l'aérogare d'Orly-Sud et qui contrastent fort avec les avions actuels.

« Comment voyageait-on hier ? », cette exposition d'objets prêtés par le Musée de la technique de Prague fait partie d'une antenne permanente que le Palais de la découverte vient d'inaugurer à Orly-Sud. Désormais, tous ceux (voyageurs, accompagnateurs ou promeneurs) qui ont une heure ou deux à perdre à Orly pourront s'occuper agréablement tout en s'instruisant, d'abord à l'exposition, puis au mini-théâtre où sont présentées actuellement des expériences d'électrostatique. Les thèmes de l'exposition et des expériences seront renouvelés périodiquement. La présentation actuelle durera jusqu'en février 1976. L'exposition est visible de 12 h. à 18 h., les expériences seront présentées chaque après-midi à 13 h. 30, 14 h. 30, 16 h. 30.

EN TOUTE LOGIQUE

Nombres inconnus

X ET Y sont deux entiers compris entre 2 et 99, limites incluses. Simon n'en connaît que la somme S = x + y, tandis que Paul n'en connaît que le produit, P = x y. Dans cette situation, ils tentent chacun de leur côté d'identifier x et y.

Simon dit à Paul : « Je n'en sais pas assez. » Paul répond : « Moi non plus. » Simon dit : « Alors j'en sais assez. » Puis Paul : « Moi aussi. »

Comment trouver un couple de nombres justifiant ce dialogue ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 56

La question était :

Un curé dit à son bedeau : « *J'ai vu aujourd'hui trois paroissiennes. Le produit de leurs âges est 2 450. Peux-tu me dire leurs âges respectifs ?* »

Le bedeau : « *Non.* »

Le curé : « *Si je précise que la somme de leurs âges est le double du tien, peux-tu répondre ?* ».

Le bedeau : « *Pas encore.* »

Le curé : « *J'ajoute donc que la plus âgée est plus âgée que moi.* »

Le bedeau : « *Maintenant j'en sais assez.* »

Si l'on suppose que le curé et le bedeau sont de fins arithméticiens, quels sont les âges des trois paroissiennes ?

Voici la solution :

2 450, produit des âges des paroissiennes, a pour facteurs premiers : 1, 2, 5, 5, 7 et 7. Parmi les dix-neuf triplets possibles :

1, 2, 225
1, 5, 490
. . .
7, 10, 35
7, 14, 25

deux seulement ont une même somme :

5 + 10 + 49 = 64
7 + 7 + 50 = 64

Un seul âge du bedeau peut donc le laisser hésiter entre deux possibilités : 32 ans. Dans ce cas, la paroissienne la plus âgée a 49 ou 50 ans. Les cas ne sont départagés que si le curé a 49 ans. Les paroissiennes ont 7 ans, 7 ans et 50 ans.

PIERRE BERLOQUIN.

ACTUALITÉ MÉDICALE

Le cas de Karen Quinlan

(Suite de la première page.)

La rapidité avec laquelle ces moyens doivent être mis en œuvre (1) ne permet malheureusement pas toujours de peser le bien-fondé de leur emploi. Et tant la mystique collective de la vie, fût-elle cellulaire, que la tradition médicale et les règles législatives, rendent ensuite très difficile la décision d'interrompre une survie, si aléatoire, si végétale et si dégradante soit-elle.

Un certain nombre de médecins ont cependant le courage de prendre cette décision, avec l'accord de leurs collègues et des familles concernées.

Les motifs auxquels ils obéissent relèvent non seulement de données médicales, mais de considérations économiques et sociales, dont l'importance ne saurait être sous-estimée par tous ceux que préoccupent la politique de santé et l'intérêt public.

Le nombre des installations de réanimation est en effet limité, et il serait impossible d'y maintenir indéfiniment des êtres chez lesquels il n'existe plus aucun espoir de récupération sans condamner par là-même d'autres êtres qui auraient, eux, besoin d'une assistance temporaire et sont promis à une guérison sans séquelle.

Fixer des lignes de conduite

Le choix qui doit être fait implique un jugement de valeur appuyé à la fois sur des données scientifiques et humaines, et prenant en considération non seulement la durée, mais la qualité de la survie ainsi offerte ou refusée.

Quant aux considérations financières, fort importante en l'occurrence, il apparaît évident que ni le médecin ni le public ne peuvent plus s'en désintéresser.

Le tarif du service de soins intensifs, où se trouve Karen Quinlan, se monte à 2 025 francs par jour, non compris les honoraires médicaux.

Plus de 450 000 francs ont été payés à ce jour par l'Etat du New-Jersey (2) pour maintenir une parodie de survie chez un être inconscient, recroquevillé dans ses contractures musculaires, et dont nul ne sait avec certitude s'il n'éprouve pas une silencieuse souffrance.

Un juge américain avait, il y a quelques années, tenu compte du poids d'une telle « *charge sociale* » en refusant que soit opéré, à la requête des médecins de l'hôpital John-Hopkins, mais contre la volonté de ses parents, un enfant mongolien atteint d'un rétrécissement de l'œsophage interdisant toute alimentation.

Le juge de New-Jersey s'est trouvé dans une situation plus difficile : Karen étant majeure, les traitements entrepris n'exigent pas l'accord des parents.

En outre, les médecins traitants se refusant catégoriquement à interrompre la réanimation, ils n'ont pas caché que la multiplication des procès intentés aux praticiens à tort et à travers aux Etats-Unis jouait, dans leur attitude, un rôle important.

L'état de Karen ne répond pas à la définition juridique de la mort cérébrale. Mettre fin à son existence en interrompant délibérément une réanimation pourrait, en cas de procès, les faire tomber sous l'inculpation d'homicide volontaire.

Et l'énorme publicité donnée à cette affaire rend un tel procès vraisemblable, qui serait intenté non par les parents mais par certaines associations de défense de la vie à tout prix.

Les mêmes médecins traitants ne dissimulent pas néanmoins que les moyens extraordinaires déployés pour empêcher la mort de leur malade n'ont aucun objectif thérapeutique. « *De tels problèmes, touchant à l'évaluation de la vie humaine, ne peuvent être tranchés par les seuls médecins* », a déclaré au tribunal le professeur Diamond. « *Je supplie le juge et le législateur de prendre leurs responsabilités et de fixer des lignes de conduite auxquelles nous pourrions nous référer.* »

Il est possible que le progrès de la science permette un jour prochain d'évaluer avec certitude la gravité et l'étendue des lésions cérébrales, et d'en fixer le pronostic.

Tel n'est pas encore le cas, et les « *lignes de conduite* » réclamées par l'éminent neurologue ne pourraient donc s'appuyer que sur des données relativement mouvantes et subjectives, où les facteurs proprement médicaux ne sauraient être isolés de leur contexte humain, social et financier.

Il paraît douteux qu'une quelconque législation ou régulation formelle permette de répondre à des circonstances essentiellement variables et singulières, où les facteurs individuels transcendent, presque par définition, les normes, les règles ou les lois qu'inspire l'intérêt collectif.

Si la justice est, pour la première fois, sollicitée de prendre position sur le bien-fondé d'un arrêt de réanimation, le cas de Karen Quinlan est loin d'être unique. Des médecins et des familles se trouvent quotidiennement confrontés, dans toutes les civilisations industrielles, à de semblables situations.

Les solutions choisies, essentiellement variables, ont en commun d'avoir été adoptées dans la plus grande discrétion.

Le retentissement du procès de New-Jersey montre que l'opinion publique ne tolérera peut-être plus très longtemps le mélange d'hypocrisie, de paternalisme et de profonde perplexité qui inspire cette discrétion.

Le procès montre aussi, dans toute son ampleur, l'absurdité à laquelle peut conduire la doctrine de sacralisation de la vie, et la nécessité de définir plus précisément encore les concepts d'intégrité spirituelle ou intellectuelle auxquels elle devrait exclusivement s'appliquer.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Les lésions sont irréversibles lorsque le cerveau n'a pas été oxygéné pendant plus de dix minutes.

(2) Karen, âgée de vingt et un ans, n'était pas couverte par un système d'assurance.

LE RÈGLEMENT FRANÇAIS : LA MORT CÉRÉBRALE

La circulaire ministérielle du 24 avril 1968 a fixé pour la France les critères de la mort, autorisant le cas échéant la suspension des manœuvres de réanimation.

« Le constat de décès d'un individu soumis à une réanimation prolongée sera établi, après consultation de deux médecins, dont l'un sera obligatoirement chef de service hospitalier, ou son remplaçant dûment autorisé. Il sera basé sur l'existence de preuves concordantes de l'irréversibilité des lésions incompatibles avec la vie, et s'appuiera notamment sur le caractère destructeur et irrémédiable des altérations du système nerveux central dans son ensemble.

» Cette affirmation sera spécialement fondée :

» — Sur l'analyse méthodique des circonstances dans lesquelles les accidents se sont produits ;

» — Sur le caractère entièrement artificiel de la respiration entretenue par le seul usage des respirateurs ;

» — Sur l'abolition totale de tout réflexe, l'hypotonie complète, la mydriase ;

» — Sur la disparition de tout signal électro-encéphalographique (tracé nul sans réactivité possible) spontané ou provoqué par toutes stimulations artificielles pendant une durée jugée suffisante, chez un patient n'ayant pas été induit en hypothermie et n'ayant reçu aucune drogue sédative.

» L'irréversibilité des fonctions ne peut être établie que sur la concordance de ces divers signes cliniques et électro-encéphalographiques ; l'absence d'un seul de ces signes ne permet pas de déclarer le sujet mort.

» Le certificat de décès d'un sujet soumis à une réanimation prolongée est délivré à la suite de cette consultation de deux praticiens. (...)

» La constatation du décès du sujet maintenu artificiellement en survie autorise la suspension des manœuvres de réanimation cardio-respiratoires. (...) »

L'homme et la contraception

Des difficultés techniques, des résistances psychologiques

« *LES problèmes psychologiques, sociologiques, voire de modification de l'espèce humaine que soulève la contraception masculine expliquent le retard extraordinaire pris par celle-ci par rapport à la contraception féminine.* » C'est ce qu'a déclaré ce mardi 11 novembre le docteur Jean Belaïsch, en préambule à une « table ronde » consacrée à l' « *Homme et la contraception* », lors de la journée d'information annuelle organisée au Palais des congrès à Paris par la revue « *Contraception, stérilité, sexualité* ».

De fait, il semble, tant pour des raisons psychologiques que techniques, qu'une véritable contraception masculine, acceptée à grande échelle, ne soit pas envisageable dans un proche avenir. En effet, la méthode physique de la ligature des canaux déférents, ou vasectomie, présente le double inconvénient de ne pas être efficace immédiatement (il faut douze à vingt-cinq éjaculations après l'intervention, et deux spermogrammes négatifs, pour être assuré d'avoir « *vidé les réserves* »), et d'être radicale, c'est-à-dire irréversible.

Quant à la méthode chimique — la pilule pour homme — elle est loin d'être dénuée de tout inconvénient. Très peu de sujets l'ont pour le moment expérimentée, mais ces expériences limitées ont mis en évidence la relativement brève durée des contraceptions réalisées, une fréquence importance (plus de 20 %) des effets secondaires (prise de poids, diminution de la libido, altérations hépatiques possibles), un délai important avant l'apparition de l'infécondité masculine et un long délai précédant le retour à une fécondité normale.

Actuellement, les principales méthodes chimiques de contraception masculine font appel à des dérivés hormonaux ou apparentés : les recherches visent soit à freiner les sécrétions d'hormones hypophysaires (FSH, LH), soit à inhiber au niveau de l'épididyme (conduit reliant le testicule au canal déférent) l'action des androgènes testiculaires. D'autre part, toujours selon le docteur Belaïsch, on espère réaliser un jour un analogue d'une neurohormone sécrétée par l'hypothalamus qui, par compétition avec la véritable hormone, supprimerait les sécrétions des gonadostimulines de l'hypophyse.

Enfin, l'utilisation d'une arme immunologique, une sorte de vaccin antisperme, antigrossesse, est toujours théoriquement envisagée, mais « *aucun travail sur la contraception immunologique chez l'homme n'a encore été publié* ».

Un long délai

Pour le docteur Belaïsch, l'inconvénient le plus grand des méthodes envisagées actuellement est lié au délai d'apparition de l'infécondité masculine, qui « *sera la cause du plus grand nombre de déconvenues sinon de véritables drames comme on en a rapporté en Allemagne : un mari a récemment tué sa femme enceinte de lui parce qu'il avait oublié que le produit contraceptif qu'il avait pris n'était pas efficace immédiatement et qu'il pensait avoir été trompé !* »

Le long délai nécessaire à l'apparition de l'infertilité oblige à une information rigoureuse des partenaires et au recours intérimaire à d'autres moyens de contraception.

Restent les résistances psychologiques de l'homme et de la femme à l'égard de ce procédé, comme n'ont pas manqué de le souligner les participantes à la « table ronde », Mmes Kahn-Nathan, gynécologue, Chombart de Lauwe, psycho-sociologue, Sarradet, psychiatre, et Leclerc, écrivain. L'homme répugne à être atteint dans sa virilité, ou l'idée qu'il s'en fait. Quant à la femme, elle redoute l'étourderie, la négligeance du partenaire, qu'elle risque de « payer » d'une grossesse. Il semble que l'homme qui, pendant des siècles, dirigea la sexualité du couple et la conception avec des moyens de fortune, montre peu d'empressement à reprendre à son compte la contraception ; quant à la femme, pour qui celle-ci est une conquête autant sociale que médicale, elle ne tient pas outre mesure à s'en trouver dépossédée.

Restent les méthodes dites « *ancestrales* » ou « *démodées* », encore très souvent utilisées (malgré leur caractère contraignant pour les hommes et la méfiance des femmes), du retrait et des préservatifs masculins ; plus de vingt-cinq millions de préservatifs sont encore vendus annuellement en France, bien qu'ils ne soient pas remboursés par la Sécurité sociale.

Compte tenu de ces considérations techniques, psychologiques et sociologiques, il paraît évident que, dans l'immédiat, la contraception féminine sera considérée longtemps encore comme la méthode qui, quoique imparfaite, rencontre le consensus le plus large ; cela n'empêche nullement les hommes d'être encore très mal à l'aise et souvent hostiles devant le principe même de la régulation des naissances, c'est-à-dire en réalité devant le changement de statut de la femme et devant les nouvelles libertés que celle-ci a conquises, sans toujours d'ailleurs savoir très bien les assumer (1).

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) Les résistances à la contraception ont été largement analysées dans *le Monde* daté 22-23 juin 1975, lors de la parution d'un numéro spécial de la revue *Contraception, stérilité, sexualité*, exclusivement consacré à ce thème.

BIBLIOGRAPHIE

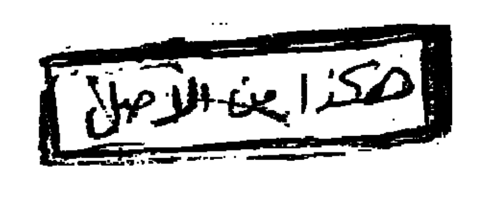
■ « Guide pratique de l'interruption volontaire de grossesse », par Bernard Achard, Jacqueline Carrus et Jean Cohen. Editions Contraception - Stérilité - Sexualité, 125, rue de l'Université, 75007 Paris. (Diffusion Paris-Province : Librairie des facultés, 174, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

Maintenant que la loi et les décrets d'application sur l'interruption de grossesse sont promulgués, l'avortement peut être conseillé, puis pratiqué par des membres du corps de santé qui ne sont pas familiarisés avec ce problème.

Dans ce petit guide clair et pratique, en cinq parties sont résumés les textes officiels assortis à chaque fois de courts résumés et commentaires permettant d'en mesurer la portée, les techniques, avec avantages et inconvénients, circonstance de leur emploi, échecs, effets secondaires, enfin, les répercussions sur la santé et la démographie.

Un ouvrage où on ne lira pratiquement rien de nouveau, mais où se trouvent rassemblés pour la première fois tous les éléments d'un dossier dont la connaissance est à l'évidence indispensable pour pratiquer dans les meilleures conditions éthiques, sociales et médicales, cette intervention.

Loin d'être un plaidoyer pour l'avortement, ce livre rappelle à la première ligne que le docteur Raoul Palmer, qui en a écrit la préface, et les auteurs, sont d'abord, et avant tout, partisans de la contraception, et que l'avortement est « un pis-aller temporaire ».



ÉDUCATION

Réunie en congrès à Dijon

La Fédértion nationale des étudiants de France rejette une alliance avecles autres mouvements « modérés »

De notre correspondant

Dijon.— Le seizième congrès de la Fédération nationale des étudiants de 'rance (F.N.E.F.), qui devait avoir lieu lors des vacances de Pâque puis au mois de juin, s'est finalement tenu à Dijon les 8, 9 et 10novembre. Si en juin dernier la grève des assistants en droit a piempêcher l'organisation du congrès, du fait qu'une bonne partie deadhérents de la F.N.E.F. sont des juristes, en revanche, la date tradionnelle de Pâques n'a pas été retenue faute d'un militant disponibl pour assurer la présidence du mouvement, en remplacement de M. Paul-Georges Dallet. Ceci illustre les difficultés éprouvées parcette organisation étudiante, qui n'a réuni à Dijon qu'une centainele personnes. Quatorze fédérations étaient représentées, mais seuls nef mandats ont été validés.

Un nuveau bureau a été élu : président, Thierry Granger (Paris-Sorbonne ; secrétaire général, Pascal Chasiot (Lyon) ; trésorier, Vincent Momal (Grenoble) ; vice-présidents, Lionel de Rafaelis (Paris-Assas), Thierry Mourmant (Lille), René Carboneil (Perpignan).

La FNF est incontestablement en pertede vitesse. « *Nous connaissons* disent ses responsables, *la mêmecrise que les autres associations modérées* ». Baisse du nombredes adhérents — dont on ignore 'importance réelle, — faiblesse du militantisme, erreurs tactiqus aux élections des œuvres univeritaires..., bref, l'influence de cete organisation est de plus en pis réduite, même si son nouveu président déclare bien haut : « *Nous ne sommes pas encor disparus.* »

Crée au temps de la guerre d'Algérie, en opposition à l'Union natinale des étudiants de France (UNEF), la FNEF s'est affirmée ensite plus indépendante, prenan ses distances vis-à-vis des govrernements. Aujourd'hui, il n'et pas question pour elle d'une allance avec le Comité de liaison de étudiants de France (CLEF), qu vient de tenir à Paris ses asises (*le Monde* du 6 novembre). Ele estime en effet cette organsation trop liée à la majorité, comme les autres mouvements qu le CLEF a « absorbés ». La FNEF, en revanche, a lancé un appel à l'union des mouvements indépendants, se refusant à tout « *engagement partisan* », sans préciser, toutefois, à qui elle s'adressait.

Au cours des travaux, les délégués se sont montrés favorabes au projet de réforme du second cycle d'études supérieures. Ils ont au contraire « *condamné* » les nouveaux D.E.A. (diplômes d'études approfondies) et D.E.S.S. (diplômes d'études supérieures spécialisées), qui introduisent selon eux une « *sélection par les limitations des inscriptions en fonction de la conjoncture économique* ». De plus, le système de l'habilitation des diplômes par le secrétariat d'Etat a été jugé « *en contradiction avec l'autonomie des universités* ».

La F.N.E.F. réclame d'autre part la suppression de l'article 14 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, estimant que « *la pratique du quorum, inhabituelle dans les traditions électorales françaises, était contraire à l'esprit de la participation étudiante au sein des différents conseils* ».

Malgré les restrictions d'horaires d'éducation physique

Il manque encore plus de sept mille professeurs dans les établissements du second degré

Au cours du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, le 7 novembre dernier, M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a affirmé que le gouvernement s'en tiendrait aux trois heures d'éducation physique et sportive pour le premier cycle et deux heures pour le second cycle. Un arrêté ministériel de 1969 avait fixé à cinq heures par semaine l'horaire d'éducation physique et sportive de tous les elèves du secondaire, mais il apparait, selon M. Mazeaud, qu'une circulaire pouvait modifier ce texte, du moment qu'il s'agit non pas d'un arrêté interministériel, mais d'un arrêté ministériel.

On peut donc tenir pour acquis un horaire hebdomadaire de trois et deux heures, étant entendu que « *l'objectif final du gouvernement reste bien les cinq heures d'initiation sportive* » Les heures restantes devront être consacrées au sport optionnel pratiqué dans les CAS (Centres d'animation sportives) ou les clubs.

Jusqu'ici, le Syndicat des professeurs d'éducation physique (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) pouvait prétendre qu'il fallait plus que doubler le nombre d'enseignants si l'on entendait atteindre les cinq heures hebdomadaires. C'est-à-dire passer de dix-sept mille cinq cents à au moins quarante mille. Cette revendication ne paraît plus justifiée aujourd'hui, mais il n'en reste pas moins qu'en l'état actuel des choses même les prescriptions des circulaires des 9 septembre 1971 et 1er juillet 1972 — fixant les horaires hebdomadaires à trois et deux heures — ne peuvent être respectées, puisque les élèves ne font en moyenne que deux heures vingt d'éducation physique par semaine. Selon le rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à l'Assemblée nationale, M. Ernest Rickert (U.D.R.), le déficit s'élève à sept mille deux cent quatorze postes. Au rythme actuel des créations de poste, ce déficit ne pourrait être comblé avant huit ou dix ans.

Au nom de la commission, M. Rickert a insisté à nouveau « *sur l'urgence d'un plan pluriannuel de résorption qui pourrait s'étendre sur cinq ans et comprendre, pour la première année, deux mille créations d'emploi et mille cinq cents pour les suivantes* ».

Entendu par la commission le 15 octobre dernier, M. Mazeaud a promis de mettre un tel plan à l'étude. Il ne pouvait évidemment promettre davantage devant les députés lors de la discussion de son budget, sauf à engager, sans son avis, le ministre de l'économie et des finances.

Toutefois, le secrétaire d'Etat s'est déclaré prêt à « *transmettre au Parlement chaque année, à la veille du débat budgétaire, un document lui indiquant ses intentions en ce qui concerne la résorption du déficit des enseignants* » Selon lui, le retard sera rattrapé dans cinq ans. Pas seulement, il est vrai, en nommant des professeurs, mais aussi en obligeant un certain nombre de ces derniers à faire des heures supplémentaires. On l'a bien vu au cours de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale, la querelle à propos du temps consacré chaque semaine à l'enseignement (dix-sept heures) par les professeurs d'éducation physique n'est toujours pas éteinte. M. Roger Corrèze, député du Loir-et-Cher (U.D.R.), s'est inquiété sans ambages de ce qu'il a appelé leur « *oisiveté* ». Il a été vivement pris à partie par M. Philippe Madrelle, député de la Gironde (P.S.), qui a parlé d' « *insulte proférée à l'adresse des professeurs d'éducation physique* ».

FRANÇOIS SIMON.

Le Portugal dans la bataille de l'enseignement

(Suite de la première page.)

« *Le service civique est né sous une mauvaise étoile* », dit, avec un sens certain de la litote, son directeur, M. Raul Vieira dos Santos, un médecin de la marine, qui fut un des premiers membres de l'assemblée du Mouvement des forces armées (M.F.A.). Pris à leur compte par les étudiants communistes, contesté *ipso facto* par les autres, il a déjà été une pomme de discorde l'an dernier. Pour le ministère de l'éducation, il est apparu comme le moyen d'utiliser le flot des candidats à l'université : la suppression ou la simplification des examens, au printemps 1974, avaient fait passer de 15 000 à 28 000 le nombre de postulants à l'université. Le ministère, incapable de faire accepter un système de sélection, décidait, fin décembre, de ne pas ouvrir de première année d'études.

C'est ce qui permet, aujourd'hui encore, d'assurer la rentrée. « *Il nous serait possible d'accueillir en première année 28 000 candidats, puisqu'il n'y aura pas de deuxième année en 1975. Mais nous ne pouvons prendre les élèves sortant du secondaire* », dit M. Frazer Monteiro, directeur par intérim de l'enseignement supérieur. Mais le ministère ne s'est pas contenté de cette mesure négative pour accueillir et encadrer les nouveaux étudiants.

Grâce à un plan d'urgence, de nombreux bâtiments ont été construits ou aménagés au cours de l'année dernière. D'autres sont en construction ou en projet, pour les deux années à venir. On a recruté plusieurs dizaines de nouveaux assistants. Deux établissements universitaires régionaux ont été ouverts à la rentrée 1974 dans des zones moins favorisées, et trois autres vont l'être cette années. La future « *université nouvelle de Lisbonne* » doit aussi commencer quelques enseignements de haut niveau (1).

Mais le gouvernement n'entend développer l'enseignement supérieur qu'avec prudence. « *Il y a déjà des ingénieurs en chômage ; le ministère de la santé estime qu'il faut plutôt modifier la répartition géographique des médecins qu'accroître leur nombre ; et il nous faut convertir les économistes actuellement en poste* », dit M. Frazer Monteiro.

Aussi souhaite-t-on établir, en 1976, un *numerus clausus* pour ces trois formations. De surcroît, l'enseignement supérieur ne peut être une priorité dans un pays où l'enseignement de base reste insuffisant et qui compte une forte proportion d'illettrés. Ces perspectives alourdissent le climat des universités à la rentrée.

Une crise qui vient de loin

Climat déjà passablement perturbé, l'an dernier, par les répercussions de l'agitation politique et les conflits internes. « *Beaucoup d'enseignements n'ont pas eu lieu ou ont été fréquemment interrompus. On a remplacé les examens par des épreuves simplifiées ou des* « passages administratifs » *qui revenaient à admettre, dans l'année suivante, des étudiants qui n'avaient fait que s'inscrire à la faculté* », affirme M. Miller Guerra, député socialiste et professeur à la faculté de médecine, reprenant les propos du premier ministre : « *Nous ne sommes pas sûrs que l'ingénieur ou le médecin sache son métier.* »

Jugement sévère qui demande à être nuancé. « *Il y a eu une multitudes d'assemblées. Mais, en cours, jamais je n'ai constaté autant d'activité : nous étions libérés du carcan magistral* », déclare, pour son compte, M. Feranando Christovao, professeur de littérature brésilienne, directeur adjoint du périodique catholique *Nova Terra*, et peu favorable aux « extrémistes ».

On revenait de loin, il est vrai. « *Nous avons eu plutôt plus de cours après le 25 avril* », affirment des étudiants de l'Institut supérieur technique de Lisbonne. Et M. Magalhaes Godinho, historien, ministre de l'éducation de juillet à décembre 1974, qui vient d'être élu recteur de la future « *universtié nouvelle* », nous rappelait qu'en 1973-1974 les étudiants en médecine étaient rentrés en... mars. Ceux de cinquième année d'économie, estimait-il, avaient, en quatre ans, cinq mois de cours.

Les étudiants avaient été pour peu de chose dans le renversement du régime, malgré l'agitation entretenue dans les universités par les conflits avec un mouvement politisé sous l'influence de fortes minorités communistes et maoïstes. Adhérant d'enthousiasme à la révolution, ils ont entrepris de renverser les pouvoirs établis, dans une université où régnaient l'autoritarisme et la centralisation, le contrôle politique des nominations, surtout à Lisbonne (certaines facultés de Coimbre protégées par la tradition, pouvaient se montrer plus tolérantes). Les recteurs, les doyens et les professeurs jugés compromis avec l'ancien régime ont été démis. A la faculté des lettres de Lisbonne, sur les douze professeurs titulaires, quatre seulement furent maintenus. A la faculté de droit, liée aux milieux dirigeants de la politique et de l'économie, le corps enseignant fut totalement « *épuré* » (« *asaneado* ») sous l'influence des maoïstes du M.R.P.P. (Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat). Mais la plupart des victimes de cette épuration ont été « *recasées* » par le ministère dans l'enseignement secondaire — comme M. Hermano Saraiva, ancien ministre de l'éducation du gouvernement Caetano, — les archives ou les bilbiothèques, et elles ont conservé leur traitement précédent.

Sous la pression des étudiants, des assemblées et des conseils paritaires se substituèrent aux anciennes autorités. Généralement, ils s'officialisèrent par la suite, le ministère ayant reconnu le principe de « *gestion démocratique* » et fixé des règles, mais les assemblées furent souvent dominées par l'extrême gauche, surtout à Lisbonne. A la base, les disciplines et les cycles d'études trouvaient leur équilibre selon les intérêts, les sympathies personnelles et politiques, comme en France en mai 1968.

Programmes figés

Ainsi, à la faculté des lettres, la psychologie s'est émancipée de la philosophie, les langues vivantes se sont séparées. Mais, si le corset des règles anciennes des diplômes a été brisé, l'enseignement a peu changé dans son contenu et dans sa pédagogie. Naguère formaliste et d'un faible niveau scientifique, il est resté souvent magistral et dogmatique. Des enseignants dénoncent « *les programmes figés* » et les étudiants des « *cours trop abstraits et peu intéressants* ».

Cet immobilisme n'a fait qu'accroître le désintérêt des étudiants sollicités, surtout les plus activistes, par d'autres événements, d'autres tâches. « *Pour ceux qui avaient participé le plus au* « mouvement étudiant », *l'Université n'offrait plus d'intérêt. Sur les cinq mille étudiants de l'Institut supérieur technique, deux mille, peut-être, ont suivi les enseignements l'an dernier* », raconte Rui, vingt-deux ans, fils d'officier. Expulsé jadis de l'I.S.T. pour ses activités politiques, il abandonne, aujourd'hui, ses études d'ingénieur pour faire de la formation dans les mines de wolfram de Fundão. D'autres ont choisi l' « agit-prop ». Les rebondissements de l'actualité politique présentaient, à leurs yeux, des enjeux plus importants, plus urgents que le sort de l'enseignement.

Quelques établissements, notamment en médecine, ont préparé des projets de réorganisation des études. Mais, en l'absence d'un consensus chez les étudiants et les enseignants, aucun n'a pu déboucher. Le ministère, de son côté, a envisagé une restructuration complète de l'enseignement supérieur sur la base de formations plus professionnelles, et d'une conversion vers des tâches jugées mieux adaptées aux besoins nationaux. Déjà, les nouveaux établissements prévus avant 1974 ont été remodelés dans ce sens.

Parallèlement, le ministère a annoncé, pour modifier l'équilibre social des universités, des conditions d'admission particulières et des régimes d'études spéciaux pour les « *étudiants-travailleurs* ». Le projet d' « *université ouverte* », préparé par un groupe d'universitaires au printemps dernier, comprend aussi un système de formation de base accélérée et « *non scolaire* » permettant à des travailleurs de parvenir, en trois ans, au niveau de l'Université. De même, dans le but de « *lier les universités aux besoins de la population* », prévoyait-on que des représentants des syndicats et des autorités locales siégeraient dans les conseils des universités et des facultés.

Trouver l'équilibre

Mais la plupart des projets, critiqués à droite, ont été aussi refusés par l'extrême gauche. On a vu, dans la réorganisation des établissements, une menace contre une liberté fraîchement acquise et une tentative de mainmise des communistes sur l'Université : jusqu'à la constitution du sixième gouvernement, ceux-ci exerçaient une grande influence au ministère de l'éducation, comme dans les syndicats. De fait, certaines déclarations annonçant que les universités devraient être des lieux où « *l'oisiveté, l'opportunisme, l'indiscipline et d'autres formes d'individualisme devaient être dénoncées comme contre-révolutionnaires et définitivement bannies* » rendaient, pour certains, un son inquiétant. Tout en proclamant la nécessité d'une autonomie universitaire, le ministère n'a pas osé l'accorder vraiment (en principe, il a gardé le contrôle des programmes d'études), et il s'est efforcé de contrôler les institutions en dissidence. L'Université, à son tour, est devenue un enjeu politique.

GUY HERZLICH.

(1) Les crédits consacrés à l'enseignement supérieur (dépenses de fonctionnement et d'investissement) ont augmenté de près de 30 %, passant de 1 398 millions d'escudos en 1974 à 1 810 millions en 1975.

Prochain article :

VERS « L'ÉCOLE DU PEUPLE »

JUSTICE

Le Syndicat des avocats de France va organiser une « journée de la détention provisoire »

De notre envoyé spécial

Marseille. — Réuni en congrès depuis le 8 novembre, le Syndicat des avocats de France (SAF) a adopté lundi 10 novembre, par 114 voix pour, 25 voix contre (dont celle du secrétaire général, M. Claude Michel) et une abstention le principe d'une « *journée de la détention provisoire* » qui devra être organisée avant la fin de 1975.

Comme l'avait expliqué M. Jean-Paul Lévy, secrétaire général adjoint, il s'agit « *de présenter systématiquement des demandes de mise en liberté dans tous les cabinets d'instruction en formant systématiquement appel si ces demandes sont rejetées* » (1). M. Lévy a ajouté que « *cette journée sera le départ d'une action de longue durée dans ce domaine* ».

Conçu par M. François Bernardi, du barreau de Marseille, comme « *un acte de défense réelle* », « *ce type d'action est de nature à éclairer l'opinion* ». Certains ayant suggéré de ne présenter que des demandes « *raisonnables* », M. Prudhomme (Grenoble) a indiqué que l'avocat ne devait pas « *réagir en juge* » à propos de l'opportunité des demandes, demandes à propos desquelles il a affirmé qu'elles pouvaient avoir « *des résultats tangibles* ».

La motion adoptée à ce sujet invite « *tous les avocats* » à agir dans le même sens que leurs confrères du SAF.

Mis en minorité sur la détention provisoire, ou plus exactement les actions qui pouvaient être de nature à faire respecter la loi qui en a décidé le principe, le secrétaire général du SAF devait avoir une manière de revanche en obtenant le renvoi en commission de trois motions émanant de la commission « *liberté* » du SAF et soutenue par le secrétaire général adjoint : sur les libertés, sur la peine de mort et sur l'informatique. Secondaire ou non, le motif allégué d'une rédaction défectueuse n'était pas sans fondement...

En séance de nuit, les trois motions litigieuses ont finalement été votées par le congrès, notamment celle qui concerne l'exemplarité prétendue des peines et, plus spécialement, la peine de mort contre laquelle s'est prononcé le congrès.

Il semble que le SAF soit ainsi le premier des mouvements rattachés à l'institution judiciaire (2) qui se soit clairement prononcé contre la peine de mort. Voilà au moins un domaine dans lequel on ne pourra dire, comme on le fait avec trop de facilité d'ailleurs, que le SAF est un « imitateur » du Syndicat de la magistrature. — Ph. B.

(1) Il y a actuellement environ quatorze mille prisonniers qui n'ont pas encore été jugés définitivement, soit à peu près la moitié de l'effectif pénal.

(2) Du moins pour ce qui concerne les avocats et les magistrats, puisque le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (S.N.P.E.S.) s'était déjà prononcé contre la peine de mort (*le Monde* du 7 octobre).

● *Plasticages à Bastia.* — Trois charges de plastic ont fait explosion, ce mardi 11 novembre, vers 1 heure du matin, dans le centre de Bastia : les attentats, qui n'ont pas été revendiqués, visaient respectivement une agence de la Caisse d'épargne et de prévoyance, des bureaux du Crédit lyonnais et la recette-perception de l'hôtel des finances. Les dégâts matériels sont importants.

M. Rongier remis en liberté

« EN TAULE, POUR MON PERMIS »

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Francis Rongier, représentant de commerce de Saint-Etienne et secrétaire général d'Auto-défense, syndicat des usagers professionnels de la route, qui avait été écroué jeudi dernier à la maison d'arrêt de La Talaudière (Loire), a été remis en liberté lundi 10 novembre, sans avoir restitué son permis de conduire, suspendu pour excès de vitesse par le préfet de la Drôme.

Le quatrième refus de se soumettre à une décision administrative, contrairement aux précédents, avait valu à M. Rongier d'être inculpé et placé en détention provisoire (*le Monde* du 8 novembre). M. Rongier n'a guère de chances d'échapper à une nouvelle comparution devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. Il est donc exposé à être condamné, non seulement, comme les fois précédentes, à une amende allant de 500 à 600 F, mais aussi à une peine de prison de six jours à six mois, avec ou sans sursis (article L-19 du code de circulation et 131 du code de procédure pénale).

M. Rongier ne l'ignore pas et, assure-t-il, est prêt à courir ce risque, bien que cette perspective ne l'enchante pas outre mesure : « *Je connais des endroits beaucoup plus agréables.* » La toute nouvelle expérience carcérale qu'il vient de connaître ne l'a pas cependant bouleversé, à l'en croire. Il en a profité pour prendre quelques notes, projetant d'écrire un livre dont, dit-il, il a déjà trouvé le titre : « *En taule pour mon permis* »...

Trois directeurs de journaux sont condamnés pour diffamation envers Jacques Mesrine

« *La loi protège tous les individus.* » C'est ce qu'a rappelé la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, lundi 10 novembre, en condamnant quatre directeurs de journaux : Mme Francine Lazurick, MM. Emilien Amaury, Robert Salmon et René Cartier, et deux rédacteurs, MM. Jean-Marie Texier, de *France-Soir*, et Jean-Paul Nolt, de *Paris-Match*, à 200 F d'amende chacun, pour avoir diffamé le malfaiteur Jacques Mesrine. Ce dernier obtient en plus quatre fois le franc symbolique de dommages et intérêts.

Jacques Mesrine, incarcéré depuis le 28 septembre 1973 pour de nombreuses attaques à main armée — et recherché pour meurtres aux Etats-Unis, — avait projeté de s'évader avec l'aide de Jean-Charles Willoquet. Il avait même suggéré à ce dernier d'enlever « *une personnalité* » pour obtenir sa libération. Il n'est pas impossible que ce procès en diffamation ait aussi eu pour but de le faire sortir de sa cellule pour se rendre au Palais de justice (comme partie civile) et lui permettre de s'enfuir. Mais il n'avait pas été extrait de sa prison pour l'audience.

Dans la biographie de Mesrine, trois quotidiens — *le Parisien libéré*, *l'Aurore* et *France-Soir* — et un hebdomadaire — *Paris-Match* — avaient inclus à tort certains crimes. Les défenseurs des journaux avaient estimé que le malfaiteur « *ne pouvait être atteint dans son honneur, puisqu'il avait perdu toute l'estime de ses concitoyens* ». Le tribunal a répondu que « *...l'argumentation ainsi développée a déjà souvent été proposée aux juridictions répressives mais n'a jamais été accueillie. Tout récemment encore, la juridiction suprême, dans un aspect très proche du cas Mesrine, rappelait que ni les conceptions personnelles du plaignant ni l'opinion que le public a de lui n'ont à être retenues, puisque la loi protège tous les individus Par conséquent, dans l'aspect présent, en attribuant à Mesrine plusieurs meurtres, des hold-up, les prévenus ont relaté des faits de nature à discréditer ou déshonorer la personne visée, quel que soit par ailleurs le comportement de celle-ci* ».

En revanche, l'amie de Jacques Mesrine, Jeanne Schneider, a été déboutée de son action à l'encontre de *France-Soir*. Le quotidien avait relaté qu'elle s'était déguisée en homme pour pénétrer dans une bijouterie. Il n'y a pas là un fait de nature à nuire à son honneur ou à sa considération.

SPORTS

Ski

LES CLASSEMENTS DE LA F.I.S.

Berne (*A.F.P.*). — Les derniers classements de la Fédération internationale de ski ont été publiées lundi 10 novembre à Berne.

MESSIEURS

Descente. — 1. Klammer (Aut.) ; 2. Berthod (Suisse) ; 3 Collombin (Suisse) ; 4. Grissmann (Aut.).

Slalom spécial. — 1. Gros (It.) ; 2. Stenmark (Suède) et Thoeni (It.).

Géant. — 1. Gros (It.) et Stenmark (Suède) ; 3. Haker (Norvège).

DAMES

Descente. — 1. Moser-Proell (Aut.), Nadig (Suisse) et Zurbriggen (Suisse) ; 4. Nelson (U.S.A.).

Slalom spécial. — 1. Morerod (Suisse) et Wenzel (Liech.) ; 3. Mittermaier (R.F.A.) ; 4. Zechmeister (R.F.A.) ; 5. Moser-Proell (Aut.) ; 6 Debernard (Fr.).

Géant. — 1 Moser-Proell (Aut.) ; 2. Morerod (Suisse) ; 3. Kaserer ; 4. Serrat ; 5. K. Kreiner.

CALENDRIER DES CONCERTS

Salle GAVEAU Mercredis 12 et 19 nov. à 21 heures (Werner.)
COMITE NATIONAL POUR LES COMMEMORATIONS MUSICALES
Maurice RAVEL
Musique de Chambre

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 13 novembre à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. M. Rainer et ALAP.)
CONCERT de GALA au profit de la Fondation Marcel VATELOT
RAMPAL
ROSTROPOVITCH
STERN
ORCHESTRE DE CHAMBRE
Dir. G. BOUILLON

SALLE GAVEAU Vendredi 14 novembre à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)
RÉCITAL de PIANO
WILFREDO VOGUET
Bach - Haydn - Chopin

SALLE CORTOT Vendredi 14 novembre à 21 heures (P.e. Kiesgen.)
CENTRE de DOCUMENTATION CLAUDE DEBUSSY
Danièle GALLAND soprano
Noël LEE pianiste
œuvres de **DEBUSSY**

SALLE GAVEAU 6 CONCERTS 18, 20, 22, 25, 27 et 30 novembre à 20 h. 30 (Werner.)
QUATUOR VEGH
Intégrale des Quatuors de **BEETHOVEN**

SALLE GAVEAU Mercredi 19 novembre à 18 h. 45 (Valmalète.)
UNE HEURE AVEC...
BEETHOVEN
et **Clara BONALDI**
Sylvaine BILLIER

EGLISE de la MADELEINE Jeudi 20 novembre à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)
MOZART
MESSE DU COURONNEMENT
REQUIEM
SIEGERLAND CHOR
Orchestre de Mayence
Solistes Allemands
Dir. Herbert ERMERT

SALLE GAVEAU Vendredi 21 novembre à 21 heures (P.e. Valmalète.)
RECITAL EXCEPTIONNEL
Zourab
SOTKILAVA
PREMIER TENOR du **BOLCHOI**
VERDI (Extrait Trouvère)
BIZET (Extrait Carmen)
CHANTS GEORGIENS

SALLE PLEYEL Dimanche 23 novembre à 20 h. 30 (Valmalète.)
SCHUBERT
D. FISCHER DIESKAU
avec
A. BRENDEL

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 24, Mardi 25 novembre à 20 h. 30 (Valmalète.)
BACH
BRANDEBOURGEOIS
Audition intégrale
ORCH. DE CHAMBRE DE STUTTGART
Direction : KARL **MUNCHINGER**

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 27 novembre 20 h. 30 (Valmalète, p.e. Kiesgen.)
Au bénéfice de l'Association de l'AIDE AUX JEUNES DIABETIQ.
MOZART
Hélène BOSCHI
ORCH. CHAMBRE de ROUEN
Dir. : J.-C. BERNEDE

FACULTÉ DE DROIT
92, rue d'Assas
Jeudi 13 novembre à 21 h.
Unique récital
BRUNO-LEONARDO
GELBER
MOZART - BEETHOVEN - BRAHMS
Loc. : Fac., Durand, Coper

FACULTÉ DE DROIT
92, rue d'Assas
Mercredi 26 novembre, 21 heures
Unique récital
ALFRED
BRENDEL
BACH - LISZT - BEETHOVEN
Loc. : Fac., Durand, Coper

6 DERNIÈRES
ICE DREAM
de Mario FRANCESCHI
Th. PRESENT, 211, av. J.-Jaurès (porte de Pantin), jusqu'au dim. 16 novembre, à 17 heures.

CONCERTS
Radio france

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
THEATRE NATIONAL de CHAILLOT Mercredi 12 novembre à 20 h. 30
Dir. Ernest BOUR
Sol. C.-R. ALSINA
Ravel, Chopin, Stravinski, Schubert
(Loc. à CHAILLOT exclusivem.)

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE Studio 105 Lundi 17 novembre à 20 h. 30
T. NIKIPROWETZKY
A. CASANOVA - R. SCHUMANN
GLINKA - BRAHMS
av. J.-C. Pennetier, N. Denize, G. Deplus, F. Lodéon, A. Rabot, G. Lemaire, D. Hovora

ORCHESTRE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE Studio 105 Jeudi 20 novembre à 20 h. 30
Dir. Daniel CHABRUN
Sol. G. DOYEN, S. NIGG, L. BOULAY
Padre Soler - Mozart - S. Nigg
N. Zourabichvili de Pelken

CYCLE D'ORGUE
RADIO-FRANCE Studio 104 Vendredi 21 novembre à 20 h. 30
Deuxième Concert
Xavier DARASSE
GUEZEC - DARASSE
BOUCOURECHLIEV - WEBERN
XENAKIS

Loc. : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
18-22 novembre
hommage à
RAVEL
Maurice Gendron
Jean Pierre Wallez
Bruno Rigutto
la Sonate pour violon et piano
Sonate-Duo pour violon et violoncelle
Trio
20 h 30
17 novembre
MOZART
symphonie n° 39
Messe solennelle en ut majeur
Orchestre National de France
location : 2, place du Châtelet
par téléphone : 887.35.39

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES
Dimanche 23 novembre, 21 h.
VLADIMIR
ASHKENAZY
ITZHAK
PERLMAN
Sonates, piano, violon, Beethoven
Loc. : Théâtre et Agences

8 DERNIÈRES
atelier
SUR LE FIL de **ARRABAL**
« Bouleversant... Un sommet... Le premier spectacle de l'année. »
Ph. TESSON, *Canard enchaîné.*
PRIX SPECIAUX ETUDIANTS
606-49-24 et agences

LA CINÉMATHÈQUE DE PARIS
68, BD MALESHERBES - PARIS 8
TÉLÉPHONE 522.22.36
location de films muets et sonores
8 mm - super 8 - 9,5 - 16 mm
catalogue gratuit sur demande

SALLE PLEYEL - MERCREDI 19 NOVEMBRE, 20 h. 30
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TOURS
CLAUDE KAHN - Dir. : **FL. HOLLARD**
Ouverture Noces Figaro, Mozart ; 1er Concerto, Chopin
Concerto en sol, Ravel ; 7e Symphonie, Beethoven

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Soirée Roland Petit.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des trois (abonnem. habillé série H).
Odéon, 20 h. : Lear.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Surena.
Chaillot, salle Gémier, 16 h. : Omphalos Hôtel.
TEP, 20 h. 30 : Coquin de coq.
Petit TEP, 20 h. 30 : Fragments pour Guevara.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 14 h. 30 et 17 h. : Cirque à l'ancienne ; 21 h. : Lucrèce Borgia ; 20 h. 45 : les Octaves, Emmanuel Booz.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco.

Les autres salles

Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : An-Klou. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Géronimo. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel du Marais, 19 h. : la Compétition-Théâtre Image III ; 21 h. 15 : les Colombaioni.
Charles-de-Rochefort, 15 h. et 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Eglise américaine, 20 h. 30 : Richard II.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; 21 h. (salle polyvalente) : On loge la nuit ; Café à l'eau.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Gymnase, 20 h. 30 : le Black Mikado.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pique-Soleil.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade ; 23 h. 30 : Fando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Marcel Dadi ; 21 h. : Anne Sylvestre.
Mouffetard, 20 h. 30 : Peux de rouille ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Plaisance, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 20 h. 30 : Spectacle Malakovski.
Saint-Georges, 15 h. : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs.
Tertre, 22 h. 30 : Dans la rue.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 11 novembre

Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : Pit à Pat ; 23 h. : Angels of Light.
Théâtre de la Cité universitaire, la Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie. — La Galerie, 21 h. : les Troyennes.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Créanciers.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : C'est beau.
Théâtre Paris-Nord, 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre ; 22 h. 30 : Julos Beaucarne.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream. — Ranch, 20 h. 30 : Trio pour deux canaris.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.

Les théâtres de banlieue

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Mort d'un commis voyageur.

Festival d'automne

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Education of the Girlchild.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Toro.
Chapelle de la Sorbonne, 22 h. : le Grand Prisme, spectacle audiovisuel.
Complexe du Théâtre des Champs-Elysées, de 17 h. à 22 h. 30 : Forum de la danse.

Les cabarets

Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu..., etc., etc.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Los Machucambos.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures, portes ouvertes.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Brasil Tropical, B. Powell.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire dosée.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Gilbert Bécaud.
Palais des congrès, 21 h. : Léo Ferré.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : Musique et musiciens (Dvorak, Beethoven).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Air de Paris, de M. Carné ; 18 h. 30 : Marinella, de P. Caron ; 20 h. 30 : l'Ange ivre, d'A. Kurosawa ; 22 h. 30 : Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

A SEPARATE PEACE (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLACK MOON (Fr.) : Studio Médicis 5e (633-25-97). Biarritz, 8e (359-42-33).
CACHE-CACHE-PASTORAL (Jap.) v.o. : la Pagode, 7e (551-12-15).
CATHERINE ET Cie (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Fauvette, 13e (331-56-86). Nations, 12e (343-04-67). Concorde, 8e (359-92-84). Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Caméo, 9e (770-20-89). Royal-Passy, 16e (527-41-16). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A.) v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Arlequin, 6e (548-62-25). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08). Berlitz, 2e (742-60-33). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02). Cambronne, 15e (734-42-96).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Richelieu, 2e (233-56-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Wepler, 18e (387-50-70). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74). P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All. **, v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE FAUX CUL (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All.) (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Capri, 2e (508-11-69).
GUERRE ET AMOUR (A.) (v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H. MUSIC (A.) (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A.) (v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
HU-MAN (Fr., v. angl.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.) : Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (326-41-02). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (734-20-70). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Terminal Foch, 16e (704-49-53).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Magic-Convention, 15e (828-20-64). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18). Rex, 2e (236-83-93). Publicis Matignon, 8e (359-31-97). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). Passy, 16e (288-62-34). Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 12 h. 15 (sf D.) et à 22 h. 15).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). La Clef, 5e (337-90-90). Vendôme, 2e (073-97-52). V.F. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JEUNE FILLE LIBRE LE SOIR (ex : LA BABY SITTER) : Biarritz, 8e (359-42-33). Rotonde, 6e (633-08-22). Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LENNY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71). Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; v.f. : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
MILESTONE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14-Juillet, 11e (700-51-13).
OH AMERICA (Fr.) (v. am.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Quintette, 5e (033-35-40).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Quartier Latin, 5e (326-84-65). Quintette, 5e (033-35-40). Mayfair, 16e (525-27-06). Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16). St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Nations, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). Luxembourg, 6e (633-97-77). Quintette, 5e (033-35-40). V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
PIROSMANI (Georg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
POUR ELECTRE (H., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ROLLERBALL (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69). Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES et LA SOLITUDE D'UN CHANTEUR DE F?D (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) (*) (v. am.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99). Impérial, 2e (742-72-52). Maxeville, 9e (770-72-87). Caravelle, 18e (387-50-72). Nations, 12e (343-04-67). St-Germain-Studio, 5e (033-42-72). Montparnasse-Pathé, 15e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Bosquet, 7e (551-44-11).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George-V, (225-41-46). Plaza, 8e (073-74-55). Paramount-Maillot, (758-24-24). Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17). Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

LE VOYAGE DES COMEDIENS. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE, film américain de Blake Edwards, avec Peter Sellers. — V.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES 11.000 VERGES, film français d'Eric Lipmann. — Balzac, 8e (359-52-70). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Omnia, 2e (231-39-36). Images, 18e (522-47-94). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74). Dragon, 6e (548-54-74). St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ALLEGORIE, film français de C. Faureilhe. — Le Marais, 4e (278-47-86).
LE SUJET OU LE SECRETAIRE AUX MILLE ET UN TIROIRS, film français de Joaquin Noessi. — Le Marais, 4e (278-47-86).
NE, film français de Jacques Richard, avec Michel Lonsdale et Catherine Ribeiro. — Olympique, 14e (783-67-42), t.l.s. à 18 h.
ZACHARIAH, film américain de G. Englund, avec Elvin Jones. — V.o : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Spectacles pour enfants

(Du 12 au 18 novembre.)

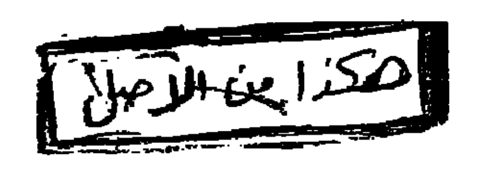
Atelier du Chaudron, Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer. de 14 h. à 18 h. 30 : atelier de masques et marionnettes.
Au Bec fin (742-89-79), mer. et sam., à 15 h. et 18 h. : les Animaux malades de la peste.
Au vrai chic parisien (3?-73-34), mer., sam., dim., 15 h. : Tonton Gégé, j'joue plus.
Café d'Edgar (326-13-68), mer. 14 h. et 16 h. : Filenfolie.
Charles-de-Rochefort (52-08-40), mer., 14 h. 30 : Grain de ?n.
Nouveau Carré (277-50-97), mer., 14 h. : la Montagne vivante.
Théâtre Montparnasse (32?-9-90), t.l.j., sf sam. et dim. : le Malade imaginaire (à partir du 13).
Théâtre Mouffetard (336-?-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le ? en masque.
Théâtre de la Plaine (842-?-25), mer., 15 h. : Arlequin sauvage.
Théâtre Présent (203-02-55), mer., 14 h. 30 : le Grand Voyage de M. Pom.
Théâtre du Parc floral, esplanade du château de Vincennes (808-16-82), mer. et dim. 15 h. et 16 h. 30 : les Deux Bêtes de la maison du fond des bois.
Théâtre Récamier (878-33-47), le 12, à 14 h. 30 : Bonjour clown ; le 18, à 14 h. 30 : Jacques le Fataliste et son maître.
Théâtre 13 (589-05-99), dim., 16 h. : l'Avare.
Théâtre de la Commune, Aubervilliers (833-16-13), le 18, à 9 h. 3 et 14 h. 30 : Marionnettes.
Théâtre du Jardin d'acclimatation (539-46-73), le 15, à 14 h. 30 : la Foire aux farces.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81), les 12 et 13, à 14 h. 3 ; les 14 et 18, à 14 h. ; le 16, à 16 h. : Voyage au centre de la Terre.
Théâtre Daniel-Sorano, Vincennes (808-73-74), mer., 15 h. : le Califourchon.
Cirque à l'ancienne au Nouveau-Carré (277-50-97), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
Cirque de Paris, terre-plein Henri-IV (607-43-53), mer., sam., dim., 15 h. ; mardi et sam., 20 h. 45.
Nouveau Cirque de Paris (828-51-48), mer., 15 h. ; sam., 16 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 17 h.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam., dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Aventures de Pinocchio.
Marionnettes André Verdun, Théâtre d'animation de Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : le Chevalier au lion.
Marionnettes André Roggers, Théâtre 13 (589-05-89), mer. 15 h. : le Grenier.
Marionnettes André Blin, mairie de Montrouge (253-23-24), mer., à 16 h. : Poucette.

Cinéma

Les Aventures de Pinocchio, la Fabuleuse Histoire de Donald et des castors juniors, la Chevauchée sauvage, Frankenstein junior, la Course à l'échalote, la Kermesse des aigles, Le shérif est en prison, A l'est d'Eden, Géant, Janis Joplin, Guerre et Amour et Phantom of the Paradise ont obtenu le label « Chouette ».

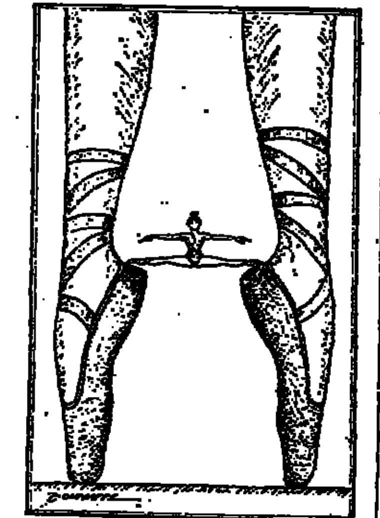
MARIGNAN - LINCOLN - GAUMONT Théâtre - SAINT-LAZARE Pasquier
HAUTEFEUILLE - MONTPARNASSE Pathé - GAUMONT Convention - Les NATIONS
TRICYCLE / Asnières - PATHÉ / Champigny - PARLY II - AVIATIC / Le Bourget
GAUMONT / Evry

Après "LES VIOLONS DU BAL"
le nouveau film de
MICHEL DRACH
Parlez-moi d'Amour



ARTS ET SPECTACLES

Danse



Un forum à Paris

● Vingt compagnies sélectionnées dans seize pays, dix spectacles par jour, cinq lieux de représentation simultanée, des débats publics... depuis le 10 novembre, le Théâtre des Champs-Elysées s'est transformé en un vaste forum ininterrompu de la danse.

Ce forum, Jean Robin en rêvait depuis qu'il avait dû renoncer, voilà trois ans, à organiser le Festival international de la danse de Paris : « Le manque d'argent rend parfois ingénieux, dit-il. C'était l'occasion de trouver un nouveau but, d'essayer quelque chose de plus adapté à l'appétit que le jeune public manifeste aujourd'hui pour la danse. Au lieu de présenter, à grands frais, aux amateurs de ballets les cinq meilleures compagnies du moment, pourquoi ne pas faire venir vingt jeunes troupes du monde entier, souvent inconnues — ce qui ne signifie pas sans talent — et leur permettre de se révéler au cours d'une vaste confrontation ? Nous disposions d'une faible subvention. Nous l'avons répartie à égalité entre tous les groupes, grands ou petits ; elle aurait été bien insuffisante pour assurer leur venue. Ce sont les pays auxquels appartiennent ces compagnies qui ont accepté de les prendre en charge.

» La prospection s'est faite par l'intermédiaire des conseillers culturels. Sur les quatre-vingts troupes partantes, vingt ont été retenues. Certaines sont très réputées, d'autres inconnues. Certaines ne comptent qu'un ou deux interprètes. D'autres en ont jusqu'à vingt. »

● A l'exception du folklore, toutes les disciplines sont représentées au forum. La plupart de ces compagnies sont orientées vers les recherches et la danse expérimentale : le Bonjin Atsugi Dance Group (Japonais), Margaret Beals (U.S.A.) et la troupe de Kazuko (U.S.A.) se réclament de la « modern dance » américaine. Le groupe Mercury (Grande-Bretagne) et le ballet Stagium (Brésil) sont résolument classiques. L'Italienne Suzanne Egri, le Ballet de chambre de Montevideo et le Nocturne de Bucarest tentent de traduire, à partir de la danse classique, des thèmes contemporains. Le groupe d'essai de Zagreb pratique l'improvisation. Le groupe français Delta travaille sur des jeux d'optique, l'Etoile du Nord (Suède) cherche à réaliser une synthèse du son, du geste et du verbe. Même démarche chez Marion Junaut (Suisse). L'Argentine Iris Scaccheri et l'ensemble chorégraphique Talia, de Madrid, tentent de transposer les éléments folkloriques de leurs pays dans le ballet.

La danse traditionnelle hindoue a sa place au forum avec deux solistes spécialistes, l'une de Bharata Natyam, l'autre de danse Orissi. Dans un tout autre genre, le Chorédrame hellénique mêle danse et théâtre sur des sujets mythiques. Mais le plus insolite est sans doute l'Eurythmeum de Stuttgart, groupe de vingt et un danseurs qui propose un nouvel art du mouvement à fondements philosophiques.

● Le complexe du Théâtre des Champs-Elysées accueille vingt troupes d'ici au 22 novembre, chaque jour entre 17 heures et 22 h 30 (dans le cadre du Festival d'automne). Un système de télévision installé dans le hall permet au public de choisir entre les différents programmes.

Deux étoiles d'or (prix de la meilleure compagnie et prix du meilleur danseur) couronneront une confrontation que l'on attend avec une certaine curiosité.

MARCELLE MICHEL.

Jazz

Le « rock » et la « salsa »

(Suite de la première page.)

Un drummer remarqué parmi d'autres en un festival qui regorgeait de batteurs stimulants : Jimmy Cobb (le compagnon de Madame Vaughan, la dramatique et drôle, la tendre et sauvage Sarah de *Lover Man* et de *I got it bad*), Donald Bailey (très astucieux aux côtés de Carmen McRae, qui chanta si bien *Letter for Anna Lee* avec, incliné sur la tête, un petit chapeau de feutre à la Billie Holiday), Norman Connors (dont nous garderons le souvenir d'unn excellent *Dark of light*), Roy Haynes enfin, l'éternel méconnu (l'égal pourtant des Kenny Clarke et des Philly Joe Jones).

* * *

Ces joueurs de caisse claire et de toms ont eu leurs rivaux « latins » en Boto et Clovis, lesquels entouraient la pianiste Tania Maria, qui chante parfois en doublant de la voix la ligne mélodique dessinée instrumentalement, un peu à la manière du contrebassiste Slam Stewart. Ils préfacèrent, à quarante-huit heures de distance, les concerts d'Hector Lavoe et de Machito, qui ont bousculé les routines festivaliennes. Ces musiques, que Gillespie a toujours affectionnées, et qui ont, depuis la fin de la guerre, continué d'entretenir d'étroits rapports avec le jazz, se sont avancées vendredi nu-pieds, nu-tête. Elles ont surpris beaucoup de monde, sauf les Noirs francophones et anglophones, qui représentaient 40 % de la salle et qui suivent toujours, à Paris, l'actualité d'outre-Atlantique de beaucoup plus près que les amateurs européens en adhérant plus étroitement aux mouvements qui se dessinent en elle. Aux Etats-Unis, en ce moment, c'est l'époque de la « salsa », de la musique épicée des latino-américains. On écoute Ray Baretto, Tito Puente, Perez Prado, Mongo Santamaria et, d'une façon passionnée, de plus en plus assidue, la musique de tous les Portoricains. Dans ces vastes zones qu'ont laissées vacantes certains jazz, les uns récupérés par le « show business » matraqueur, les autres en situation de détresse par marginalisation volontaire, oui, dans ces énormes régions désertées émigrent les rythmes de la « salsa », qui réaffirment des qualités millénaires, celles qui avaient éclaté dans le boogie woogie de Kansas-City et de Chicago et qui se sont maintenues dans les quartiers misérables de New-York — ceux des Portoricains aujourd'hui, — comme si la frénésie sonore venait toujours des plus déshérités, comme si les couches de population se remplaçaient pour triompher l'une après l'autre dans une surenchère d'orgie rythmique nécessaire à la survie.

Les bons tambours (bongo, congas) ne manquent pas chez Hector Lavoe : José Mangual, Milton Cardona, et il en va de même chez Frank Grillo, dit Machito : Victor Collago et Camero Candido. Les peaux tendues, frappées du bout des doigts ou de la paume de la main, comme les instruments qui résonnent sans appareillage électronique.

* * *

D'Armstrong, justement, il fut question le second jour, après qu'Earl Hines eut ouvert le festival selon la formule ingrate du quartette avec saxophone alto et sans que l'intelligent, l'élégant Benny Carter eut pu mettre le feu à *Three Little Words* ou à *Undecided*, thèmes les plus consommés des cabarets d'avant-guerre. « A Tribute to Louis » est une idée respectable. L'orchestre de Dyck Hyman, qui fait « net, propre et sec », comme les meilleures machines à laver du monde, interprète dans le style « dixieland », blanc et nerveux, la musique « orléanaise », noire et flegmatique, des Hot Five et Hot Seven de 1926 à 1929. Il eût été absurde, incongru, de proposer à un cornettiste de décalquer Armstrong, d'imiter l'inimitable. Dyck Hyman a relevé les choruses célèbres et les a transcrits pour trois voix jouant parfois à l'unisson (début de *Weatherbird*), le plus souvent formant une harmonisation de la mélodie originale (*Potato head Blues*). C'est un peu longuet, bien que les trois trompetties : Pee Wee Erwin, Jimmy Maxwell, Joe Newman, s'en tirent plus qu'honnêtement. Sur un large écran, Louis, en effigie, s'anime à plus d'un coup et, vers la fin, chante son cher générique *When it's sleepytime down South*, avec des mots tremblants et terribles pour ceux qui l'ont perdu, proférés lentement, tragiquement, par une bouche tordue d'amour et de souffrance : « good evening, everybody ! », un « good evening » qui sonne comme un inéluctable adieu. Au Carnegie Hall de New-York, à la Philharmonie de Berlin, en U.R.S.S., où l'orchestre de Dyck Hyman a joué pour cent trente mille personnes en cinq semaines, les spectateurs pleuraient à chaudes larmes à ce moment-là — et encore en sortant. Pour que Paris ne mouille pas ses mouchoirs, le groupe Hyman, après la dernière apparition d'Armstrong en image, très émouvante, a rejoué un petit quelque chose. Je serais bien incapable de vous dire quoi.

Tout le monde a ri, franchement ri, à l'inverse, d'un bout à l'autre des soirées de « rhythm and blues » où apparurent des clowns musicaux de génie, des saltimbanques merveilleux, d'admirables bateleurs — je n'ose plus dire cabotins au sens premier où Balzac, par exemple, l'emploie sans péjoration dans *la Cousine Bette*, parce qu'on a perverti les bons vieux mots et qu'on ne sait même plus les lire. Mais le cirque, lui, fut là, renaissant. Les enfants qu'on y avait amenés — trop peu nombreux, hélas ! — s'y sont tout à fait régalés. Johnny Guitar Watson, fils spirituel de T-Bone Walker, a dompté sa guitare. Il danse avec elle, la plante par terre, la fait tourner sur elle-même et chanter *Stormy Monday Blues*. Screamin' Jay Hawkins (que George Wein a fait connaître à Paris, comme Watson) a des gestes de géant, des manières terribles de s'esclaffer dans le grave et des mimiques de méchant qui se nourrit de chair fraîche. Il clame, depuis vingt ans, comme un personnage de conte fantastique, cette ogrerie inusable : *I put a spell on you.*

Dernier des baladins, des amuseurs, des sauteurs : Bo Diddley, affublé d'un pantalon et d'un boléro rouges qui lui donnent les airs d'un ours pompier échappé de la galerie de Walt Disney. Il n'est pas resté longtemps en scène : quinze à vingt minutes, entouré, encerclé qu'il était par les danseurs grimpés du parterre, mais surtout minuté sans doute, comme Gary Bartz, comme Roy Haynes, par les éclairagistes, les machinistes et les régisseurs, car il n'est pas facile d'éviter les débordements insensés de l'horaire (dont pâtissent les derniers musiciens, ou les concerts qui doivent suivre, ou les travailleurs du spectacle exténués) sans tomber dans un excès inverse : la rigueur qui met au rêve un terme sans précaution, sans ménagement, sans un soupçon d'ombre de complicité.

LUCIEN MALSON.

Weather Report à Pleyel

Sirènes hululantes : les « pigs » américains ? D'un côté de la scène à l'autre, d'un mur d'enceinte à un autre mur, des sirènes. La salle s'éteignant peu à peu, la lumière glauque laissait place à des projecteurs bleus, blancs, rouges, puis verts, faisceaux, pinceaux brossant doucement et crûment une aube d'apocalypse. Une atmosphère de science-fiction : *I sing the body electric*, référence directe à Bradbury, était le titre d'un des premiers enregistrements du groupe. Le temps, le temps qu'il fait, la météo : *Weather Report*. L'air du temps ? Leur musique est *la* musique des années 70, la décennie où le jazz a repris ses billes à la musique pop des « sixties », a plongé dans sa jeune mémoire pour que resurgissent à la fois le rhythm and blues — le rythme et le blues, tout simplement — et le bop, le bop, et le free « hard ». A l'origine de cette révolution, Miles Davis, un homme dont l'histoire musicale commence avec Charlie Parker, l'être masqué de sons des *Armes secrètes*, de Julio Cortazar, le « Zoizeau » de Boris Vian. Un disque, *In a silent way*, où le trompettiste de génie enclenche paisiblement le mécanisme des nouvelles musiques au mouvement inexorable, temps neuf et vieux souvenirs, une autre ère. Autour de Miles, les jeunes musiciens les plus talentueux, aujourd'hui quelques-uns des plus grands, et le saxophone Wayne Shorter, et le pianiste Joe Zawinul, les « inventeurs », co-leaders et compositeurs de Weather Report.

Brouillards mauves, jaunes, bleus, d'où se matérialisent les musiciens, et, tout de suite, le son absolument mat de la batterie de Chester Thompson accompagné, poussé, ponctué par le percussionniste péruvien Alejandro Neciosup Acuna, la basse d'Afonso Johnson fournissant une souple assise. Manettes, boutons, fiches, commutateurs, claviers, rhéostats, pédales, fils, fils, fils partout. Zawinul commande aux foudres électroniques, à leur façon assassine de déchirer les voiles et de forcer les tympans, viols d'oreilles consentantes calmés par des pépiements purs — purement électroniques. Shorter, petit à petit, s'éloigne des tourbillons coltraniens pour inventer sa langue très particulière, entre toutes reconnaissable, faite de pulsions et de cris, de chants monotones harassés et de brusques emportements chargés d'humour, parodiant les saxos hurleurs du rock et les « brothers » du « free », deux rages différentes, fureur de vivre et Black Panthers. Weather Report voyage mystérieusement en d'autres planètes, chantant joyeusement les noces multicolores et polygames des musiques, la pointe aiguë de l'électrique et le velouté chaleureux des instruments acoustiques, le synthétizer immobile, haut et large comme une armoire, jailli des rêves d'un pianiste électronicien, le saxophone ténor léger et agile — mû. Tempêtes et orages, pulsation rythmique déchaînée, insensée, l'essence même du mouvement extraite d'une musique-mouvement — ou d'un mouvement-musique — le scalpel dans l'œil du *Chien andalou.*

Près de trois mille personnes, debout, ont acclamé pendant huit minutes un extraordinaire concert et un groupe hors du commun. Weather Report n'est pas revenu. Le public, enthousiaste, s'est résorbé calmement dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré. A quelques dizaines de mètres de la salle Pleyel, six cars de C.R.S., trois cars de gendarmes mobiles. Question : *« Pourquoi ce déploiement de forces ? »* Réponse d'un policier : *« Oh ! rien, un machin pop'. »* Sirènes du début : anticipatrices ?

YVES BOURDE.

Cinéma

« LE RETOUR DE LA PANTHÈRE ROSE »

L'inspecteur Clouseau est une vieille connaissance. C'est en 1964 que Blake Edwards nous fit découvri., sous les traits de Peter Sellers ce policier français, spécialiste de la gaffe et champion de la catastrophe, dont un de ses supérieurs hiérarchiques a pu dire : *« Comparé à Clouseau, Attila fait figure de secouriste. »* Déjà, en 1964, Clouseau s'évertuait à retrouver la « panthère rose », diamant gigantesque que des aigrefins avaient subtilisé. On le revit dans deux autres films d'Edwards : *Quand l'inspecteur s'en mêle* et *The Party*. Le voici donc pour la quatrième fois, égal à lui-même, c'est-à-dire unissant en sa personne le flegme de Sherlock Holmes, l'accent continental d'Hercule Poirot et l'obstination brouillonne des Pieds Nickelés.

Comment Clouseau quitte ses fonctions d'agent de police parisien pour entrer au service d'un pays arabe ; comment il est chargé d'enquêter sur le vol de la « panthère rose » ; comment il se retrouve en Suisse, poursuivant à la trace un Fantomas britannique ; comment il en arrive à courtiser la femme de ce Fantomas ; comment il lui faut se débattre avec des voitures sabotées, un aspirateur indocile, un pot de colle, un perroquet, une ampoule électrique et divers autres objets : comment il finit par surmonter ces épreuves : c'est ce que raconte Blake Edwards avec l'infatigable complicité de Peter Sellers.

Cette complicité de tous les instants entre le réalisateur et le comédien est le moteur du film, la raison de son efficacité. Blake Edwards et Peter Sellers ne reculent devant aucun moyen pour faire rire. Leur tactique est celle du mitraillage, du pilonnage. Pas de répit pour le spectateur ! Ils déclenchent un gag à la minute et, dans ce déferlement, passent allègrement de la bouffonnerie clownesque à l'humour le plus sophistiqué.

Il y a du bon et du moins bon, du drôle et du moins drôle, de l'inédit et du déjà beaucoup vu dans ce joyeux bric-à-brac. Mais la mise en scène de Blake Edwards est habile, inventive, nerveuse, elliptique. Et Peter Sellers paie généreusement de sa personne... Un petit dessin animé tient lieu de générique. Sous sa forme animale, la panthère rose s'ébat sur l'écran avec des grâces de vamp alanguie. Ce préambule est délicieux. Peut-être est-ce même le meilleur moment du film.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Champs-Elysées, Hautefeuille, Gaumont-Rive gauche (v.o.). Madeleine, Gaumont-Sud, Clichy-Pathé (v.f.).

« Zachariah »

Cow-boys et guitares électriques, *rock* à l'ombre des Rocheuses : c'est cette rencontre inattendue du western et de la *pop-music* qui crée la surprise de ce film. Surprise dont le réalisateur George Englund ne tire qu'un médiocre parti par la faute d'un scénario bâclé et d'une mise en scène dépourvue d'inspiration.

Deux garçons s'amusent à jouer les terreurs. Zachariah est le plus doué. Matthew lui voue une admiration jalouse. Après s'être intégrés à une bande de brigands malchanceux, tous deux décident de voler de leurs propres ailes. Mais un vieux solitaire convertit Zachariah à l'écologie et à la non-violence. Zachariah jette son pistolet aux orties. Furieux, Matthew le provoque en duel. Puis à son tour il est touché par la grâce.

Il y a dans ce film un étrange décor qui a du style, des couchers de soleil « psychédéliques » et deux solides comédiens, John (fils d'Arthur) Rubinstein et Don Johnson. Il y a surtout Elvin Jones et le groupe Country Joe and the Fish. Avec eux, du moins, impossible de s'assoupir.

J. B.

★ Action-Christine (v.o.).

Petites nouvelles

■ L'Association française de la critique de cinéma a décerné ses prix annuels à « Que la fête commence », de Bertrand Tavernier (prix Georges-Méliès), et à « Aguirre ou la Colère de Dieu », de Werner Herzog (prix Léon-Moussinac).

■ L'Union des femmes françaises organise le 14 novembre, salle de la Mutualité, à 20 h. 30, une spectacle de variétés auquel participeront les Marionnettes de Budapest, Hélène Martin et Mouloudji. Renseignements à l'U.F.F., 15, rue Martel, 750.0 Paris. Tél. : 824-44-33 et 44-34.

■ Le conseil d'administration de la Maison de la culture du Havre a désigné M. Georges Rosewegue pour assurer la direction de cet établissement. Très lié aux organisations socio-éducatives, qu'il a contribué à développer dans la région du Havre, M. Georges Rosewegue succède à M. Bernard Mounier.

■ Le Théâtre de la Cité universitaire accueille dans la grande salle, à 21 heures, le Studio-Théâtre de Vitry, avec le spectacle de Jacques Lassalle, « Un couple pour l'hiver ». Dans la galerie, le Théâtre de recherches de Marseille présente jusqu'au 15 novembre « les Troyennes », d'après Euripide, et du 17 au 26 novembre « Prométhée ou l'Aube d'un espoir », deux spectacles d'Andonis Vouyoucas.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Un Allemand autre

Que savions-nous d'Ulrich von Hassel avant d'en entendre parler, lundi, sur l'A 2 ? Franchement, pas grand-chose. Même en Allemagne, d'où je viens, ce nom, prononcé à dessein, ne dit rien à la plupart des gens. Alors, à plus forte raison en France. Cependant, après cette « esquisse pour un portrait », on avait l'impression de ne connaître que lui. Eh oui ! c'est cet ambassadeur à Rome, signataire en 1934 du pacte à quatre avec « M. Mussolini » et les représentants de la France et de l'Angleterre. Il sera limogé, en 1938, pour avoir protesté contre le pacte anti-Komintern. Et se fera l'un des artisans de l'attentat manqué contre Hitler, en juillet 1944. Lui, il y a trouvé la mort. On l'a pendu six semaines plus tard. Il n'est pas le seul : les représailles ont fait sept mille victimes. Mais, pour le monde stupéfait, cela a été la révélation d'une autre Allemagne — c'est le titre de l'émission de Jacques Legris, — d'une résistance au sein même de l'armée.

Pourquoi avoir choisi de nous parler de ce diplomate plutôt que de tel ou tel général ? Son rôle — il était agent de liaison entre les différents groupuscules d'une résistance assez clairsemée — n'a pas été déterminant. Parce qu'il a laissé un Journal, reflet accablant de l'Allemagne nazie. Et une veuve, témoin lumineux, adorable, d'une vie entièrement vouée à la défense d'une certaine idée, d'une idée bien prussienne, de la patrie. Avec ses cheveux blancs, son joli regard bleu, son visage, et son sourire rayonnants, son air très comme il faut — elle est la fille de l'amiral von Tirpitz, — à quatre-vingt-dix ans passés, Ilse von Hassel paraît plus jeune que ses enfants, une dame et deux messieurs, très sympathiques au demeurant .

Nous sommes allés chez elle, à Ebenhausen, un petit village bavarois près de Munich, dans une belle propriété où rien n'a changé depuis l'arrestation du maître de maison. Il nous ont tout montré, tout raconté — ils parlent couramment le français, — le jardin, la grotte où furent enterrés les trois cents feuillets de notes griffonnées à la hâte sur des bouts de papier assez minces pour pouvoir être glissés à l'improviste sous le tapis, le bureau, le salon, les vieilles photos. Et on a vu se dessiner là l'image inattendue d'une opposition viscérale, d'une opposition de classe au national-socialisme. L'autre, l'opposition de gauche, était derrière les barbelés. Il fallait les entendre évoquer ce petit « caporal mégalomane », mal élevé, à la fois lâche et brutal — il avait la poignée de main molle et ne vous regardait jamais dans les yeux, — qui déshonorait l'Allemagne et menait l'Europe à sa perte. Cet orgueil imbécile, cette méconnaissance totale des réalités mondiales, ce racisme obsessionnel, ce mépris de la culture, de la religion, de la parole donnée, voilà ce qu'un élève de Bismarck ne pouvait pardonner. Que souhaiter ? La victoire du régime ou la défaite du pays ? Choix terrible pour un homme de son milieu. Il l'a fait l'un des premiers. Et en appelant le déshonneur il a sauvé l'honneur.

On songeait aux Thibault, à la façon dont les anarchistes arrosaient, dès 1914, le front de tracts appelant à déposer les armes, à refuser de combattre. Quarante ans plus tard, au soir d'une deuxième guerre mondiale, au matin d'une défaite écrasante, se résoudre à l'élimination physique du Führer, il n'y avait plus d'autre solution. Cela représentait encore pour les chefs de la Wehrmacht un terrible drame de conscience. Le drame de cette autre Allemagne.

CLAUDE SARRAUTE.

LES JOURNALISTES DE TF1 DEPOSENT UN PREAVIS POUR LE 18

● Les syndicats S.N.J., C.F.D.T. et F.O. des journalistes de TF1 ont déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le mardi 18 novembre. Cependant une nouvelle réunion avec la direction de TF1 est prévue le vendredi 14 novembre.

D'autre part, la direction de TF1 rencontrerait les syndicats (S.N.R.T.-C.G.T., SURT-C.F.D.T. et F.O.) mercredi 12 novembre.

Le préavis de grève est maintenu sur Antenne 2 pour le jeudi 13 novembre. La prochaine rencontre entre les syndicats et la direction d'Antenne 2 doit avoir lieu ce jour-là.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 NOVEMBRE

— *MM. Michel Debré et Jean Toulat* répondent à la question : « La dissuasion atomique est-elle nécessaire »? pour France-Culture, à 20 h. 5.

— *MM. hresteil* (Union nationale des officiers de réserve), *Dabezies* (Centre d'études de défense à la Sorbonne), *Pouget (le Figaro)*, *Baillot* (P.C.), *Hernu* (P.S.), *Krivine* (L.C.R.) et *Mitrani* (Fédération Léo-Lagrange) participent au débat des « Dossiers de l'écran » sur l'armée, sur Antenne 2, vers 22 heures.

MERCREDI 12 NOVEMBRE

— *MM. Tavoen* (E.D.F.) et *Laponche* (C.E.A.) répondent aux questions de Jean-Pierre Defrain à propos de « la nécessité du nucléaire », sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, et président des clubs Perspectives et Réalités, est interrogé par Ivan Levaï au cours de « La tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Benoist, de Saint-Robert, Hoffmann, Beyer de Ryke, de Roux, Goguel, Tricot, Frossard, Lefranc, Rousset* participent à l'émission « De Gaulle : l'écriture de la parole », sur France-Culture, à 20 h. 5.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 11 NOVEMBRE

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Téléfilm : « le Triangle du Diable », avec K. Novak.

21 h. 45, Jeu : Quoi, de qui ? ; 22 h. 35, Emission littéraire : Pleine page, d'A. Bourin et P. Sipriot ; 23 h. 30, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film (R.) : « Trois de Saint-Cyr », de J.-P. Paulin (1938). Avec R. Toutain, J. Mercanton, J. Chevrier, H. Perdrière. (N.)

Débat : « Armée de toujours, militaires d'aujourd'hui » (voir tribunes et débats) ; 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Westerns, films policiers, aventures : « Fort Bravo », de J. Sturges (1953) ; avec W. Holden, E. Parker, J. Forsythe.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, par R. Pillaudin : la dissuasion atomique est-elle nécessaire ? avec Michel Debré et Jean Toulat ; 21 h. 20, Musique de notre temps, par G. Léon : Michel Zbar ; 22 h. 35, Entretiens avec Habib Bourguiba ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Récital d'orgue Jean-Jacques Grunenwald : « Suite du premier ton » (Clérambault) ; « Toccata, adagio et fugue en ut majeur » (Bach) ; « Choral n° 1 en mi majeur » (Franck) ; « Symphonie gothique » (Widor) ; « Prélude et fugue en sol mineur » (Dupré) ; « Pastorale » (Milhaud) ; « Jubilate Deo » (Grunenwald) ; 22 h. 30, Festival d'automne : S.M.I.P., Œuvres de Dieter Schnebel ; 24 h., Non écrites : l'Inde du Nord ; 1 h., Plans sur plans, par G. Geay.

MERCREDI 12 NOVEMBRE

INTERVIEW DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing répond aux questions des journalistes du magazine « C'est-à-dire », à propos de la « politique française de défense », sur Antenne 2, à 21 h. 30.

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Dramatique : Le petit théâtre de Tristan Bernard, de D. Nohain et G. Folgoas. (« L'anglais tel qu'on le parle », « le Prétendant », « le Captif »). Avec G. Aslan, Ch. Marin.

22 h., Documentaire : « Gorilles », de C. Wilcock, réal. G. Dieter-Plage ; 22 h. 55, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (Le temps d'un meurtre) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est-à-dire.

« La politique française de défense », avec une interview de M. Valéry Giscard d'Estaing et un reportage sur l'Angola.

23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma. (Cycle : cataclysmes et catastrophes) : « Suez », d'A. Dwan (1938), avec T. Power, L. Young, Annabella, J.-Ed. Bromberg. (N.)

L'aventure, furieusement romancée, de Ferdinand de Lesseps, acharné à percer un canal dans l'isthme de Suez, en Egypte.

22 h., FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, De Gaulle écrivain, par O. Germain-Thomas et D. Cazenave, réalisation J. Couturier ; 21 h. 35, Musique de chambre : « la Divine Comédie » (H. Barraud), création, avec l'Ensemble polyphonique Ch. Ravier, direction A. Girard ; 22 h. 35, Entretiens avec Habib Bourguiba ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct du Théâtre national de Chaillot... Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Bour, solistes : C. Roque-Alsina, piano, A. Geoffroy de Chaume, clavecin : « les Eléments » (Rebel) ; « Andante spianato et Polonaise » (Chopin) ; « Capriccio » (Stravinski) ; « Symphonie n° 6 en ut majeur » (Schubert) ; 22 h. 30, Festival d'automne : S.M.I.P. ; 24 h., Non écrites : répétitif américain ; 1 h., Plans sur plans.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX° — 1974

CARNET

Décès

— Mme Emmanuel d'Astier,
Catherine Desmarets et Sébastien Bergery,
Théodora, Benjamin, Nicolas et Annie Bergery,
Christophe et Annabelle d'Astier,
Jérôme, Judith et Julien d'Astier,
Bettina Bergery,
Ses proches et ses amis,
font part du décès de
M. Jean-François BERGERY.
Les obsèques auront lieu à Arronville le mercredi 12 novembre, à 9 heures, au cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part.
95790 Arronville.

— Mme Jacques Roquigny,
M. Louis Boulanger,
M. et Mme André Pinel,
M. et Mme Jean Boulanger,
M. et Mme Pierre Boulanger,
Mlle Marie-Thérèse Boulanger,
M. et Mme Rémy Pasquier,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès, le 9 novembre 1975, de
Mme Paul BOULANGER,
et vous invitent à partager avec eux l'espérance de la résurrection au cours de la célébration eucharistique qui aura lieu à Saint-Jacques de Compiègne, le 12 novembre 1975, à 9 h. 30.
2 bis, rue des Fossés, 60200 Compiègne.
40, rue Solférino, 60200 Compiègne.

— Mme Jules-Louis Chardon, son épouse,
M. et Mme Claude Robine,
M. et Mme Michel Chardon,
M. Jean-Marie Chardon,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Mme René Tabourdeau, sa belle-sœur,
M. et Mme Bernard Tabourdeau,
M. et Mme Jacques Tabourdeau,
M. et Mme Paul Burrus,
ses neveux et nièces et leurs enfants,
font part du décès de
M. Jules-Louis CHARDON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu, le 5 novembre 1975, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le mercredi 12 novembre, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse.
29, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris.

— Lyon - Saint-Priest - Paris - Boulogne.
Les Etablissements Gattefosse et leur personnel
ont le regret de faire part du décès, survenu en sa quatre-vingt-onzième année, de
Mme René-Maurice GATTEFOSSE,
née Blanche Schmuck,
président honoraire
du conseil d'administration.
Les funérailles ont eu lieu en l'église de Notre-Dame Bonsecours, Lyon-Monchat, le lundi 10 novembre.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Compagnie Radio Maritime,
ont le regret de faire part du décès de
M. Jean REBOTIER,
président honoraire
et ancien administrateur
de la Compagnie Radio Maritime,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le vendredi 7 novembre 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 novembre 1975, à 10 h. 30.
77, rue des Martyrs, dans la chapelle de la Maison de retraite de la Providence, Paris (9e).

— Mme Albert Stree,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Albert STREE,
chirurgien,
ancien interne
des hôpitaux de Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 novembre 1975, à 16 heures, en l'église Saint-Léonard, à Fougères (35), suivie de l'inhumation au cimetière local, à 17 heures.
2, rue de la Porte-Saint-Léonard, 35 Fougères.

— Mme Lucien Willar,
son épouse,
M. et Mme Claude Willar,
Le docteur et Mme Pierre Landau,
ses enfants,
M. et Mme Roland Benard,
Mlle Dominique Willar,
M. et Mme Thierry Landau,
M. Jean-Claude Landau,
ses petits-enfants,
Jean-François Benard,
son arrière-petit-fils,
Mme Henri Kluckowsky,
sa sœur,
Toute sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement à son domicile niçois, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de
Lucien WILLAR,
croix de guerre 1914-1918,
fondateur de la société
Le matériel d'entreprise
et de travaux publics L.A.H.O.
L'inhumation religieuse aura lieu au cimetière parisien de Pantin, jeudi 13 novembre, à 11 heures.
Réunion entrée principale, Porte de la Villette.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

Communications diverses

— Les Pères des missions africaines organisent leurs « trois Journées d'amitié missionnaire », avec exposition-vente, les 14, 15 et 16 novembre, au 11, rue Crillon, dans le 4e arrondissement. Métro : Bastille, Quai-de-la-Rapée, Sully-Morland.

— Une exposition-vente organisée par les sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (sœurs blanches du cardinal Lavigerie) aura lieu les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 10 heures à 19 heures, 8, rue François-Ier, 75008 Paris.

— L'amicale « les Corréziens de Paris » organise, le samedi 15 novembre, un bal de nuit à la salle des fêtes de la mairie du 12e arrondissement. Maison des Corréziens, 17, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris ; tél. : 357-23-09.

— La réception annuelle du Secours populaire français, qui aura lieu le jeudi 13 novembre, de 18 heures à 20 h. 30, marquera le lancement de la campagne des Noëls de la solidarité. S.P.F., 9, rue Froissart, 75003 Paris ; C.C.P. 654-37 Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 12 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 12, rue Colbert, Mme Chapuis : « Salons littéraires au XVIIIe siècle au Palais-Royal ». — 15 h., 141, rue Mouffetard, Mme Lemarchand : « Le quartier des « Misérables » et du « Père Goriot ». — 15 h., façade principale, portail gauche, Mme Philippe « Notre-Dame de Paris ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « L'Alhambra de Grenade et ses jardins ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Colette Lehmann : « L'exposition « Tapisseries de Le Corbusier ». — 15 h., métro Ledru-Rollin : « L'atelier du seul gainier doreur de tradition à Paris » (Mme Hager). — 15 h., façade église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre, caves gallo-romaines » (M. de La Roche). — 15 h., 2, rue Louis-Boilly : « Monet au musée Marmottan » (Paris et son histoire). — 15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau, M. Chapon : « Les catacombes » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h., Collège de France, M. Howard Lee Nostrand : « Comment cerner l'essentiel d'un mode de vie diversifié. Pourquoi choisir la France ? ». — 20 h. 45, Musée social, 5, rue Las-Cases, M. N. Bammate et Mme Louis Pettiti : « Les croyants devant la crise de la société » (Union des croyants).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 novembre à 0 heure et le mercredi 12 novembre à 24 heures :

La France va rester dans une zone de vents faibles, entre un anticyclone recouvrant l'Europe centrale et la Scandinavie et la dépression complexe au voisinage des Açores, qui se déplace lentement vers la péninsule Ibérique et le golfe de Gascogne.

Mercredi 12 novembre, le temps sera encore très brumeux sur la plus grande partie de la France, avec des brouillards matinaux plus denses et plus longs à disparaître des Ardennes à l'Alsace et au Lyonnais. Des éclaircies se développeront dans la journée. Elles seront belles dans les régions méridionales, mais des passages nuageux abondants affecteront l'extrême ouest du pays, où on observera quelques pluies éparses. Les vents, faibles en général, domineront du secteur est, s'orientant à sud-est en devenant modérés des Pyrénées à la Bretagne et même assez forts sur les côtes, de la Gironde au Finistère. Les températures minimales varieront peu, avec quelques petites gelées à l'intérieur, et les températures maximales seront en hausse.

Mardi 11 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022 millibars, soit 766,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, min. 5 degrés ; Biarritz, 15 et 2 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Brest, 9 et 5 ; Caen, 9 et — 2 ; Cherbourg, 8 et 1 ; Clermont-Ferrand, 10 et — 3 ; Dijon, 10 et 0 ; Grenoble, 9 et 0 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 10 et 0 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 6 et — 1 ; Nantes, 10 et — 2 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 7 et 4 ; Pau, 16 et — 1 ; Perpignan, 16 et 3 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 8 et — 1 ; Toulouse, 13 et — 1 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 1 degré ; Athènes, 19 et 12 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 6 et 0 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 10 et 6 ; Genève, 8 et 5 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 14 et 5 ; Moscou, 3 et 2 ; New-York, 19 et 11 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 5 et 2.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* des 10 et 11 novembre 1975 :

DES LISTES

● D'admission au concours pour le recrutement de notaires dans le ressort des cours d'appel de Colmar et de Metz ;

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole des hautes études commerciales (session 1975) ;

● D'admission en 1975 à l'Ecole des hautes études commerciales.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

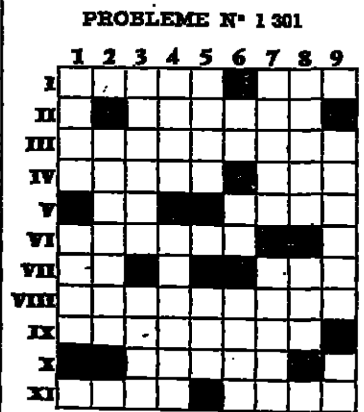
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 301



HORIZONTALEMENT

I. A de nombreux serviteurs ; Modeste élément d'un domaine. — II. Donnait de perfides conseils. — III. Qu'on ne saurait négliger. — IV. Etoiles de première grandeur ; Sortit victorieux d'une consultation. — V. Symbole chimique ; Familière aux habitués des cercles. — VI. Malicieuse, la nature a mis bien des choses à leur portée. — VII. Grossit en voyageant ; Du côté de l'Euphrate. — VIII. Le comble de la vanité (pluriel). — IX. S'attaquent à une charpente. — X. Mettre en état de diriger une conquête. — XI. Partis ailleurs ; Est fertile en brusques résolutions.

VERTICALEMENT

1. Ne sont plus là pour apprécier les bonnes farces qu'on leur fait ; Cours étranger. — 2. Il n'est pas étonnant qu'elles restent parfois de marbre... surtout lorsqu'elles ont une pierre à la place du cœur. — 3. Travail délicat ; Dispense une agréable douceur. — 4. Se manifester d'une certaine manière ; D'une certaine humeur. — 5. Coule en Autriche ; Pièce de soutien. — 6. Ravir (épelé) ; D'un auxiliaire ; Mot d'inventaire. — 7. Ses troupes sont très souvent indisciplinées ; Ne balancera pas. — 8. Pas niables ; Fin de participe. — 9. Déchirent à peine les voiles de la nuit ; Varient selon les milieux.

Solution du problème n° 1 300

Horizontalement

I. Sang ; Lens. — II. Uranie ; Al. — III. Ioniens. — IV. Elans ; Vae. — V. Tid ; Usa. — VI. Tue ; Lô ; Im. — VII. Ers ; Pré. — VIII. Dessus. — IX. Assassins. — X. E.M. — XI. Immérités.

Verticalement

1. Sucette ; Api. — 2. A.R. ; Liures. — 3. Naïades ; Sem. — 4. Gnon ; Dame. — 5. Insultes. — 6. Lei ; S.O. ; S.S. — 7. Eva ; Psitt. — 8. Nana ; Irun. — 9. Sise ; Messes.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 3. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 3. - Curiosités. Me Boisgirard.
S. 5. - Bibl. de Mme D... 2e partie. Editions originales des XIXe et XXe s. M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7. - Extr.-Orient : Chine, Japon. M. Portier. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14. - Mbl. Céram. Me Peschetea...

Les régions

Quelles frontières pour le vieux Nancy ?

Une bataille pour la qualité de la ville

DEPUIS l'achèvement de la tour Frantel qui défigure la place Thiers à Nancy, l'urbanisme est un point sensible pour les Nancéiens inquiets de l'avenir du centre-ville. Aujourd'hui, s'est engagée une bataille à propos du périmètre du secteur sauvegardé. Les associations de défense préconisent un grand périmètre : l'architecte chargé du plan de sauvegarde par le secrétariat d'Etat à la culture prévoit en deux temps un périmètre finalement aussi large que celui des associations ; la municipalité souhaite au contraire s'en tenir à un secteur étroit.

Historiquement, le centre de Nancy est formé de trois villes. La Ville-Vieille, le noyau le plus ancien, aux ruelles moyenâgeuses, forme un ensemble homogène. La seconde, au plan en damier, date de la fin du seizième et des dix-septième et dix-huitième siècles. C'est la « ville de Charles III ». Entre les deux, au dix-huitième siècle, a été édifiée la « ville de Stanislas », autour des places Stanislas et d'Alliance.

Depuis de longs mois, les associations de sauvegarde de la ville de Stanislas et de celle de Charles III se battent activement pour une préservation « intégrale » du centre-ville entre les quatre portes de la cité (Désilles, Stanislas, Saint-Nicolas et Sainte-Catherine). Elles estiment que la municipalité utilise la sauvegarde de la Ville-Vieille comme alibi à des destructions ponctuelles dans le reste de la cité.

« Le noyau ancien de Nancy est suffisamment homogène pour être sauvegardé dans son ensemble », disent leurs représentants. *« Le centre historique a une remarquable qualité visuelle : volume des édifices, dessin des rues, détail du décor et variété des espaces. Il abrite en outre de multiples fonctions et activités imbriquées qui créent l'animation.*

» Une sauvegarde qui ne respecterait pas ce foisonnement, ajoutent-ils, *ne serait qu'un simulacre. Ce centre ancien est un bien collectif précieux qu'il convient de préserver et de mettre en valeur. Ce sont les villes de Charles III et de Stanislas qui confèrent à Nancy son urbanistique célèbre. On ne peut les tronçonner. »*

Pas de « momification »

Les associations se défendent d'être passéistes. Elles ne réclament pas une momification de la ville mais sa revitalisation : *« Nous ne demandons pas une protection archéologique et universelle. L'important est de maintenir la diversité et la richesse des fonctions (notamment de l'habitat à usage de toutes les couches sociales) et d'éviter la confiscation par l'argent du centre ancien. »*

Réclamant un débat public, les associations précisent qu'il est urgent d'engager à Nancy une politique résolument inverse de celle suivie jusqu'ici, et de renoncer à l'urbanisme destructeur des années 50.

Le point de vue des associations est très voisin de celui de l'architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, M. Gaston Leclaire, chargé du secteur sauvegardé de Nancy, qui propose dans une seconde étape un périmètre englobant toute la ville de Charles III.

« D'aucuns pensent que les servitudes d'un secteur sauvegardé sont grandes, contraignantes et coûteuses, a indiqué l'architecte dans une déclaration à *l'Est républicain*. *C'est méconnaître que, loin de devenir un secteur figé, le quartier s'anime, renaît, dans des conditions financières fort raisonnables. Il ne s'agit nullement d'un corset.*

» Entaché d'erreurs vénielles, le quartier de la ville de Charles III mérite bien des attentions, ajoutait-il. *D'autant qu'il est aisé de corriger quelques enduits, sombres ou maladroits, quelques pierres peintes, quelques vitrines aux publicités débordantes, quelques défauts envahissants. C'est la reconquête sur place et à bon compte d'un secteur oublié. » « Personne ne souhaite*, ajoutait-il, *faire du centre de Nancy un désert, ni briser ses habitants. Ne faut-il pas tirer la leçon des destructions inconsidérées que toutes les villes de France ont subies, destructions ponctuelles et aussi destructions de l'âme de tout un quartier par la simple insertion d'un ou deux volumes aberrants ? »*

Ne pas sauvegarder n'importe quoi

La municipalité est, de son côté, opposée aux deux périmètres. Estimant que *« le poids des servitudes est tel qu'il implique un blocage catastrophique à terme de la croissance économique et démographique de la ville »*, le maire, M. Marcel Martin (divers gauche), dit « non » à un périmètre trop large. Il veut s'en tenir à celui qu'a dessiné l'agence d'urbanisme et qui enserre la Ville-Vieille — dont la mairie a demandé depuis 1973 la sauvegarde, — une partie de la ville de Stanislas et un tiers de celle de Charles III.

Le maire de Nancy ne veut pas « bloquer » le développement de la rue Saint-Jean, la grande artère commerçante est-ouest de la ville. Elle constitue pour lui *« le fondement du dynamisme économique et de l'attractivité du centre »*.

Le centre de la ville a déjà perdu quinze mille sept cents habitants entre 1968 et 1975 au profit de la banlieue. *« Si la courbe démographique continue à décroître, la ville ne comptera plus que vingt mille habitants dans dix ans. Les données économiques qui en résulteront ne permettront plus à la ville d'entretenir son passé historique. Alors, qu'on veille aujourd'hui à ne pas détruire n'importe quoi, bien sûr, mais aussi à ne pas sauvegarder n'importe quoi. »*

Le périmètre devait être approuvé au conseil municipal du vendredi 24 octobre. Cet examen a finalement été retardé, M. Martin désirant revoir la question avec M. Leclaire et tenter de trouver un terrain d'entente. L'agence d'urbanisme présentera un secteur sauvegardé un peu plus large que le précédent et un secteur de surveillance comportant quelques points à préserver.

De toute façon, la discussion sera animée au sein du conseil municipal. M. Gérard Cureau, chef de file des socialistes, aujourd'hui dans l'opposition, a déjà fait savoir qu'il défendrait le périmètre large pour éviter le « *saccage de la ville* ».

A Nancy, la bataille du périmètre, avec en arrière-plan les élections municipales de 1977, ne fait qu'alimenter un débat sur l'urbanisme qui risque encore de connaître quelques rebondissements.

CLAUDE LÉVY.

Mille deux cents millions dans le métro de Lille

LES « PRIVÉS » PRENNENT LES RISQUES ET LES PROFITS

LE métro de Lille sera construit par une société privée. Dans sa séance du 7 novembre, la communauté urbaine a, en effet, décidé d'accorder une « concession de travaux publics » à la Compagnie des Transports Métropolitains du Nord (TRA.ME.NOR), société anonyme en formation, dont les associés sont : Engins Matra (de Vélizy), Urbaine de travaux (Viry-Châtillon), Campenon Bernard (Paris), Société des grands travaux du Nord (Marquette-lez-Lille), Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit lyonnais, Crédit du Nord.

Ainsi les travaux de la première ligne entre Villeneuve d'Ascq et le Centre hospitalier régional de Lille (12,700 kilomètres, quinze stations), vont-ils démarrer très prochainement. Cette ligne dont le coût est évalué à 1 milliard 200 millions de francs, devrait être achevée en 1980. La compagnie TRA.ME.NOR assurera aussi l'exploitation du métro (quatre lignes sont prévues) pendant une période de trente années et elle gérera aussi les réseaux d'autobus lillois et de trams de Lille-Roubaix-Tourcoing dont les contrats d'affermage expirent précisément en 1980. Ces réseaux seront « progressivement restructurés pour assurer le rabattement sur le métro ». *On s'achemine ainsi vers une organisation unique des transports pour l'ensemble de la métropole.*

En contrepartie, la communauté urbaine s'engage à garantir les emprunts de la société concessionnaire à laquelle elle reversera la totalité des subventions consenties par l'Etat (30 % environ), et par tout autre organisme. Elle réalisera les déplacements de voies et réseaux divers, mettra gratuitement à la disposition de TRA.ME.NOR tous les terrains nécessaires et achètera à son compte le matériel roulant. Enfin, elle s'engage à couvrir par des dotations d'équilibre le déficit éventuel d'exploitation.

Le « tram » en hausse

Cette décision a soulevé de vives protestations d'un groupement de vingt-cinq associations les plus diverses. « Une société privée, *a-t-on fait valoir*, n'agit pas par désintéressement, elle compte bien y trouver un profit. Finalement, ce sont les contribuables qui paieront. » *Mais on a aussi contesté la nécessité même du métro qui coûte cher. Pourquoi ne pas utiliser et améliorer l'infrastructure existante, celle de la S.N.C.F. souvent inemployée en banlieue par exemple. On a aussi entendu un vigoureux plaidoyer pour le tram dont la cote a remonté ces temps derniers :* « Son infrastructure coûte vingt fois moins que celle du métro souterrain... »

Pour les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., l'attaque vers le président de la communauté M. Arthur Notebart (socialiste) a été plus politique : « Les groupes financiers vont se tailler dans cette affaire la part du lion, et les travailleurs paieront. Vous pratiquez ici la politique libérale que vous condamnez au plan national... »

M. Notebart, face à cette levée de boucliers, a organisé une « table ronde ». Il a entendu toutes les doléances et y a répondu avec un luxe de détails et un souci de concertation

L'argument de fond est le suivant : le coût de la première ligne est au-delà de nos moyens actuels. Tout le produit de la taxe sur les transports pendant vingt années n'y suffirait pas, d'où la nécessité de cette concession. Il ajoute : « Il s'agit d'un mode de transport nouveau. Je ne tiens pas à essuyer les plâtres. »

A l'argument politique, M. Notebart répond par une citation de Jaurès : « Aller à l'idéal en comprenant le réel... Je n'approuve pas le système politique qui nous régente, mais je dis ce qui est et je prends mes responsabilités... »

Tous les objecteurs ont-ils été convaincus ? Certainement pas. Mais le président de la communauté urbaine a pu faire état non seulement de la quasi-unanimité (les deux conseillers communistes ainsi que le maire de Mons-en-Barœul, de la majorité, ont voté contre), mais aussi des rapports des techniciens les plus qualifiés, notamment ceux de la R.A.T.P. Il a sans aucun doute accumulé le maximum de garanties pour tenir son pari. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, qui s'est montré très favorable à ce projet, viendra prochainement à Lille donner le premier coup de pioche sur le chantier.

GEORGES SUEUR.

Point de vue — La région, irréversible et rassurante

par JOSEPH MARTRAY (*)

MAINTENANT que les passions de l'été sont apaisées, il est sans doute possible de reprendre le dossier de la régionalisation sans provoquer les réactions, également excessives, d'un côté ou de l'autre. En annonçant qu'il traitera de ce sujet avant la fin de novembre, le président de la République choisit bien son moment.

A vrai dire, le dossier de la régionalisation n'a cessé de rester ouvert depuis que le général de Gaulle annonça, le 24 mars 1968, à Lyon, que « *l'effort multiséculaire de centralisation qui fut longtemps nécessaire à notre pays ne s'imposait plus* ». Personne — pas même ses auteurs — n'a considéré que la loi du 5 juillet 1972 fournissait une solution définitive.

La première leçon que l'on peut déjà tirer, c'est que la région est désormais irréversible. Nul ne songerait plus à remettre en cause cette circonscription, longtemps contestée, qui s'est peu à peu juxtaposée (ou superposée) aux départements par l'action des comités d'expansion d'abord, des CODER ensuite, enfin des assemblées mises en place depuis le 1er janvier 1974. La région est admise comme cadre de la vie économique, de la planification, avec les concertations qui en découlent. Elle est aussi admise comme cadre pour les innovations et les projets d'avenir de quelque envergure, sans oublier le domaine culturel : on ne reviendra plus en arrière à cet égard.

* * *

La deuxième leçon, c'est que la région est devenue, en quelque sorte, plus rassurante. Chacun peut voir aujourd'hui comment fonctionne, sur le terrain et en vraie grandeur, des mécanismes dont on avait imaginé qu'ils pourraient mettre en danger l'unité nationale. Dans les vingt-deux régions de la métropole, des centaines d'élus, de responsables économiques, sociaux, culturels siègent presque en permanence, tantôt en séances plénières, tantôt en commissions ou groupes de travail. Aucun des périls annoncés ne s'est réalisé : ni l'affrontement avec le pouvoir central, ni la démagogie et la surenchère des comités économiques et sociaux, ni la politisation des conseils régionaux, ni la montée des grands féodaux face à l'Etat. Ce qui frappe, au contraire, dans ces assemblées régionales, c'est le sérieux, la volonté de travail, le goût — hélas, insatisfait — des responsabilités, le désir d'entente entre élus et socio-professionnels, la recherche d'un consensus presque toujours réalisé, y compris avec le préfet de région.

Faut-il donc en rester là ?

Nul ne le pense réellement car les insuffisances apparaissent en clair : distorsion entre l'importance du dispositif en place (mobilisant ce qu'il y a de plus représentatif dans les régions) et l'insignifiance des pouvoirs consentis, faiblesse des moyens alors que le budget régional ne dépasse pas celui d'une ville moyenne, difficultés de fonctionnement par suite d'une tutelle exagérée, manque de communication suffisante entre les institutions régionales et l'opinion, etc.

Ce que nous croyons, par contre, c'est que l'expérience en cours n'est pas achevée et qu'il faut permettre aux assemblées installées le 1er janvier 1974 d'aller au bout de leur mandat de cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 1er janvier 1979. A deux conditions toutefois :

a) Appliquer la loi de 1972 sans appréhension ni complexe, avec la volonté d'en tirer le maximum.

Par exemple, on a oublié l'article 4 III prévoyant que l'établissement public peut exercer « les attributions intéressant le développement régional que l'Etat lui confie dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat » (avec les ressources correspondantes). Nous attendons toujours ce décret qui permettrait, en fait, de résoudre le problème des attributions et des moyens financiers de la région. Des transferts sont réalisables en matière d'équipements routiers, de voies navigables, de ports, de liaisons aériennes, de santé publique, d'enseignement, de politique industrielle et d'aménagement du territoire, etc., à condition de distinguer ce qui relève de l'Etat et ce qui peut revenir normalement à la région.

b) Préparer dès maintenant l'étape ou les étapes suivantes en liaison avec les élus locaux, les organisations économiques et sociales, les membres des actuelles assemblées. Une « structure de réflexion » serait fort utile, permettant d'observer les réalisations, de confronter les résultats d'une région à l'autre, d'ausculter l'expérience qui se déroule pour en saisir les leçons. On préparerait ainsi les améliorations qui pourraient alors faire l'objet, le moment venu, d'un nouveau projet de loi.

Le destin inéluctable de la région, c'est assurément de devenir une collectivité territoriale et de procéder, pour ses assemblées, du suffrage universel direct (à ne pas confondre avec l'exécutif élu, beaucoup plus contestable, même à terme). Il reste à fixer le calendrier de cette évolution, sans oublier qu'elle pose de redoutables problèmes, en particulier celui de l'avenir du département et celui du cumul des mandats : personne ne peut affirmer que les esprits soient mûrs pour aller jusqu'au bout des conséquences, même parmi ceux qui, pour des raisons d'opposition politique, se déclarent aussi régionalistes aujourd'hui qu'ils étaient hier jacobins.

(*) Délégué général du Mouvement national pour la décentralisation et la réforme régionale (M.N.D.R.), vice-président du Comité économique et social de Bretagne.

CORRESPONDANCE

Je ne suis pas « gauchiste »

Après l'article publié le 26-27 octobre dans notre supplément Charente sur son entreprise, M. Gérard Deuil, président-directeur général de la société Cartolabor, nous écrit :

Je n'ai rien à critiquer à cet article qui est l'expression scrupuleuse de la vérité. Seuls deux points me choquent :

1) Que vous intituliez cet article « Un gauchiste sous le portrait de Pétain ». Même si le mot « gauchiste » est entre guillemets, il me choque car il n'est pas la vérité sur mes options philosophiques.

Je suis un homme à la fois de progrès et d'ordre. De progrès parce qu'humaniste et que je crois à la nécessaire et impérieuse obligation de réviser les structures de l'entreprise afin d'amener le monde du travail à une plus réelle et plus efficace participation à la gestion de l'entreprise, que ce soit au niveau des cadres (qui semblent être de plus en plus les mals aimés de notre époque) ou au niveau du personnel employé ou ouvriers.

Je suis partisan de l'ordre car je crois intensément que toute communauté a besoin d'être dirigée sans esprit démagogique.

En bref, social parce qu'amoureux de l'humain malgré et peut-être à cause de ses défauts. Je suis le contraire d'un gauchiste parce que je déteste l'irresponsabilité dans la gestion utopique de collectivités.

2) Autre mot qui me choque : celui d'*anachronique* que vous m'appliquez. Je pense bien au contraire chercher désespérément et parfois réussir une conception de l'entreprise de demain. Et je dois vous avouer que le rapport de la commission Sudreau répond en partie à la conception de gestion de l'entreprise telle que je l'imagine dans l'avenir, après que le patronat et les syndicats auront, en toute sincérité et objectivité, fait l'effort pour aider le monde du travail à sortir du « ghetto » intellectuel dans lequel on essaye de l'enfermer.

Anachronique, je ne le suis pas non plus car je crois à l'immense importance que peuvent avoir les cadres dans la gestion réelle, efficace et positive d'une entreprise.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA CONFÉRENCE DE L'O.M.S. A VIENNE

L'Europe de la sécurité routière

Si l'on annonçait aux Français que, dans l'année à venir, près de quatre cent mille d'entre eux seront atteints de poliomyélite, de variole ou de choléra, et qu'environ quatorze à seize mille d'entre eux en mourront, il est certain qu'ils réclameraient la mise en place immédiate d'un plan sanitaire de prévention. Mais indiquer que ces chiffres représentent le nombre de victimes que fait chaque année la route ne provoque, en général, que des réactions de fatalisme devant ce qu'il est convenu d'appeler « un phénomène de la civilisation ».

Les experts de vingt-cinq pays d'Europe ont eu le regret de le constater lors de la conférence sur l'épidémiologie des accidents de la route réunie à Vienne, du 4 au 8 novembre, par le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) pour l'Europe.

Dans la mesure où le nombre des accidents de la route atteint aujourd'hui les proportions d'une épidémie — plus de dix millions de personnes sont blessées, et deux cent cinquante mille tuées, *chaque année, sur les routes du monde, — il est nécessaire, estime l'O.M.S., d'avoir recours aux méthodes de l'épidémiologie pour essayer de les enrayer. On se heurte à une difficulté majeure : la mauvaise qualité des informations qui permettraient d'étudier avec précision* « les caractéristiques, l'ampleur et la distribution » *de cette* « maladie ».

« Non seulement, *ont déploré les congressistes,* ces informations sont actuellement incomplètes, mais encore elles sont souvent cause d'erreurs. » *Il n'est pas rare d'observer dans un même pays — a fortiori d'un pays à l'autre — d'énormes différences entre les sources d'informations, les méthodes de collecte et l'analyse des renseignements. Il serait urgent que l'on établisse au moins une liste exacte des causes des accidents, que l'on définisse des critères de classification des blessures (gravité, conséquences immédiates ou à long terme), et que l'on détermine enfin ce qu'est un* « tué de la route » *: celui qui est décédé dans les trois jours, les six jours, voire le trentième jour après l'accident ?*

Toutes les études faites jusqu'à présent démontrent que l'élément humain joue, à lui seul, un rôle plus important dans les accidents que toutes les autres causes réunies. Malgré tout, les congressistes de Vienne ont préféré se pencher sur l'influence négative qu'exerce l'environnement. Les conditions dans lesquelles les routes sont tracées et construites ont été, en particulier, très critiquées. Selon le professeur autrichien, M. Knoflacher, « si l'on considère aujourd'hui certaines parties de routes, on se demande si ceux qui les ont construites ont jamais pensé à la dynamique de la conduite automobile ».

La manière dont sont conçus les véhicules est également criticable. Les constructeurs « se soucient trop peu des tendances qui caractérisent actuellement la construction des routes ». *On a cité, à ce propos, l'exemple de l'angle de vision de l'automobiliste. Les routes ont été conçues en fonction d'un conducteur dont les yeux se trouvent à une hauteur déterminée, mais les modèles de véhicules évoluant très vite, il n'y a souvent plus aucun lien entre le réseau routier et l'usager qui l'emprunte.*

« La mort par accident de la route ne convient pas à notre époque », *ont affirmé les congressistes en proposant, à l'issue de leurs travaux, huit recommandations destinées aux gouvernements. Parmi celles-ci, viennent, au premier plan, l'établissement d'informations exactes et la mise en place d'une coopération internationale entre tous ceux qui sont concernés par la sécurité routière (police, autorités sanitaires, constructeurs de routes et de véhicules, etc.). Il a aussi été réclamé une éducation permanente des utilisateurs de la route. Il a, enfin, été suggéré que les amendes qui punissent certains délits de la circulation soient remplacées par l'obligation pour le contrevenant de suivre des cours dans une école de conduite.*

ANITA RIND.

URBANISME

50 000 HECTARES PLACÉS « EN RÉSERVE » DEPUIS 1967

La réforme de l'urbanisme et de la politique foncière, que le Parlement examine en ce moment, est « une nouvelle étape — majeure — de la décentralisation des pouvoirs » de l'Etat vers les communes, a déclaré M. Robert Galley, ministre de l'équipement, lors de la célébration à Bourges, le samedi 8 novembre, du Jour mondial de l'urbanisme. « L'objectif de la réforme est de permettre aux communes d'élaborer et de conduire des politiques plus autonomes pour contrôler réellement le développement urbain. »

Le ministre a d'autre part indiqué que six mille huit cents plans d'occupation des sols (POS), concernant plus de huit mille communes et trente-huit millions d'habitants, sont en cours d'élaboration. Quelque deux cent cinquante-sept POS ont été approuvés et huit cent vingt-cinq rendus publics, donc applicables, ce qui concerne six à sept millions d'habitants.

A propos des réserves foncières, M. Galley a précisé que près de 50 000 hectares ont été acquis depuis 1967 et que les crédits de l'Etat s'élèvent pour 1975 à près de 400 millions de francs. Les zones d'aménagement différé (ZAD) couvrent 462 000 hectares contre 127 000 en 1967.

Enfin, le ministère consacre 40 millions de francs de subventions (contre 3 millions en 1967) aux espaces verts, ce qui a permis d'en créer 2 000 hectares en 1975 contre 71 hectares seulement en 1967.

● **LA COTE D'AZUR LOGE SES MIGRANTS.** — Une somme de 8 millions a été inscrite au budget supplémentaire du département des Alpes-Maritimes pour l'achat de terrains nécessaires à la construction de logements destinés aux travailleurs migrants. Portugais, Algériens, Marocains, Tunisiens, ils sont quarante mille dans les Alpes-Maritimes, mais six à sept mille d'entre eux vivent dans des bidonvilles et baraquements insalubres, disséminés dans treize communes. Or il n'y a aujourd'hui que cinq cents lits disponibles au total dans les centres de Nice, de Cannes et du Cannet.

Une « cité de foyers modulaires mobiles » de mille logements et huit centres à Nice, Cannes et Grasse, d'une capacité d'accueil totale de mille quatre cents lits vont être construits. — *(Corresp.)*

FAITS ET PROJETS

Aménagement du territoire

● **L'OUEST OUBLIE ?** — Réunie à Laval (Mayenne), la commission permanente des Pays de la Loire, présidée par M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, ancien ministre et maire de La Baule (Loire-Atlantique), a demandé aux régions de Bretagne, du Poitou-Charente, de Basse-Normandie, de se joindre à la région des Pays de la Loire pour défendre solidairement *« les intérêts de l'Ouest »*.

« La commission permanente, déclare le communiqué, *a constaté qu'une attention particulière semble avoir été donnée ces derniers mois aux problèmes d'autres parties du territoire : Massif Central et montagnes, régions frontalières ou insulaires. Elle se demande anxieusement si les problèmes des régions de l'Ouest ne sont pas sous-estimés. »*

Circulation

● **SAINTE - MARIE - AUX - MINES en février.** — La mise en service du tunnel routier de Sainte-Marie-aux-Mines, qui relie le versant lorrain et le versant alsacien des Vosges par la R.N. 59, interviendra le 7 février prochain, trente et un mois après le début des travaux.

● **POUR ET CONTRE LE METRO AERIEN A CLICHY.** — L'avis favorable donné par le Conseil d'Etat au projet de prolongement aérien de la ligne de métro nº 13 *bis* (Champs-Elysées-Clemenceau - Porte-de-Clichy) provoque des réactions contradictoires (*le Monde* du 5 novembre). Le Comité pour l'amélioration des transports à Clichy, qui réclame un tracé souterrain et deux stations au lieu d'une, proteste, dans un communiqué, contre l'avis du Conseil d'Etat, et demande audience au premier ministre. De son côté, M. Michel Maurice - Bokanowski, sénateur U.D.R. et maire d'Asnières, se félicite de la décision du Conseil d'Etat et propose au gouvernement la reprise immédiate des travaux sur la ligne nº 13 *bis*.

Environnement

● **ON SEME A MARCKOLSHEIM.** — Les 12 hectares du terrain industriel de Marckolsheim (Bas-Rhin), où devait s'installer une firme allemande, ont été labourés et ensemencés pour la seconde fois par les représentants de vingt et une associations alsaciennes et badoises. Les produits de la première récolte ont été envoyés au Togo. Les prochains seront également destinés à l'aide aux pays du tiers-monde.

● **BRUIT : L'ETAT CONDAMNE.** — Une journée de promotion commerciale ne doit pas s'accompagner d'une sonorisation excessive et un sous-préfet n'a pas le droit d'accorder de dérogation. C'est ce qu'a jugé le tribunal administratif de Pau sur plainte d'un habitant de Bayonne qui avait été incommodé, en 1974, par le tapage de journées commerciales. La dérogation accordée aux organisateurs par le sous-préfet étant entachée d'excès de pouvoir, l'Etat a été condamné aux dépens.

Transports

● **UN TRAIN POUR ROISSY.** — La nouvelle liaison ferroviaire gare du Nord-aéroport Charles-de-Gaulle entrera en service le dimanche 30 mai 1976. Il y aura deux services dans chaque sens, tous les quarts d'heure ; l'un sera direct, l'autre omnibus. La durée du trajet « non stop » sera de dix-neuf minutes.

● **LE TRENTE MILLIONIEME PASSAGER D'AIR INTER.** — M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter, devait accueillir ce jeudi matin 6 novembre au pavillon d'honneur d'Orly le trente millionième passager que la compagnie intérieure a transporté depuis le début de son exploitation, au mois de mars 1958. Il s'agit de Mme Baux-Serignan, antiquaire à Avignon, qui emprunte le vol Nîmes-Paris.

ARMEMENTS

Le ministre saoudien de la défense en voyage de prospection en France

Le prince Sultan Ben Abdulaziz, ministre saoudien de la défense et de l'aviation, fait un séjour officiel en France du 11 au 15 novembre. Ce mardi 11 novembre, en fin d'après-midi, le ministre saoudien a un premier entretien avec M. Yvon Bourges, ministre de la défense, suivi d'un dîner officiel.

Sur la base d'Avord (Cher), le 12 novembre, le ministre saoudien doit assister à la formation des personnels sur avion d'entraînement et d'appui tactique Fouga-Magister. Il sera, le jeudi 13, à la base aérienne de Cazaux, près de Bordeaux, où les escadres de l'armée de l'air française font habituellement leurs exercices de tir avec des missiles.

Dans les milieux compétents à Paris, on indique que le ministre saoudien, accompagné de plusieurs hommes d'affaires, est en voyage de prospection en France au titre de son pays, mais également pour le compte de la société arabe d'industrie militaire que l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Fédération des émirats arabes unis et le Qatar, dans le golfe Persique, ont mise sur pied pour acheter de nouveaux matériels militaires et diversifier ainsi leurs sources d'approvisionnement avec plusieurs fournisseurs.

L'Arabie Saoudite est un client de la France qui lui a fourni des avions Mirage III-E pour l'intervention lointaine à basse altitude, des automitrailleuses légères, des matériels amphibies, des missiles sol-sol à courte portée contre les chars et des missiles sol-air de défense antiaérienne, plusieurs centaines de chars de combat AMX-30, spécialement conçus. En même temps que lui sont livrés ces derniers matériels, l'Arabie Saoudite a ouvert, avec l'assistance technique de la France, une école de pilotage de chars.

Enfin, l'Arabie Saoudite a acquis en France des machines-outils pour fabriquer des tubes de canon avec leurs accessoires et leurs pièces de rechange, et elle a demandé que des sociétés françaises lui conçoivent un système mobile de défense aérienne approchée à base de missiles.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

ÉLU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Saouma veut « rénover » la F.A.O.

Les cent trente et un délégués à la conférence de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) ont élu, lundi 10 novembre, au deuxième tour de scrutin, M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation, par cent vingt et une voix et sept abstentions, les quatre autres candidats s'étant désistés à l'issue du premier tour. M. Saouma succédera à la fin de l'année au Néerlandais A. H. Boerma.

En outre, quatre nouveaux membres ont été admis au sein de l'Organisation : les Bahamas, Grenade, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Cap-Vert. Enfin, l'O.L.P. a été admise par acclamation comme observateur de la conférence, qui a été marquée par un discours de Mme Simone Veil, ministre français de la santé, sur le thème « Nourriture et Santé ».

De notre correspondant

Rome. — La quasi-unanimité dont a bénéficié M. Edouard Saouma, au deuxième tour de scrutin, ne doit pas faire oublier la longue bataille qui avait précédé ce vote. Entré en lice avant ses concurrents, le candidat libanais menait depuis deux ans une campagne électorale harassante ; marquée jusqu'à la dernière heure par des rebondissements, elle l'avait conduit à visiter de nombreuses capitales.

C'est véritablement à la force du poignet que ce chrétien maronite de quarante-neuf ans a accédé au poste de directeur général, malgré le climat de guerre civile qui règne encore dans son pays. Au-delà de l'affrontement entre nations riches et nations pauvres, au-delà même des aspects politiques de l'élection (*le Monde* daté 9-10 novembre), la victoire de M. Saouma est d'abord celle d'un homme obstiné, ne reculant devant aucun effort pour atteindre l'objectif qu'il s'était fixé.

L'un de ses amis les plus intimes définit ainsi la politique qu'entend mener le nouveau directeur général de la F.A.O. : la « *fermeté dans la concertation* ». Disons plutôt : « *l'énergie dans la conciliation* » ; cela permet aussi de résumer le ton de sa campagne et, peut-être, sa personnalité. Membre d'un pays de la Ligue arabe, parfaitement francophone, marié à une Colombienne, M. Saouma a su séduire les uns par son habileté, convaincre les autres par sa technicité, étourdir un peu tout le monde par un esprit très libanais de conciliation. Et c'est presque les larmes aux yeux, dans un climat de grandes embrassades, que ses concurrents devaient se retirer un à un après le premier tour de scrutin.

M. Edouard Saouma ne cache pas sa volonté de « *rénover* » la F.A.O., « *ankylosée* » par une bureaucratie et un académisme qui ont fini par compromettre son aspect technique. Le nouveau directeur général entend « *proposer les réformes que tout le monde attend* », étant entendu néanmoins que « *la complexité de notre organisation nous commande de n'opérer de tels ajustements que progressivement* ». On peut s'attendre à des changements de noms dans l'organigramme de la F.A.O. Toutefois, ces modifications interviendront peu à peu, ne serait-ce que parce que les hauts fonctionnaires ont des contrats à long terme. Les réformes se feront à l'intérieur du secrétariat, excessivement anglo-saxon, qui pêche par paternalisme à l'égard des pays membres et semble par moments se substituer à l'organisation. Mais elles ne pourront négliger les rapports entre la F.A.O. et le nouveau Conseil mondial de l'alimentation, dont la compétence politique était mal acceptée par M. Boerma, prédécesseur de M. Saouma, qui quittera ses fonctions à la fin de l'année.

S'étant présenté à l'élection comme le candidat du tiers-monde — avec l'appui de la plupart des pays africains et asiatiques ainsi que de certains pays européens, comme la France, la Belgique et l'Italie, — le nouveau directeur général a défendu la thèse de l'auto-développement des nations pauvres face à la stratégie d'assistance du monde occidental. Il devra maintenant se faire accepter par les Etats-Unis, qui soutenaient son principal concurrent, le Canadien W. David Hopper.

ROBERT SOLÉ.

Une carrière rapide

[M. Edouard Saouma a fait une carrière rapide, au Liban d'abord, puis à la F.A.O. Né le 6 novembre 1926 à Beyrouth, il obtient dans cette ville, à vingt-trois ans, sa licence en chimie agricole et poursuit ses études à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier, d'où il sortira avec le titre d'ingénieur agronome. Au Liban, il a été successivement directeur de l'Ecole secondaire d'agriculture de Tel-Amara (1952-1953), chef du Centre national de machinisme agricole (1954-1955), secrétaire général de la Fédération nationale des ingénieurs agronomes (1955), directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (1955-1962), président de la commission de réorganisation du ministère de l'agriculture, des pêches et des forêts (1959), et titulaire de ce même ministère en 1970.

M. Saouma connaît bien la FAO. Il a pris part en effet à toutes les séances de la conférence et du conseil de l'Organisation depuis vingt ans : d'abord en qualité de délégué du Liban (1955 à 1962), puis en tant que membre du secrétariat. Il a occupé le poste de directeur du bureau régional de la FAO pour l'Asie occidentale, à New-Delhi, de 1962 à 1965. Puis il a été nommé directeur de la division de la mise en valeur des terres et des eaux et, parallèlement, à partir de 1969, président du groupe de travail interdépartemental sur les ressources naturelles de l'environnement. M. Saouma a su s'entourer de collaborateurs dévoués et compétents. Sa division est l'une de celles qui marchent bien à la FAO : au cours des neuf dernières années, elle a réalisé des études qui ont permis l'aménagement de près de 1 million d'hectares dans une soixantaine de pays.]

Mme Veil : le scandale des ventres vides

« *Si nos ressources alimentaires atteignent globalement le niveau de nos besoins, leur répartition est tellement inéquitable entre les différentes nations comme entre les citoyens d'une même nation que la vie d'un grand nombre d'hommes en est profondément affectée* », a déclaré, lundi 10 novembre, Mme Simone Veil, ministre français de la santé, lors de la conférence de la F.A.O.

Ce discours, intitulé *Nourriture et Santé*, a mis l'accent sur les déséquilibres alimentaires dans le monde. « *Alors que la sous-alimentation demeure le souci prioritaire des deux tiers de la population mondiale, la suralimentation émerge progressivement parmi les principales préoccupations des responsables de la santé dans les sociétés industrielles.*

« *La constitution de stocks qui permettraient d'enrayer rapidement des famines menaçantes honorerait les pays qui pourraient y consacrer une partie de leurs ressources. Il faudrait sans doute les constituer à l'intérieur d'une organisation plus vaste portant sur les marchés. Des transferts réguliers, permanents, apporteraient, en effet, des progrès. Encore faudrait-il qu'il ne s'agisse pas de liquider des surplus pour régler des problèmes de surproduction des pays développés. (...) Les hauts rendements occidentaux ne doivent pas créer ailleurs la friche et le taillis.* »

Et Mme Veil a conclu : « *Quelle paix serait, en effet, possible dans un monde où le scandale premier, celui des ventres repus au milieu des ventres vides, irait en s'aggravant ?* »

● **LE PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE DE LA C.E.E.** pour 1975-1976, qui vient d'être proposé par la Commission de Bruxelles, porte sur 707 850 tonnes de céréales, dont 544 000 tonnes en aide directe aux pays en voie de développement, notamment Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri-Lanka, Bolivie, Pérou, Haïti et Honduras; 105 000 tonnes à des organismes internationaux ; 58 850 tonnes pour faire face à des situations d'urgence.

MONNAIES ET CHANGES

A L'APPROCHE DE LA CONFÉRENCE DE RAMBOUILLET

La querelle sur l'or paraît toujours aussi confuse

Ce n'est pas parce que six chefs d'Etat et de gouvernement (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon et Italie) vont se réunir, samedi prochain et les deux jours suivants, à Rambouillet que disparaissent par enchantement les différends qui les opposent. Dans la mesure où leur querelle repose sur de vrais problèmes et où les conditions objectives pour leur solution ne sont pas réunies, on ne doit pas s'en étonner. Par avance, les Américains minimisent les résultats de la conférence « au sommet ». Le président Ford ne s'attend pas qu'on y fasse « une déclaration d'importance majeure », a déclaré, lundi à la presse, M. Henry Kissinger.

Un accord conditionnel sur l'or avait été conclu à Washington, le 31 août dernier. Il apparaît de plus en plus que chacun des partenaires essaie de l'interpréter à sa façon. Au cours de différentes réunions récentes, notamment à Bâle, où les gouverneurs des principales banques centrales (ou leurs représentants) se sont comme chaque mois réunis, les Américains auraient fait valoir que les statuts actuels du Fonds n'autorisent pas les banques centrales à se porter acheteurs d'or au prix actuel du marché. Il faudrait donc, pour que ces achats aient lieu, attendre que les statuts soient amendés en conséquence, ce qui, compte tenu des ratifications parlementaires, représenterait un délai d'au moins deux ans. Or, d'ici là, le Fonds monétaire doit commencer à vendre une partie de son stock. Pour les Français, l'esprit de l'accord de Washington consistait justement à permettre aux banques centrales de se porter acquéreurs du métal précieux mis en vente par le F.M.I., ce qui permettrait d'empêcher une baisse brutale des cours.

Mais les ventes d'or par le F.M.I. sont elles-mêmes tout à fait illégales au regard de ses statuts. Pour tourner cette difficulté juridique, les experts du Fonds ont proposé une solution scabreuse selon laquelle le Fonds vendrait, au prix officiel, le sixième de son stock à un fonds fiduciaire (destiné à aider les pays pauvres), lequel serait chargé de vendre l'or à un prix supérieur. La France, en acceptant par avance la « légalité » des ventes opérées par le F.M.I., s'est sans doute privée d'une arme importante pour défendre sa position.

On n'y voit guère plus dans la fameuse querelle des taux de change flottants ou stables. M. Hans Apel, ministre des finances de l'Allemagne fédérale, vient de se prononcer devant la chambre de commerce d'Offenbach-Am-Main (Hesse) contre un retour prématuré à un régime de parités fixes : « *Comment rétablir un tel système quand l'inflation atteint 26 % en Grande-Bretagne et 6 % en République fédérale ?* » a dit le ministre, qui, par ailleurs, s'est déclaré en faveur de l'entrée du franc suisse dans l'union monétaire européenne (le « serpent »), alors que la France continue à soulever des objections à cette adhésion. Le franc suisse « tirerait vers le haut » les cours des monnaies européennes liées dans le « serpent » vis-à-vis du dollar, pensent les experts français.

A Bâle, les gouverneurs de banques centrales ont examiné, avec inquiétude, les répercussions possibles d'une faillite de la ville de New-York. Si les marchés des changes ou les marchés financiers étaient profondément secoués par l'événement, les banques centrales n'auraient guère de moyen d'intervention, sinon à prendre le risque d'une relance de l'inflation par des opérations de soutien.

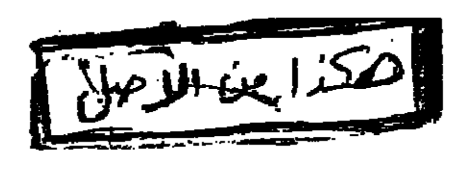
Faits et chiffres

● **EN ALLEMAGNE FEDERALE,** les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % seulement en octobre (0,5 % en septembre). En un an, par rapport à octobre 1974, la hausse du coût de la vie s'est établie à 5,8 % (6,1 % en septembre). — *(A.F.P.)*

● **EN GRANDE-BRETAGNE,** la hausse des prix de gros, après un sensible ralentissement cet été, s'est accélérée en octobre : 1,25 % contre 0,75 % en septembre. Toutefois, pour les trois derniers mois connus, ces prix ont augmenté au taux annuel de 12,6 %, inférieur de moitié environ à celui enregistré au début de 1975.

● **L'EMPRUNT BRITANNIQUE AUPRES DU F.M.I.** n'interdit pas le recours éventuel à des restrictions sur les importations, a déclaré le 10 novembre aux Communes le chancelier de l'Echiquier, M. Healey. Londres devra toutefois, a-t-il ajouté, consulter le Fonds monétaire avant de prendre de telles mesures, que réclament l'aile gauche du parti travailliste et les syndicats.

● **AUX ETATS-UNIS,** la croissance se poursuivra au cours des mois à venir, mais moins rapidement que durant le troisième trimestre de 1975, estiment les experts de la First National City Bank, dans leur lettre mensuelle. En fait, les revenus des particuliers sont maintenant, selon eux, en baisse, les remboursements d'impôts ayant cessé de jouer.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

Le budget de l'Europe sur le gril du Parlement

par MICHEL COINTAT (*)

PENDANT quelques semaines, le Parlement européen va véritablement exister. Depuis l'année dernière, il détient le pouvoir budgétaire. Il décide désormais, en dernier ressort, des actions nouvelles à entreprendre dans la Communauté. Avant la fin décembre, le Parlement de Strasbourg devra voter le budget de l'Europe pour 1976. La première lecture interviendra le 13 novembre.

Ce budget représente environ 40 milliards de francs. La somme est importante, d'autant que les recettes — en dehors des prélèvements et autres droits de douane qui constituent des « ressources propres » — seront couvertes pour près de la moitié par des contributions directes des Etats membres.

L'Allemagne, qui paie le plus et qui reçoit le moins, trouve que ce budget est trop lourd. Tous les six mois — c'est presque un rite, — le chancelier Schmidt part en guerre contre les dépenses de la politique agricole commune. Il ne faut pas exagérer cet agacement chronique. Les dépenses communautaires ne représentent qu'environ 0,50 % du P.N.B., et, depuis dix ans, la contribution de l'Allemagne fédérale s'est établie autour de 0,23 % de ses recettes nationales.

Une communauté, c'est d'abord une solidarité financière, comme dans une nation il y a solidarité entre les régions riches et les régions pauvres ; ce que certains autonomistes irresponsables feraient bien de méditer. Pour éviter cette critique, le Parlement européen insistera pour que, comme cela est prévu depuis longtemps, une partie de la T.V.A. soit automatiquement affectée au budget de l'Europe. Son insistance ira peut-être jusqu'à la menace de refuser le budget 1977 si, à ce sujet, un esprit de carence envahissait le conseil des ministres.

Le budget 1976 conditionne la politique agricole commune et le revenu de agriculteurs ; le Fonds régional et la promotion des régions en retard ; le Fonds social et la relance économique ; la recherche communautaire, notamment dans le domaine thermonucléaire ; et enfin l'aide alimentaire aux pays en voie de développement, pour ne citer que les grandes actions communes. La décision qui interviendra est, par conséquent, d'un intérêt considérable.

Il n'est pas certain que les parlementaires européens approuveront ce budget. Ils ont la possibilité de le rejeter en bloc ou partiellement. Dans sa forme actuelle, il n'est pas acceptable. Le conseil des ministres s'est révélé incapable de forger un outil budgétaire permettant de réaliser, l'année prochaine, une politique européenne de progrès. Pratiquement, toute action nouvelle a été supprimée. Le développement des actions anciennes est freiné. Ce projet permet tout juste de faire tourner l'épicerie communautaire.

Si le conseil n'accepte pas certains amendements donnant à ce budget un visage plus politique et moins technique, il est vraisemblable qu'un climat de tension s'instaurera et que la situation deviendra très grave. Depuis quelque temps, l'Europe s'effiloche, s'effrite et le Parlement se battra pour qu'elle ne devienne pas une Europe en ruine.

Toutefois, au cours des discussions préliminaires, le conseil a reconnu que le Parlement pouvait disposer d'une marge de manœuvre actuellement de l'ordre de 1 % du montant du budget. Ainsi, le Parlement européen, même si la marge est faible, a l'originalité d'être le seul Parlement de l'Europe des Neuf à pouvoir unilatéralement augmenter les dépenses. Cette reconnaissance par le conseil constitue, souhaitons-le, un espoir pour des négociations constructives, afin d'éviter un drame de fin d'année.

***

L'agriculture constitue la plus grosse part des dépenses, pour la raison simple que l'Europe verte existe, alors que dans les autres secteurs les actions communautaires n'ont pas encore dépassé le stade des balbutiements. L'agriculture est *le point de mire des critiques*. Elle coûte trop cher pour certains. Il est exact qu'elle mange plus des deux tiers du budget. Sa remise en cause mettrait en péril l'Europe elle-même. Ce n'est pas la faute de l'agriculture si elle est en avance et si elle est plus européenne que ne le sont les autres domaines économiques. On devrait s'en réjouir, à moins que l'on ne soit anti-européen.

Le Fonds régional et le Fonds social, qui sont de nouveaux venus, commencent à fonctionner. Ils ont un rôle essentiel à jouer dans la conjoncture difficile actuelle, et leurs moyens mériteront d'être accrus.

La recherche sera un test pour le Parlement. Si l'Europe des Neuf n'est pas capable de mettre en commun ses politiques nationales de recherches et de définir un programme d'action à moyen terme pour résister à l'hégémonie des deux Super-Grands, c'est qu'elle n'a pas le courage d'être une Europe européenne.

Une autre discussion sera également très vive. Depuis deux ans, la Commission, pour des raisons mal définies, a laissé s'accumuler 1 million de tonnes de poudre de lait. Elle n'a pas exporté. Elle n'a pas dénaturé. Elle n'a pas donné ces excédents. C'est une faute. Aujourd'hui, le marché mondial est pratiquement fermé, et il faut choisir entre livrer cette poudre aux cochons ou la donner aux hommes qui ont faim. La différence de coût est de l'ordre de 20 %. On doit espérer que la générosité ira à l'homme, même si cela réclame quelques sous de plus.

Mais d'autres raisons confortent le mécontentement qui gronde autour de ce budget. Les parlementaires ne peuvent pas accepter sans réagir que 20 milliards d'emprunts soient réalisés, hors budget et sans aucun contrôle. C'est pourtant le cas pour Euratom, pour le soutien financier de la Communauté ou pour les pays en voie de développement.

Personne ne conteste le bien-fondé des mesures envisagées, mais il est anormal que des sommes aussi considérables, équivalentes à la moitié du budget lui-même, soient laissées à l'appréciation du seul exécutif. Le pouvoir budgétaire ne se découpe pas en rondelles, et le Parlement doit connaître de toutes les conséquences financières pour la Communauté. Sa vigilance, à cet égard, sera la marque de son sérieux.

Tout budget doit être un instrument de prévision et l'expression d'une politique globale. Malheureusement, on ne sent pas dans ce projet de budget 1976 — présenté par le conseil des ministres — le souffle souhaité et le fil conducteur nécessaire. Où est le temps héroïque de la conception? L'Europe « farniente » dans la gestion. Or, la vie quotidienne montre que la gestion a tendance à effacer toute volonté politique. L'enthousiasme du début a fait place à un fatalisme désabusé.

Le budget 1976 n'est qu'un relevé comptable. C'est un budget en stagnation. C'est une somme d'actions communes ou individuelles, sans lien entre elles. Il s'agit plus d'un budget pour caissiers que pour hommes politiques, et il n'est pas douteux que le Parlement européen réagira très sévèrement à cet égard. Ce sera pour lui l'occasion de montrer l'étendue de son pouvoir.

(*) Ancien ministre, rapporteur général du budget des Communautés.

CONJONCTURE

Il faut choisir entre toutes les revendications

estime M. Fourcade

« Je crois que nous sommes, à l'heure actuelle, dans la voie de la remontée », a déclaré M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, dans une interview accordée, le 10 novembre, à France-Inter. *« Nous sommes engagés*, a-t-il précisé, *dans la voie d'une certaine reprise de la consommation des ménages — ceci depuis le mois de juillet — et nous devons, en ce moment — en octobre et en novembre — commencer à repartir en matière de production industrielle. Ce qui veut dire que, pour 1976, nous aurons certainement une économie en croissance. Cette croissance sera modérée. »*

Le ministre a ensuite fait le point des principaux objectifs gouvernementaux :

● PRIX : *« Nous avons*, a-t-il dit, *fait les deux tiers du chemin prévu, et j'espère que, grâce aux mesures nouvelles que je vais prendre dans les prochains jours, nous arriverons à connaître une hausse des prix qui soit de même importance que celle que l'on constate en Allemagne et aux Etats-Unis. »*

● EMPLOI : *« Je constate que depuis le mois de juillet le total des demandes d'emploi non satisfaites, en données corrigées des variations saisonnières, plafonne aux alentours de 900 000. Je pense qu'à partir du début de 1976 nous assisterons à une décroissance du nombre des demandes d'emploi et à une augmentation du nombre des offres d'emploi non satisfaites. »*

● COMMERCE EXTERIEUR : *« Il est vraisemblable que les derniers mois de 1975 verront, soit un léger déficit, soit juste l'équilibre de notre commerce extérieur. Mais pour l'ensemble de l'année, nous serons en équilibre de nos comptes extérieurs. En 1976, grâce aux commandes de biens d'équipement, la progression de nos exportations permettra de faire face à l'augmentation normale de nos importations de produits pétroliers ou d'autres produits. »*

Enfin M. Fourcade a évoqué les *« problèmes de fond »* de l'économie française, qui, selon lui, sont sur le plan interne ceux de *« l'accumulation des revendications catégorielles de l'ensemble des Français. On ne peut pas accumuler ou donner satisfaction en même temps à toutes les revendications ; il faut faire un certain nombre de choix... et organiser les étapes »*.

Pour le ministre de l'économie, au sein d'une *« dialectique de l'effort »*, *« il est nécessaire qu'il y ait un plan. C'est pourquoi le VIIe Plan sera quelque chose de beaucoup plus précis et de beaucoup plus cohérent que les plans précédents »*.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Hôtesses et stewards ne feront pas grève

Le préavis de grève lancé pour les vendredi 14 et samedi 15 novembre par le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) a été levé. Un accord est en effet intervenu, lundi soir 10 novembre, entre les représentants des hôtesses et des stewards et le Comité des transporteurs aériens français (C.T.A.F.), qui groupe Air France, Air Inter et U.T.A.

Les négociations portaient sur le renouvellement et l'amélioration de la convention collective des hôtesses et des stewards, qui est arrivée à expiration le 31 mars dernier. La nouvelle convention, d'une durée de trois ans, entrera en vigueur le 1er janvier 1976.

Le S.N.P.N.C. a obtenu un rattrapage de quatre jours de congés supplémentaires par an à titre de compensation des fêtes légales. Un quota annuel d'avancement a, d'autre part, été fixé à 15 % des effectifs totaux : 25 % de ces avancements se feront au choix, le reste à l'ancienneté. En revanche, la durée hebdomadaire de travail reste fixée à 67 heures.

La grève perlée du personnel au sol d'Air France employé sur les aéroports parisiens continue de perturber le trafic de la compagnie nationale. Quatorze vols moyen-courriers ont dû être annulés, le lundi 10 novembre ; dix doivent l'être ce mardi (1). En revanche, tous les vols long-courriers sont assurés.

La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. maintiennent leur ordre de grève générale, lancé pour le mercredi 12 novembre, à l'ensemble du personnel au sol de la compagnie nationale. Le syndicat des ingénieurs et cadres C.G.T. d'Air France se joindra à ce mouvement. Les organisations professionnelles avaient prévu de manifester le mercredi, à 11 heures, devant la Maison de la radio *« pour briser le mur du silence »*.

« L'échec des négociations, du fait du gouvernement et de la direction, les provocations et les intimidations de toutes sortes, la campagne de dénigrement orchestrée contre les travailleurs d'Air France, n'ont en rien émoussé leur combativité », précisent les syndicats, dans un communiqué.

De son côté, le Syndicat indépendant des cadres, ingénieurs et agents de maîtrise d'Air France C.G.C. confirme sa non-participation à ce mouvement.

(1) Renseignements à 535-66-00.

COLLOQUES ET CONGRÈS

QUITTANT L'UNAF

Les Associations populaires familiales se transforment en syndicat du cadre de vie

En adoptant à une forte majorité (61 % des suffrages) le rapport d'orientation préparé par son équipe dirigeante, la Confédération nationale des associations populaires familiales (C.N.A.P.F.) a, les 8, 9 et 10 novembre, à Paris, franchi une nouvelle étape vers ce « syndicalisme du cadre de vie » *qu'elle s'est fixé comme objectif.*

Fidèle à son option de socialisme autogestionnaire, la C.N.A.P.F. abandonne chemin faisant son assise familiale : la famille n'est plus perçue comme l'élément essentiel du fondement des associations mais comme un élément parmi d'autres. Conséquence logique de ce choix, la confédération va quitter l'Union nationale des associations familiales (UNAF), jugée depuis longtemps trop traditionnelle, sans que, pour autant, dans l'immédiat, les A.P.F. locales quittent les UDAF (Union départementales des associations familiales).

Dénonçant l' *« aliénation constante »* et l' *« état de dépendance »* des travailleurs, non seulement dans leur fonction de production mais dans l'ensemble de leur existence, qu'il s'agisse de consommation, de transports, de logement, de crédits, d'enseignement, d'éducation, de santé, la C.N.A.P.F. se veut l'équivalent, hors du lieu de travail, de ce qu'est le syndicalisme ouvrier à l'intérieur des entreprises.

Il s'agit donc — et c'est là la signification profonde de la formule *« syndicalisme du cadre de vie »* — de traduire la lutte des classes dans la vie quotidienne. A cet égard la référence à la cellule familiale comme base du groupement des militants a perdu sa primauté tout en restant un des éléments de la décision d'engagement. Cette nouvelle étape franchie par la C.N.A.P.F. est l'aboutissement d'une lente évolution et traduit la volonté d'adapter les structures et les méthodes d'action à une réalité nouvelle déjà vécue par bien des groupes de militants (*le Monde* du 4 novembre).

Les 39 % d'opposants (essentiellement la puissante fédération du Bas-Rhin avec ses neuf mille cinq cents adhérents et les fédérations de la Loire et de l'Oise) sont plus en désaccord sur la stratégie et sur la rapidité de cette évolution que sur sa finalité à long terme. Pour la plupart, ces militants restent attachés à la notion d'association « familiale », même si la « famille » est prise dans son sens le plus large.

Le pari que l'équipe dirigeante de la C.N.A.P.F. engage — et qui devrait se traduire en juin par l'adoption de nouvelles dénominations pour la confédération — lui permettra-t-il de constituer un *« pôle d'attraction important »* pour nombre d'associations d'usagers? Ce syndicalisme du « cadre de vie », engagé politiquement dans la voie du socialisme autogestionnaire, parviendra-t-il à devenir un partenaire puissant sur l'échiquier économique ?

L'évolution du nombre des adhérents de la C.N.A.P.F. dans les années à venir — ils sont environ cinquante mille pour l'instant — fournira la réponse à cette question — J. D.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Soutenu

La tendance est soutenue ce mardi à l'ouverture. Progrès de la Chartered et de la De Beers. Bonne tenue des industrielles. Courtaulds, Vickers. Léger recul de B. P.

OR (ouverture) (dollars) : 143 65 contre 144 60

VALEURS	CLOTURE 10/11	COURS 11/11
War Loan 3 ½ %	23 5/8	23 11/16
Beechamps	320 ...	321 1 2
British Petroleum	565 ...	562 1 2
Shell	382 ...	382 1/2
Vickers	143 ..	143 ...
Imperial Chemical	305 ...	306 ...
Courtaulds	150 ...	151 ...
De Beers	318 ...	318 1/2
*Western Holdings	27 1/2	27 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	182 ...	185 ...
*West Driefontein	39 3/4	39 7/8

(*) En livres.

NEW-YORK

Indécis

La tendance est restée irrégulière lundi à Wall Street, où le marché, d'abord en recul, s'est par la suite redressé, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'établissant finalement à 835,49 (— 0,31).

Les pétroles, les produits chimiques, les grands magasins et les laboratoires pharmaceutiques ont été les compartiments les plus favorisés. A l'inverse, les mines d'or et les actions des secteurs mécanique, textile et sidérurgique ont fléchi.

La crise de New York continue à empoisonner l'atmosphère, qui a, semble-t-il, été encore alourdie par les rumeurs faisant état d'éventuelles poursuites antitrusts contre General Motors.

Indices Dow Jones : transports, 169,63 (— 0,37) ; services publics, 82,57 (— 0,16).

VALEURS	COURS 7/11	COURS 10/11
Alcoa	38 7/8	37 1/8
A.T.T.	49 1/2	50 ...
Boeing	24 3 4	24 1/2
Chase Manhattan Bank	25 5 8	25 3/4
Du Pont de Nemours	124 1 8	124 3/4
Eastman Kodak	102 7/8	103 1 4
Exxon	86 1/2	88 3/4
Ford	42 1/2	42 1/2
General Electric	47 1 2	47 1/2
General Foods	28 3 8	27 1/2
General Motors	57 5 8	55 1/2
Goodyear	21 3 4	21 1 4
I.B.M.	216 1 4	216 5/8
I.T.T.	20 3 4	21 ...
Kennecott	29 1/4	29 1/4
Mobil Oil	44 5/8	44 3 4
Pfizer	30 ...	30 3 8
Schlumberger	87 7 8	88 1 4
Texaco	23 ...	23 1 4
U.A.L. Inc.	25 1/8	25 3/8
Union Carbide	59 1 8	59 1 8
U.S. Steel	61 7 8	60 5 8
Westinghouse	12 1/8	12 ...
Xerox	54 1 2	55 ...

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 novembre 1975 a été tiré à 542 049 exemplaires.

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

« Solennité » et remise de médailles à l'Arc de triomphe

L'année dernière, on avait eu droit à la nouvelle *Marseillaise*, aux ambassadeurs des deux Allemagnes et à la revue des troupes par le président de la République à pied. On pouvait se demander quelle innovation caractériserait, cette année, la cérémonie du 11 novembre. La « solennité » annoncée par M. Giscard d'Estaing devait se traduire, d'après son entourage, par trois nouveautés : une remise de décorations en haut des Champs-Elysées ; la succession de quatre musiques militaires, une par grande guerre (*le Chant du départ* pour la Révolution, la *Marche consulaire* pour l'Empire, *la Madelon* pour la première guerre mondiale, la *Marche de la 2e D.B.* pour la seconde ; enfin, la participation accrue de la population et, à titre symbolique, l'invitation des présidents de tous les groupes parlementaires.

C'est nu-tête et en complet veston, malgré le froid de saison, que M. Giscard d'Estaing, salué à son arrivée par quelques applaudissements, a passé en revue, mardi matin, aux accents des diverses musiques, les troupes disposées place Charles-de-Gaulle, tout autour de l'Arc de Triomphe. Derrière lui marchent MM. Jacques Chirac, premier ministre, et Yvon Bourges, ministre de la défense. Puis, devant l'Arc de Triomphe, où deux rangées de gardes républicains formaient un V tandis que, alignés sur toute la largeur de l'avenue des Champs-Elysées, quatorze anciens combattants fermaient le triangle, le président de la République a remis douze insignes de la Légion d'honneur et trois médailles militaires. D'une voix *forte*, M. Giscard d'Estaing a prononcé les noms et les états de service des nouveaux médaillés.

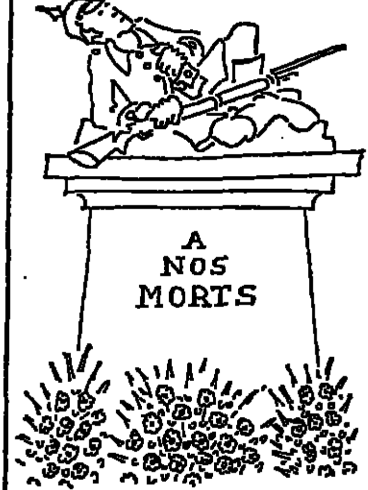
A pas lents, le chef de l'Etat se dirige ensuite vers le tombeau du Soldat inconnu sur lequel il dépose une gerbe. Sous l'Arc de triomphe, se dressent quarante et un emblèmes de régiments dissous qui ont participé à la grande guerre. Après la cérémonie, M. Giscard d'Estaing regagne sa voiture qui descend lentement les Champs-Elysées. De son côté, M. Chirac va déposer une gerbe, en bas de l'avenue des Champs-Elysées, devant la statue de Georges Clemenceau.

De la solennité, il y en eut donc, cette solennité qui, selon M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, doit « *redonner à cette commémoration une plus vaste portée dont le but final est l'unité* ».

Quant à la participation, elle fut notable. Certes, M. Ballanger, au nom du groupe communiste, avait décliné l'invitation pour marquer une nouvelle fois sa protestation contre la suppression des cérémonies du 8 mai, mais les Parisiens étaient présents. Ni plus ni moins nombreux que l'année dernière. Peut-être un peu plus, si l'on en croit le chef de l'Etat, qui a émis cette opinion à l'issue de la manifestation... Quelques milliers, en tout cas.

M. Giscard d'Estaing avait supprimé la cérémonie du 8 mai parce que, avait-il dit, « *j'avais constaté qu'il n'y avait plus de participation publique* ». Allons ! Ce n'est pas encore cette année que le président de la République supprimera la commémoration du 11 novembre.

T. F.



(Dessin de Konk.)

● *Des incidents* ont eu lieu ce mardi à l'issue de la cérémonie du 11 novembre, à Valence, au cours de laquelle une trentaine de manifestants pour l'insoumission se sont enchaînés devant des véhicules militaires. Des bagarres assez vives ont opposé les forces de l'ordre aux manifestants. Une partie du public a fait cause commune avec la police et les gendarmes, et a aidé au rétablissement de l'ordre, insultant les jeunes manifestants qui ont été interpellés.

LES ÉLECTRICIENS C.G.T. ET C.F.D.T. LANCENT UNE NOUVELLE GRÈVE LE 27 NOVEMBRE

Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. ont, le 10 novembre, lancé un nouvel ordre de grève de vingt-quatre heures pour le 27 novembre, en laissant prévoir des coupures de courant. Le 14 novembre, les deux fédérations cégétiste et cédétiste de l'E.G.F. organisent une « grande journée d'expression publique » avec manifestations de rue et distribution de tracts. Elles veulent ainsi sensibiliser l'opinion publique à leur action destinée à défendre le statut de la nationalisation, la qualité du service public, en même temps que les revendications sur les conditions de travail (en particulier classification et accroissement des effectifs) et le pouvoir d'achat.

De leur côté, les électriciens F.O. manifesteront leur mécontentement le 12 novembre, avec un arrêt de travail de quatre heures, qui n'aura toutefois pas de conséquence sur la distribution.

S.N.C.F. : quatre trains supprimés le 12 novembre sur les grandes lignes de l'Est

La S.N.C.F. annonce la suppression de quatre trains des grandes lignes sur le réseau Est, le 12 novembre, à destination de Nancy (6 h. 48), Reims (9 h. 02 et 17 h. 54), et Châlons-sur-Marne (18 heures 03). Des perturbations pourront se produire sur d'autres lignes en raison de la grève de certains cheminots C.G.T. et C.F.D.T.

Le réseau de banlieue Est subira d'importantes perturbations entre 6 heures et 9 heures, entre 17 heures et 19 heures, et entre 22 heures et 24 heures, ce même 12 novembre.

LE GOUVERNEMENT ENVISAGE LA SUPPRESSION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

M. Michel Poniatowski doit soumettre au conseil des ministres du mercredi 12 novembre un projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du code électoral et du code de l'administration communale. Le texte du ministre de l'intérieur sera complété par un projet de loi présenté par M. Olivier Stirn pour les départements d'outre-mer. Cette réforme vise principalement à supprimer le vote par correspondance et à faciliter et étendre la pratique du vote par procuration.

Dirigée par M. de Courcel

UNE MISSION FRANÇAISE VA SE RENDRE A HANOÏ

L'Elysée a annoncé mardi 11 novembre qu'à la suite d'un échange de lettres entre le président de la République et le premier ministre de la République démocratique du Vietnam, M. Pham Van Dong, il a été convenu qu'une mission française de haut niveau se rendrait à Hanoï. Cette mission sera conduite par M. de Courcel, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Elle partira pour Hanoï le 24 novembre et aura pour objet de procéder avec les autorités vietnamiennes à un examen global des problèmes qui se posent dans les relations présentes entre les deux pays et des perspectives qui pourraient s'ouvrir à leur coopération.

[Le haut niveau de la délégation qui se rend à Hanoï paraît indiquer que la coopération franco-vietnamienne va enfin se développer. La réunification devant se faire rapidement, il s'agit d'une coopération entre le Vietnam tout entier et la France. Une fois l'unité réalisée entre le Nord et le Sud, le G.R.P. va en effet disparaître et il ne sera plus question d'accréditer des ambassadeurs à Saigon.

Déjà, sur le plan économique, les échanges se développent. La France va vendre 300 000 tonnes d'engrais au Vietnam, où elle construira peut-être une usine d'engrais. (« le Monde » du 24 octobre). Les liens économiques entre les pays industrialisés capitalistes (France, Japon, Suède, etc.) et Hanoï ne seront sans doute jamais aussi étroits que ceux qui existent entre le Vietnam et l'U.R.S.S. Il reste que, après avoir, le 30 octobre, dans le communiqué Brejnev-Le Duan, totalement appuyé la politique de « détente » prônée par Moscou, Hanoï cherche à diversifier ses relations économiques, gage d'une certaine indépendance politique.

De son côté, la France n'est pas la seule à s'intéresser au marché vietnamien. A Séoul, l'Association des chambres de commerce américaines de la zone Asie-Pacifique vient de demander à Washington de ne pas commettre à l'égard de l'Indochine la faute autrefois commise à l'égard de la Chine communiste et de permettre l'établissement de relations économiques entre les Américains et les nouveaux régimes de la péninsule.]

LES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

M. Kissinger demande à l'U.R.S.S. de modifier sa position sur les armements stratégiques

De notre correspondant

Washington. — S'adressant, le lundi 10 novembre, aux journalistes pour la première fois depuis le remaniement gouvernemental, M. Kissinger a très fermement indiqué que le gouvernement américain attendait de l'Union soviétique une nouvelle réponse aux propositions américaines pour sortir les négociations sur les armements stratégiques (SALT) de l'impasse. « *Nous ne pensons pas*, a-t-il dit, *que le simple fait que l'Union soviétique ait repoussé une proposition américaine nous oblige à en présenter une autre... Nous attendons toujours une réponse motivée à nos dernières propositions et nous ne pouvons prendre une nouvelle décision tant que nous n'aurons pas constaté une modification de la position soviétique.* »

« *Les Etats-Unis*, a dit encore le secrétaire d'Etat, *sont prêts à chercher un « compromis raisonnable »* ; l'écart entre leurs positions et celles de l'U.R.S.S. n'est « *ni très large ni insurmontable* ». Mais, martelant ses mots, le secrétaire d'Etat a rejeté sur le gouvernement soviétique la responsabilité de ce qu'il a appelé la « *stagnation* » des négociations SALT. « *Il appartient à l'Union soviétique d'être également prête à s'accommoder d'un compromis* », a-t-il ajouté. Sinon, tant que les deux points de vue en présence ne seront pas conciliés, M. Kissinger exclut que M. Brejnev puisse venir à Washington. Plus tard, M. Kissinger expliqua son attitude en déclarant qu'il est important « *de ne pas associer M. Brejnev à un échec...* ».

M. Kissinger tint à souligner que la position américaine sur les SALT avait été définie en commun avec le Pentagone, qu'il n'y avait donc pas de divergence entre le département d'Etat et les chefs militaires, même s'il avait pu se produire des « *désaccords occasionnels* » avec M. Schlesinger (...) « *tout à fait naturels*, a-t-il ajouté, *entre deux individualités de fort caractère.* »

En guise d'avertissement supplémentaire à l'adresse du partenaire rétif de la détente, M. Kissinger a très fermement déclaré que « *jamais les Etats-Unis n'accepteraient passivement les aspirations à l'hégémonie... Si l'Union soviétique menace nos intérêts nationaux ou ceux d'un de nos alliés, les Etats-Unis s'y opposeront* ».

En ce qui concerne la Chine, M. Kissinger a nié avoir été reçu froidement à Pékin, et il a confirmé que le voyage du président Ford aurait lieu comme prévu avant la fin de l'année. A la différence de la rencontre ajournée avec M. Brejnev, le « sommet » sino-américain, a-t-il dit, n'est pas lié aux progrès d'une négociation en cours. C'est une question de régularité.

M. Kissinger a enfin parlé avec assurance de sa position au sein du gouvernement américain, estimant qu'elle n'avait pas été sensiblement affectée par le dernier remaniement ministériel.

HENRI PIERRE.

A Tunis

Un « problème familial » est à l'origine de la prise d'otages à l'ambassade de Belgique

De notre correspondante

Tunis. — Trois ressortissants belges, dont deux diplomates, étaient toujours retenus en otages, mardi 11 novembre, en fin de matinée, au siège de leur ambassade, par un homme armé d'une mitraillette : il s'agit du conseiller, M. de Wilde ; du chancelier, M. Dillenbourg, et d'une secrétaire. Une autre secrétaire avait été relâchée vers 11 heures. Les otages étaient enfermés avec leur agresseur dans une salle du premier étage, tandis que le ministre tunisien de l'intérieur, M. Belkhoja, dirigeait au rez-de-chaussée les négociations par l'intermédiaire du téléphone intérieur.

L'auteur de cette opération, M. Tijani Herzi, un Tunisien de trente-quatre ans, travaillait comme barman à Bruxelles jusqu'à ces dernières semaines. Il entend régler un problème « *strictement familial* ». Sa femme l'a abandonné et lui aurait dérobé 300 000 francs belges. Il exige qu'elle vienne à Tunis et qu'elle lui restitue l'argent.

L'ultimatum, à l'expiration duquel l'agresseur menace d'exécuter deux de ses otages, a d'abord été fixé à lundi 22 heures, puis à mardi 10 heures. Il a été ensuite repoussé une nouvelle fois pour une durée indéterminée, et l'atmosphère s'est détendue. La femme de M. Tijani Herzi, qui avait obtenu la nationalité belge lors d'un précédent mariage, est d'origine allemande. Elle a été retrouvée à Berlin, et l'on s'employait, mardi matin, à la mettre en relation avec son mari, qui semble avoir agi surtout par amour. — M. P.

● *L'écrivain espagnol Ramon J. Sender* est rentré définitivement, lundi 10 novembre, en Espagne, après un exil de trente-six ans. Agé de soixante-quatorze ans, Ramon J. Sender avait été chef d'état-major d'une division sur le front de l'Ebre pendant la guerre civile espagnole et, depuis 1939, a vécu au Guatemala, au Mexique et enfin aux Etats-Unis, où il était professeur de littérature espagnole à l'université de Californie à Los Angeles.

L'U.R.S.S. ROMPT « PROVISOIREMENT » SES RELATIONS AVEC L'OUGANDA

Mardi, à midi, Radio-Moscou a annoncé que l'U.R.S.S. a décidé de rompre « provisoirement ses relations diplomatiques avec l'Ouganda ».

Le maréchal Idi Amin Dada avait demandé, lundi 10 novembre, le rappel immédiat de l'ambassadeur soviétique à Kampala. Le président Amin reproche à l'U.R.S.S. d'avoir cherché à faire pression sur lui pour qu'il invite les Etats africains à ne reconnaître qu'au M.P.L.A. le droit de représenter l'Etat angolais (« le Monde » du 11 novembre).

L'agence Chine nouvelle avait félicité mardi le président Amine qui a su, dit-elle, préserver la « dignité de son pays et de l'O.U.A. ». L'agence estime que le président ougandais « a catégoriquement rejeté le bluff soviétique et s'est fermement tenu à la position de l'O.U.A., suivant laquelle les trois mouvements de libération angolais doivent cesser le feu et s'unir pour la réalisation de l'indépendance nationale ».

Le débat sur la politique agricole commune

M. Bonnet : il n'existe plus d'antagonismes farouches

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture, réunis lundi 10 et mardi 11 novembre à Bruxelles, mettent au point le rapport sur la politique agricole commune, qu'ils adresseront au Conseil européen des 1er et 2 décembre à Rome. Ils cherchent à rédiger un texte plus concis que celui qui a été préparé par les experts (« le Monde » du 11 novembre).

MM. Bonnet et Deniau, qui sont rentrés lundi soir à Paris pour participer à la commémoration du 11 novembre, en laissant des instructions à la délégation française, pensent qu'il serait utile que le rapport ne se borne pas à noter un peu sèchement que le bilan de la politique agricole commune est positif, mais éclaire vraiment les chefs de gouvernement sur les avantages obtenus grâce à elle.

Le souci de Paris est, tout en se montrant aussi ouvert que possible, de sensibiliser les Etats membres, qui sont les plus tentés par des réformes radicales, aux dangers de formules apparemment attrayantes. MM. Bonnet et Deniau se sont ainsi longuement employés à montrer les limites des aides directes au revenu des exploitants défavorisés : appliquée sur une large échelle, une telle réforme serait très coûteuse et aboutirait sans doute à « *renationaliser* » rapidement les prix agricoles.

MM. Bonnet et Deniau sont convaincus qu'un tel effort de persuasion a déjà permis un rapprochement des points de vue : « *Il n'existe plus d'antagonismes farouches* », note M. Bonnet. Reste à savoir si les ministres proposeront aux chefs de gouvernement un dossier indiquant clairement quels aménagements sont souhaitables et quelles limites il convient de ne pas dépasser. Canaliser aussi précisément les réflexions des chefs de gouvernement semble cependant impossible politiquement. Les ministres de l'agriculture ignorent en effet la place qu'occupera lors du Conseil européen le débat sur l'Europe verte. Aussi hésitent-ils à inscrire noir sur blanc les concessions que leurs pays sont prêts à accepter.

PHILIPPE LEMAITRE.

